

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 077-217701713-20250930-60_09_2025_DEL-DE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-247700339-20250625-CC-25-06-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2025



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION



VAL D'EUROPE
AGGLOMÉRATION

03 | **ÉDITO**04 | **01 PRÉSENTATION DE VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION**

- 06 | De 1987 à 2023
- 07 | Les compétences
- 08 | Les instances communautaires
- 10 | La carte du territoire
- 11 | Les chiffres clés 2024
- 12 | Une agglomération au service des communes
- 14 | Les temps forts 2023

20 | **02 UNE AGGLOMÉRATION BÂTISSEUSE**

- 22 | L'aménagement : un projet urbain
- 28 | L'urbanisme
- 33 | L'habitat et le logement
- 38 | Les équipements publics
- 40 | Le patrimoine intercommunal
- 44 | Le réseau de chaleur
- 46 | Le Système d'Information Géographique (SIG)

48 | **03 UNE AGGLOMÉRATION DURABLE**

- 50 | La transition écologique
- 54 | La gestion de l'eau
- 59 | La gestion des déchets
- 61 | Les mobilités et les transports

66 | **04 UNE AGGLOMÉRATION DE PROXIMITÉ**

- 68 | Un territoire de sport
- 75 | Une offre culturelle diversifiée
- 82 | Des services et accueils de proximité
- 87 | La tranquillité publique

88 | **05 UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE**

- 90 | Une démarche d'attractivité
- 93 | Le développement du tissu économique
- 96 | Un bassin d'emploi et de formation dynamique
- 98 | L'enseignement supérieur

100 | **06 LES SERVICES RESSOURCES**

- 102 | Les finances
- 108 | Les ressources humaines
- 112 | L'organigramme des services
- 114 | Les systèmes d'information
- 116 | La commande publique, les affaires juridiques, les archives et la documentation
- 120 | La communication



© Yann Pirfou

Philippe Descrouet

Président de
Val d'Europe Agglomération
Mairie de Serris

L'année 2024 a confirmé la vitalité du Val d'Europe : un territoire jeune, dynamique et solidaire, uni autour d'un même objectif, celui de continuer d'offrir aux Valeuropéens un cadre de vie de qualité. Ce rapport retrace une année d'actions concrètes, reflet de l'engagement constant des élus et des agents de l'agglomération au service d'un territoire attractif et en plein essor.

Portés par l'élan des Jeux Olympiques de Paris, nous avons fait de 2024 une année vibrante et collective, animée par des événements festifs et éducatifs célébrant les grandes valeurs du sport : dépassement de soi, inclusion, transmission. Des écoles aux médiathèques, des centres de loisirs aux équipements sportifs, toute l'agglomération a vécu au rythme des anneaux olympiques !

Mais au-delà de ces temps forts, 2024 a été une année structurante pour l'avenir du territoire.

Avec la signature de la Phase V de la convention de 1987, en partenariat avec EuroDisney et EpaFrance, nous avons posé les bases du Val d'Europe des quinze prochaines années : innovant, durable, attractif et équilibré.

Cette ambition s'est traduite par la poursuite de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), construite en lien étroit avec les 10 communes du territoire et les habitants. Un travail de fond pour imaginer un projet de développement cohérent, à la hauteur des enjeux démographiques, environnementaux et sociaux.

L'habitat a également connu des évolutions majeures : adoption d'un nouveau règlement visant à lutter contre la prolifération des meublés de tourisme, création d'un observatoire local de l'habitat, adoption du Plan Partenarial de Gestion de la Demande en Logement Social. Autant d'outils pour rendre le parcours résidentiel plus fluide, accessible et mieux encadré.

Notre engagement pour la transition écologique s'est traduit par l'extension du réseau de chaleur, la mise en œuvre du Plan Climat, ainsi que des actions concrètes pour améliorer la qualité de l'air, réduire les déchets et gérer durablement les eaux pluviales.

Face aux inondations exceptionnelles de l'année, nous avons su mobiliser nos dispositifs d'intervention, poursuivre les travaux de sécurisation des bassins et engager l'élaboration d'un plan de vulnérabilité ainsi que du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), afin de mieux organiser la solidarité entre communes en cas de crise.

En 2024, Val d'Europe Agglomération a poursuivi son accompagnement des communes dans la réalisation d'équipements publics durables et adaptés aux besoins. À Chessy, la livraison du groupe scolaire n°4 pour la rentrée 2024/2025, ainsi que le lancement de l'Accueil de Loisirs n°3, illustrent notre volonté d'offrir des services de proximité de qualité, au plus près des habitants. Cet accompagnement s'est également traduit par la livraison d'un nouvel accueil de loisirs à Montry, équipement soutenu financièrement par l'agglomération.

L'élargissement de nos compétences dans le domaine de la santé traduit également une volonté claire : agir au plus près des besoins de la population pour garantir à chacun un cadre de vie de qualité. Cette nouvelle compétence a permis à l'agglomération d'accompagner la Ville de Magny le Hongre dans son projet de construction d'un nouveau centre de santé.

Au-delà de ces réalisations, nous avons maintenu notre engagement en faveur du sport, de la culture et du lien social, à travers des équipements et services de proximité qui œuvrent au quotidien pour accompagner les Valeuropéens à chaque étape de leur vie. En 2024, une avancée majeure a été franchie en matière d'accès à la culture avec la mise en place de la gratuité des médiathèques, désormais ouvertes à l'ensemble des habitants et salariés du territoire.

Enfin, notre dynamique économique se poursuit. Avec plus de 40 nouvelles entreprises partenaires de notre marque territoriale *Val d'Europe, Fields of Opportunities*, des implantations stratégiques, des projets immobiliers majeurs et une offre d'enseignement supérieur en plein essor, Val d'Europe renforce sa position de pôle économique incontournable en Île-de-France.

Je vous invite à découvrir, à travers ce rapport, les réalisations, projets et engagements qui construisent, jour après jour, un Val d'Europe durable, inclusif, attractif et vivant.



Place d'Ariane - Val d'Europe centre urbain
© Stéphane Gautier

01 PRÉSENTATION DE VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION

VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION

est composée de 10 communes : Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Esbly, Magny le Hongre, Montry, Saint-Germain-sur-Morin, Serris, Villeneuve le Comte et Villeneuve Saint-Denis.

Acteur stratégique du développement du territoire, Val d'Europe Agglomération a pour mission de faire du Val d'Europe un ensemble urbain équilibré, cohérent et durable, à l'écoute et au service des acteurs économiques et attentif au bien-être de ses habitants.

06 | DE 1987 À 2023

07 | LES COMPÉTENCES

08 | LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

10 | LA CARTE DU TERRITOIRE

11 | LES CHIFFRES CLÉS 2024

12 | UNE AGGLOMÉRATION AU SERVICE DES COMMUNES

14 | LES TEMPS FORTS 2024

De 1987 à 2023

Situé au Nord du département de la Seine-et-Marne, à 30km à l'Est de Paris, le Val d'Europe est le 4^e secteur de Marne-la-Vallée.

Le 24 mars 1987, l'État, la région Île-de-France, le département de Seine-et-Marne et La Walt Disney Company signent une convention les liant jusqu'en 2017 (prorogée en 2010 jusqu'en 2030), pour assurer le développement du Val d'Europe.

L'objectif fixé par l'État : accueillir sur le Val d'Europe un parc d'attraction de renommée mondiale, et développer en même temps une agglomération qui accueillera plus de 55 000 habitants et 40 000 emplois d'ici à 2030.

Afin de répondre aux besoins générés par ce projet, il a été nécessaire de regrouper les 5 communes historiques (Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre et Serris) en un Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN), une forme d'intercommunalité instituée pour accompagner le développement du territoire : construction et gestion des infrastructures, des équipements publics, élaboration des plans d'urbanisme, accueil des populations nouvelles...

Le travail mené conjointement avec les différents acteurs publics, privés et les habitants, a porté ses fruits.

Le SAN a investi plus d'1 milliard d'euros pour la réalisation de groupes scolaires, centres de loisirs, crèches, équipements sportifs, médiathèques, salles de spectacles, maisons de quartier, réseaux, voiries, gares routières, bassins d'eaux pluviales...

Le 1^{er} janvier 2016, le SAN du Val d'Europe se transforme en Val d'Europe Agglomération, une communauté d'agglomération avec des compétences élargies.

En janvier 2018, les communes de Villeneuve le Comte et Villeneuve Saint-Denis intègrent l'agglomération. Elles seront rejointes en janvier 2020 par les communes d'Esby, Montry et Saint-Germain-sur-Morin.



Chessy
© Stéphane Gautier

Les compétences

Val d'Europe Agglomération exerce des compétences obligatoires et des compétences supplémentaires qui lui sont dévolues par le code Général des collectivités Territoriales (articles L.5216-5).

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

// Développement économique

- › Actions de développement économique.
- › Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique.
- › Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
- › Promotion du tourisme.

// Aménagement de l'espace communautaire (dont les transports)

- › Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.
- › Plan Local d'Urbanisme.
- › Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.
- › Organisation de la mobilité (transports).

// Logement et habitat

- › Programme Local de l'Habitat.
- › Politique du logement d'intérêt communautaire.
- › Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire.

- › Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.
- › Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.
- › Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

// Politique de la ville

- › Animation des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

// Accueil des gens du voyage

- › Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs.

// Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

// Eau

// Assainissement (eaux usées)

// Gestion des eaux pluviales urbaines

// Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

// Le sport, la culture et le lien social

- › La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- › Le soutien des politiques en matière sportive ou culturelle.
- › L'action sociale d'intérêt communautaire avec la Maison Valeuropéenne.
- › La Maison des Services Publics.
- › L'organisation ou le soutien d'événements contribuant au rayonnement et à la notoriété du Val d'Europe.
- › Le soutien des politiques en matière d'emploi, d'enseignement, de formation et au développement du pôle universitaire.

// L'environnement et le cadre de vie

- › La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, la lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- › L'entretien et la gestion des parcs et espaces verts énumérés à l'inventaire des équipements d'intérêt commun.
- › L'animation, l'étude et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques : élaboration et mise en œuvre des SAGE.

// La voirie et les réseaux divers

- › La création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire, la création ou l'aménagement et la gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

- › La conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communication électroniques et activités connexes.
- › Le transport et distribution de chauffage urbain, et gestion des services liés à ces équipements.

// Les mutualisations et les prestations pour les communes

- › L'instruction des autorisations d'occupation des sols.
- › La maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation d'opérations ou d'équipements publics pour le compte des communes membres.
- › La possibilité de créer des groupements de commande (exemple : prestataire mutualisé pour l'accompagnement des scolaires au centre aquatique).

// Infrastructures de recharges pour Véhicules hybrides et électrique (IRVE)

- › Création, entretien et exploitation des infrastructures de charges nécessaire à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables et services associés (à l'exception de la commune de Villeneuve le Comte).

// Soutien aux politiques de santé

- › Élaboration et mise en œuvre du contrat local de santé.
- › Soutien à des réseaux intervenant en matière de santé à l'échelle du territoire communautaire.
- › Actions de marketing territorial en vue de faciliter l'implantation des professionnels de santé sur le territoire communautaire.

Les instances communautaires au 31 décembre 2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

de Val d'Europe Agglomération se compose au 31 décembre 2024, de 48 délégués communautaires élus au suffrage universel lors des élections municipales. Il est l'organe délibérant chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été dévolues.

BAILLY-ROMAINVILLIERS

Anne Gbiorczyk
 Serge Arnaud
 Fabienne de Marsilly du Verdier
 Sandy Elgaied
 Christine Roncin
 Christophe Pollien
 Guillaume Hubelé

CHESSY

Olivier Bourjot
 Isabelle Poilpret
 Michèle Cambraye
 Patrick Lenglet
 Cyril Marsaud
 Jean-Pierre Gallardo

COUPVRAY

Thierry Cerri
 Fernand Verdellet
 Brigitte Englaro

ESBLY

Ghislain Delvaux
 Véronique Germann
 David Charpentier
 Valérie Lepoivre
 Francesco Pitari
 Antoine Bohan

MAGNY LE HONGRE

Véronique Flament-Björstål
 Patrick Schillinger
 Marina Renucci
 Laurent Choukroun
 Gisèle Henry
 Patrick Guerin
 Alain Masson
 Frédéric Romero

MONTRY

Françoise Schmit
 Éric Maillard
 Laïla Roumila

SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

Gérard Gourovitch
 Christine Perrot
 Prisca Coré

SERRIS

Philippe Descrouet
 Luc Chevalier
 Dominique Brunel
 Franck Brollier
 Aurore Capdevila
 Alain Deljehier
 Christelle Petit
 Véronique Hortense

VILLENEUVE LE COMTE

Daniel Chevalier
 Fatiha Becquart

VILLENEUVE SAINT-DENIS

Peggy Pharisien
 Michel Bazerbes - conseiller suppléant

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il se compose de quatorze élus dont les maires des dix communes. Il se substitue à la conférence des maires et a une vocation triple : Il règle certaines affaires par délégation du Conseil Communautaire. Dans ce cadre il prend des décisions concernant le lancement de certains marchés publics ou attribue certaines subventions (jusqu'à 3 000 euros inclus à des associations). Par ailleurs, il émet des avis sur les délibérations devant être présentées au Conseil Communautaire. Enfin, c'est une instance de débat et d'échange entre les élus sur des sujets politiques relevant de l'intercommunalité.

RÔLE DES COMMISSIONS

Les commissions d'étude, au nombre de 7, émettent des avis sur les dossiers devant être présentés au Bureau et au Conseil Communautaire. Les communes y sont représentées par 3 élus municipaux soit 30 membres par commission. Par ailleurs, il existe d'autres commissions ayant un objet particulier comme la commission d'appels d'offres.

LES ÉLUS

LE PRÉSIDENT



Philippe Descrouet

Président de Val d'Europe Agglomération
 Maire de Serris

LES VICE-PRÉSIDENTS



Thierry Cerri

1^{er} Vice-Président chargé du Développement Économique, du Tourisme et de l'Emploi
 Maire de Coupvray



Cyril Marsaud

3^e Vice-Président chargé des Finances et de la Mutualisation
 Conseiller municipal de Chessy



Ghislain Delvaux

5^e Vice-Président chargé de la Culture
 Maire d'Esbly



Daniel Chevalier

7^e Vice-Président chargé de l'Aménagement et de l'Urbanisme
 Maire de Villeneuve le Comte



Gérard Gourovitch

9^e Vice-Président chargé de l'Administration Générale, des Marchés Publics et des Ressources Humaines
 Maire de Saint-Germain-sur-Morin



Luc Chevalier

11^e Vice-Président chargé des Sports, des Transports, des Liaisons Douces et des Mobilités
 1^{er} adjoint au Maire de Serris



Anne Gbiorczyk

2^e Vice-Présidente chargée de la Vie Sociale et de la Santé
 Maire de Bailly-Romainvilliers



Véronique Flament-Björstål

4^e Vice-Présidente chargée de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur
 Maire de Magny le Hongre



Françoise Schmit

6^e Vice-Présidente chargée de la Vie de la Famille
 Maire de Montry



Peggy Pharisien

8^e Vice-Présidente chargée du Développement Durable et de la Transition Écologique
 Maire de Villeneuve Saint-Denis



Fernand Verdellet

10^e Vice-Président chargé des Travaux, de l'Eau et de l'Assainissement, Gestion des Déchets et du Réseau de Chaleur
 1^{er} adjoint au Maire de Coupvray

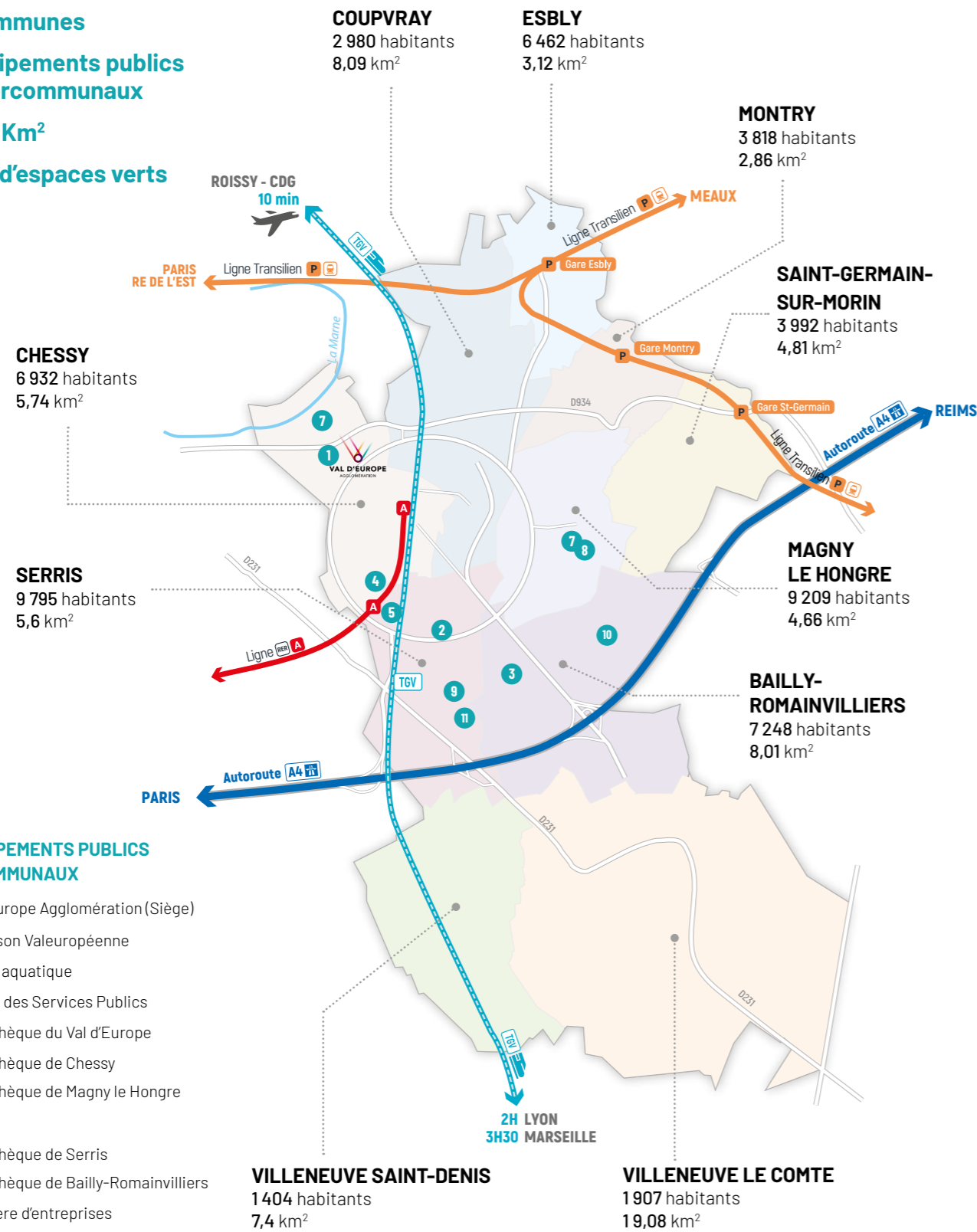


Olivier Bourjot

Maire de Chessy

La carte du territoire

10 communes
11 équipements publics intercommunaux
69,4 Km²
41 % d'espaces verts



- LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS INTERCOMMUNAUUX**
- Val d'Europe Agglomération (Siège)
 - La Maison Valeuropéenne
 - Centre aquatique
 - Maison des Services Publics
 - Médiathèque du Val d'Europe
 - Médiathèque de Chessy
 - Médiathèque de Magny le Hongre
 - File7
 - Médiathèque de Serris
 - Médiathèque de Bailly-Romainvilliers
 - Pépinière d'entreprises

Populations légales millésimées 2021 entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Les chiffres clés 2024

UNE POPULATION JEUNE ET CROISSANTE

53 000 habitants
 43 % - de 30 ans
 69 % de familles
 42 % avec niveau d'enseignement Bac +2 et plus
 81 % de Valeuropéens actifs
 26 830 € de revenu disponible

UNE OFFRE TOURISTIQUE DE 1^{ER} RANG MONDIAL

2^E pôle hôtelier français
44 millions de visiteurs cumulés
 30 établissements hôteliers
 +400 commerces
 +12 000 chambres
 3 centres des congrès
 +1 000 événements organisés par an

UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON VIVRE

24 500 logements
 +700 commerces
 52 % d'espaces naturels et protégés
 28 % d'espaces dédiés à l'activité économique et aux équipements publics
 17 % d'espaces dédiés à l'habitat

UNE FACILITÉ DE RAYONNEMENT LOCAL ET INTERNATIONAL

1^{ER} hub TGV
5 gares | RERA / Ligne P
10 MIN de l'Aéroport Paris-CDG
17 000 voyageurs / jour gares RER
Mobilités électriques
33 bornes électriques
28 KM de pistes cyclables

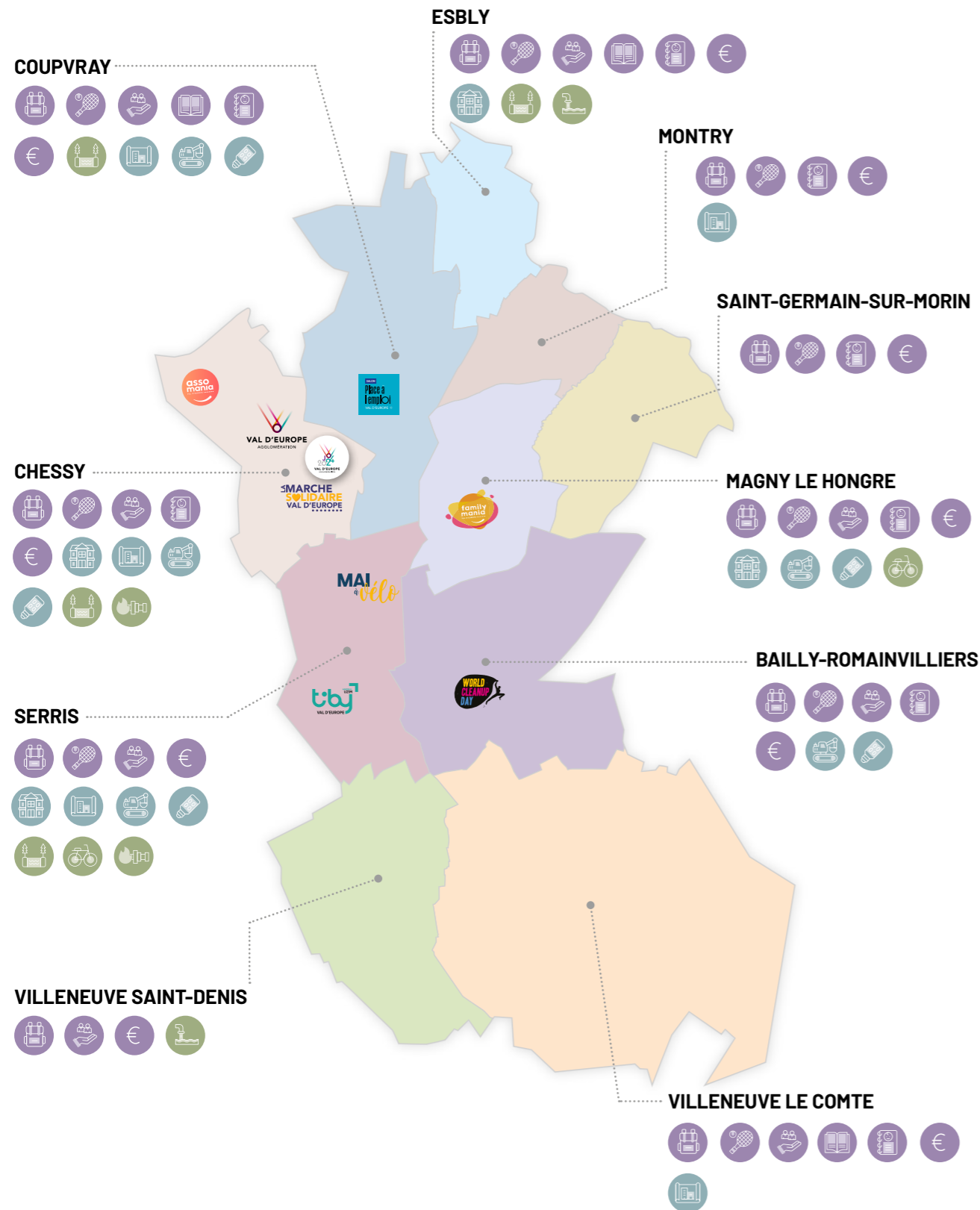
UN TISSU ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE

8 300 entreprises
49 000 emplois dont 91 % de salariés et 9 % de non salariés
1 emploi par habitant actif
38 % d'entreprises de moins de 3 ans
1 000 créations d'entreprises en 2024

UN TERREAU FERTILE POUR LES ENTREPRISES

240 000 M² de bureaux premium développés
345 000 M² d'activités développées
4 pôles économiques en développement Centre urbain, Couternois, Parc International d'Entreprise, ZAC de Coupvray

Une agglomération au service des communes



LES ACTIONS HORS LES MURS* DES SERVICES DE PROXIMITÉ DE VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION

(P 60 À 76)

- Intervention auprès des scolaires : Savoir nager, savoir rouler, SOP, Classe d'eau, Cours d'Anglais, Accueils médiathèques
- Stages sportifs et multisports
- Ateliers Maison Valeuropéenne (Français, lien social, parentalité)
- Lectures Réseau des médiathèques du Val d'Europe
- Ateliers RPE (sociabilisation, éveil et accompagnement professionnel)

SUBVENTIONS AUX MANIFESTATIONS EN FAVEUR DES COMMUNES (P 62 À 70)

- Culture**
 - Convention de soutien aux communes
 - Convention de développement à la musique classique
 - Convention complémentaire avec Villeneuve Saint-Denis
 - Soutien aux médiathèques communales
- Sport**
 - Soutien aux événements sportifs
 - Achat de terrain de sport

LES TEMPS FORTS (P14 À 19)

- World Clean Up Day (Village)
- Mai à vélo
- Assomania
- Familymania
- La Marche Solidaire
- TIBY Handball
- Place à l'emploi
- Fête les Jeux !

*en dehors des locaux de l'agglomération

AGGLOMÉRATION BÂTISSEUSE

(P 20 À 47)

- Les équipements publics en Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)**
 - Les livraisons**
 - Chassy : Groupe scolaire n°4 – École Champignac
 - Montry : ALSH Aquarelle
 - Les travaux**
 - Chassy : ALSH à Chassy
 - Les études**
 - Coupvray : aménagement de 2 crèches de 15 places chacune
 - Coupvray : gymnase
 - Serris : aménagement d'une micro-crèche et de salles plurivalentes
 - Serris : halle couverte du marché
 - Villeneuve le Comte : ALSH
- L'habitat et le logement**
 - Garantie d'emprunt de Val d'Europe Agglomération pour la programmation de logement social : Chassy (50 logements), Esbly (27), Magny le Hongre (2) et Serris (123)
- Les travaux de voirie**
 - Bailly-Romainvilliers, Chassy, Coupvray, Magny le Hongre, Serris
- Le déploiement des éclairages LED**
 - Bailly-Romainvilliers, Chassy, Coupvray, Magny le Hongre, Serris

AGGLOMÉRATION DURABLE (P 48 À 66)

- Les bassins**
 - Chassy : curage mécanique du BEP 4
 - Coupvray : travaux d'extension du BEP 14
 - Coupvray : curage mécanique du BEP 2
 - Coupvray-Esbly : aménagement de la Zone d'Expansion des Crues (ZEC)
 - Serris : travaux d'extension du BEP 5A
- Les travaux d'assainissement**
 - Esbly : reconstruction de la station d'épuration des eaux usées
 - Villeneuve Saint-Denis : raccordement des eaux usées au réseau de Val d'Europe Agglomération
- Les mobilités douces**
 - Magny le Hongre et Serris : réalisation de tronçons inscrits au Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables (SDIC)
- Le réseau de chaleur**
 - Chassy / Serris : travaux pour l'interconnexion



LES GRANDS ÉVÈNEMENTS DU PROGRAMME OLYMPIQUE DE VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION 2024

BIBLIATHLÈTES, À VOS MARQUE- PAGES, PRÊTS... LISEZ !

20 JANVIER

Quand le sport s'expose à la Médiathèque du Val d'Europe !

Avec l'aide de la scénographe Maud Dupuis de l'agence Polymorphe Design, les bibliothécaires ont conçu, à partir des collections des médiathèques (livres, bandes-dessinées, CD, films...), un parcours de visite à destination de tous les publics pour mieux découvrir le monde du sport et des sportifs. La journée de lancement de l'exposition le 20 janvier dernier a connu un grand succès : près de 600 personnes sont venues participer aux nombreuses animations proposées pour l'occasion : lectures, ateliers créatifs, jeux de société, courses de robots, coaching littéraire, atelier lightpainting...



TIBY HANDBALL VAL D'EUROPE 2024

14 ET 16 MARS

Un avant-goût des Jeux, un concentré de jeunes talents !

L'édition 2024 du tournoi international U21 de handball, le TIBY Handball, a rencontré un vif succès. Pour sa 4^e édition, l'événement a réuni quatre grandes nations du handball mondial : la France, le Danemark, la Slovénie et la Hongrie. Pendant deux jours, le public a assisté à des rencontres intenses et spectaculaires, dans une salle comble et dans une ambiance survoltée. La finale, très disputée, a vu le Danemark l'emporter aux tirs au but face à une équipe de France combative, qui a livré une prestation saluée par tous. La présence de Deborah Lassource, championne du monde 2023 et ambassadrice du tournoi, a renforcé la dimension symbolique et inspirante de cette édition. Porté par Val d'Europe Agglomération, en partenariat avec la Fédération Française de Handball, la Ligue Île-de-France et le Comité Départemental du Val-d'Oise, le TIBY Handball s'impose comme un rendez-vous incontournable du sport de haut niveau en Île-de-France. Il illustre l'engagement fort du territoire en faveur du sport, de la jeunesse et de l'excellence, en parfaite cohérence avec la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024.



LA MARCHÉ SOLIDAIRE

5 MAI

Un élan collectif pour vaincre la maladie

Pour l'édition 2024, plus de 700 participants ont pris part à la Marche Solidaire, témoignant d'une mobilisation forte en soutien aux personnes atteintes de cancer. Organisée en partenariat avec l'AVACS - Association Vaincre le Cancer Solidairement et le Club des Entrepreneurs du Val d'Europe (CEVE), cette initiative citoyenne a permis de récolter 3500 €. Cette somme a contribué au financement de 77 ateliers «retour au bien-être», dédiés à l'accompagnement des malades dans leur parcours de soin. Dans le contexte des Jeux Olympiques de Paris 2024, cette marche solidaire a pleinement incarné les valeurs de dépassement de soi, de solidarité et de sport pour tous. Une action qui illustre la solidarité du territoire et son engagement en faveur de la santé et du bien-vivre ensemble.

MAI À VÉLO

25 MAI

Une édition placée sous le signe de la mobilité douce et des valeurs olympiques

Que ce soit pour une balade en famille, entre amis ou en tant que cyclistes confirmés, plus de 300 Valeuropéens ont participé à la 3^e édition de Mai à Vélo, organisée pour la première fois au Parc Urbain de Serris. Pour l'occasion, un village-vélo a proposé de nombreuses animations, ateliers et stands dédiés à la pratique du vélo, ainsi que deux parcours balisés de 15 et 24 km permettant de découvrir le territoire autrement. En parfaite cohérence avec les valeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, cette initiative reflète l'engagement de Val d'Europe Agglomération en faveur du sport pour tous, des mobilités douces et d'un cadre de vie durable.



LA JOURNÉE OLYMPIQUE FÊTE LES JEUX !

25 MAI

Un événement festif pour célébrer le sport et l'olympisme

Le dimanche 23 juin, à quelques semaines des Jeux Olympiques de Paris 2024, Val d'Europe Agglomération a organisé une Journée Olympique festive au stade du Bichet à Chessy. Les Valeuropéens ont pu s'initier gratuitement à une large gamme de sports olympiques, tels que le skatepark, le badminton, le rugby, la boxe, et bien d'autres. La journée a été animée par des démonstrations spectaculaires de trampoline, BMX et breakdance, tout en offrant un espace dédié aux enfants, une ambiance musicale et la présence de food trucks. Cette journée a été une véritable célébration des valeurs olympiques, marquée par un esprit de convivialité et de partage.



PLACE À L'EMPLOI

21 MARS

Un salon toujours plus mobilisateur

Organisé en partenariat avec France Travail, la RATP et le Centre Commercial Val d'Europe, le salon « Place à l'emploi » continue d'attirer un nombre croissant d'acteurs économiques. L'édition 2024 a rassemblé 110 exposants (+13 %), proposant plus de 4 000 offres d'emploi dans des secteurs clés comme l'hôtellerie, la santé, la restauration ou le commerce. La journée a donné lieu à 1 600 entretiens et a débouché sur 330 intentions d'embauche, confirmant le rôle essentiel du salon dans la mise en relation entre recruteurs et candidats, en particulier les jeunes. À travers cette initiative, Val d'Europe Agglomération affirme son engagement en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle sur son territoire.



FAMILYMANIA

1^{ER} JUIN

Le rendez-vous festif des familles Valeuropéennes

Le 4^e édition de Familymania a une nouvelle fois confirmé son succès en rassemblant de nombreuses familles malgré une météo capricieuse. Organisé pour la première fois au gymnase Émilie Andéol à Magny le Hongre, l'événement a proposé une journée festive, culturelle, ludique et intergénérationnelle, avec de nombreuses animations pour petits et grands. Ce temps fort de la vie locale, soutenu par le tissu associatif, les assistantes maternelles et les bénévoles du territoire s'impose comme un événement incontournable pour renforcer le lien social et valoriser les dynamiques familiales sur le territoire.



MIPIM 2024

DU 12 AU 14 MARS

Val d'Europe à l'international

En 2024, Val d'Europe Fields of Opportunities a pris part pour la première fois au MIPIM, le salon international de l'immobilier, aux côtés de Choose Paris Region, agence de promotion et d'attractivité de la région Île-de-France. Cet événement de premier plan a constitué une occasion stratégique pour mettre en lumière le dynamisme économique et immobilier de Val d'Europe. Lors de ce salon, Val d'Europe a présenté ses principaux atouts géographiques et ses projets immobiliers en développement, notamment dans ses quatre pôles économiques en pleine expansion. Ces projets, centrés sur l'immobilier tertiaire, témoignent de l'ambition de Val d'Europe de devenir un pôle économique incontournable de la région Île-de-France. L'événement a permis de renforcer la visibilité du territoire auprès des investisseurs internationaux, affirmant ainsi son rôle de leader sur le marché immobilier francilien et mondial.

LA SOIRÉE DES PARTENAIRES

2 JUILLET

Une vitrine du dynamisme économique du territoire

Le 2 juillet, près de 250 entreprises ont participé à la 2^e édition de la Soirée des Partenaires, organisée par Val d'Europe Agglomération au siège du Crédit Agricole Brie Picardie à Chessy, dans le cadre de la dynamique impulsée par la marque territoriale Val d'Europe Fields of Opportunities. De la start-up au grand groupe, tous les participants partagent une même ambition : contribuer au développement, à l'attractivité et au rayonnement de Val d'Europe. Cette soirée a mis à l'honneur les réussites collectives et renforcé les synergies autour des projets d'avenir. À travers cette initiative, la démarche Val d'Europe Fields of Opportunities confirme la position du territoire comme un pôle économique majeur, reconnu pour son dynamisme en France et à l'international.



ASSOMANIA

14 SEPTEMBRE

La grande fête des associations du Val d'Europe

L'édition 2024 d'Assomania a rassemblé près de 7 000 visiteurs au stade du Bicheret à Chessy pour célébrer les associations du territoire. Cette année, l'événement a été réorganisé pour mieux centraliser les associations dans le stade et proposer des zones d'activités distinctes, permettant ainsi une identification plus claire des différents stands. Cet événement festif a offert une multitude d'activités gratuites autour du sport, des loisirs, de la culture, du patrimoine, de la solidarité et de l'environnement, pour tous les âges. Les visiteurs ont pu tester leurs aptitudes sportives, s'élaner dans les airs ou se lancer dans des défis ludiques. Assomania a mis en valeur le dynamisme du tissu associatif des 10 communes de Val d'Europe, renforçant ainsi l'esprit de convivialité et de partage du territoire.

WORLD CLEAN UP DAY 2024

21 SEPTEMBRE

Une mobilisation record

Val d'Europe Agglomération s'est une nouvelle fois mobilisée à l'occasion du World Clean Up Day, journée internationale de sensibilisation à la lutte contre les déchets. Cette édition a enregistré une participation record, avec 743 cleaners mobilisés pour nettoyer les 10 communes du territoire. Ensemble, ils ont collecté 5 555 litres de déchets ménagers, 6 833 litres de recyclables, 71 950 mégots et 98 kg de verre, soit plus de 1200 litres de déchets ramassés, démontrant ainsi un engagement exceptionnel des habitants.

Cette année, le « Village World » s'est installé à Bailly-Romainvilliers, où les maires, élus de Val d'Europe Agglomération et participants se sont retrouvés pour des animations ludiques et conviviales, renforçant l'esprit de solidarité et d'engagement collectif. Cette action de nettoyage reflète l'implication des communes du Val d'Europe dans la préservation de l'environnement et le développement durable.



OUVERTURE DE SAISON DES MÉDIATHÈQUES

28 SEPTEMBRE

Une rentrée culturelle pleine de vitalité

La saison culturelle 2024-2025 des médiathèques du Val d'Europe a débuté sous le signe de la convivialité et de la créativité. Organisée dans le cadre de la première édition nationale des journées «Bibli en folie», cette journée d'ouverture a offert au public un large éventail d'animations : lectures, ateliers créatifs et numériques, jeux, spectacles... Autant de rendez-vous qui ont permis de (re)découvrir les médiathèques comme des lieux vivants, accessibles et ouverts à tous. Un lancement réussi pour une saison placée sous le signe du partage et de la culture pour tous.



TROPHÉES ÉCONOMIQUES 2024

13 NOVEMBRE

Valoriser l'excellence entrepreneuriale

Le 13 novembre, la cérémonie des Trophées Économiques a réuni plus de 200 acteurs économiques et institutionnels pour célébrer l'esprit d'innovation et de durabilité des entreprises locales. Organisé par Val d'Europe Agglomération, en partenariat avec la CCI de Seine-et-Marne, le Crédit Agricole Brie Picardie et Real Estate Development by Euro Disney, l'événement a récompensé six entreprises pour leurs initiatives exemplaires. Véritable levier de valorisation du tissu économique, cette initiative affirme le rôle de Val d'Europe comme pôle d'excellence et territoire d'innovation en Île-de-France.

SIMI 2024

DU 10 AU 12 DÉCEMBRE

Val d'Europe met en avant ses opportunités d'investissement

En 2024, Val d'Europe Agglomération et Real Estate Development by Euro Disney ont participé au SIMI pour promouvoir les opportunités d'investissement du territoire. À travers la marque Val d'Europe Fields of Opportunities, l'objectif était de renforcer son attractivité économique et urbaine. Malgré un contexte incertain, le marché de l'immobilier de bureaux est resté dynamique, avec des projets phares comme un programme immobilier mixte de 20 000 m² à Chessy, accueillant Mama Shelter et INSITU. Une présentation immersive a permis aux visiteurs de découvrir les atouts du territoire, consolidant ainsi la position de Val d'Europe comme un pôle économique majeur.





Zac des trois Ormes
© Stéphane Gautier



05 UNE AGGLOMÉRATION BÂTISSEUSE

VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION

porte un projet de développement urbain planifié et cohérent, et favorise la création de logements permettant d'assurer le parcours résidentiel.

Ces missions inhérentes visent à garantir un développement équilibré tout en assurant un cadre de vie privilégié. Pour cela, ses équipes travaillent au quotidien à la création d'infrastructures et d'équipements suffisants, de qualité et adaptés pour l'accueil des habitants et des entreprises, tout en assurant leur pérennité dans le temps.

22 | L'AMÉNAGEMENT : UN PROJET URBAIN

26 | L'URBANISME

33 | L'HABITAT ET LE LOGEMENT

38 | LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

40 | LE PATRIMOINE INTERCOMMUNAL

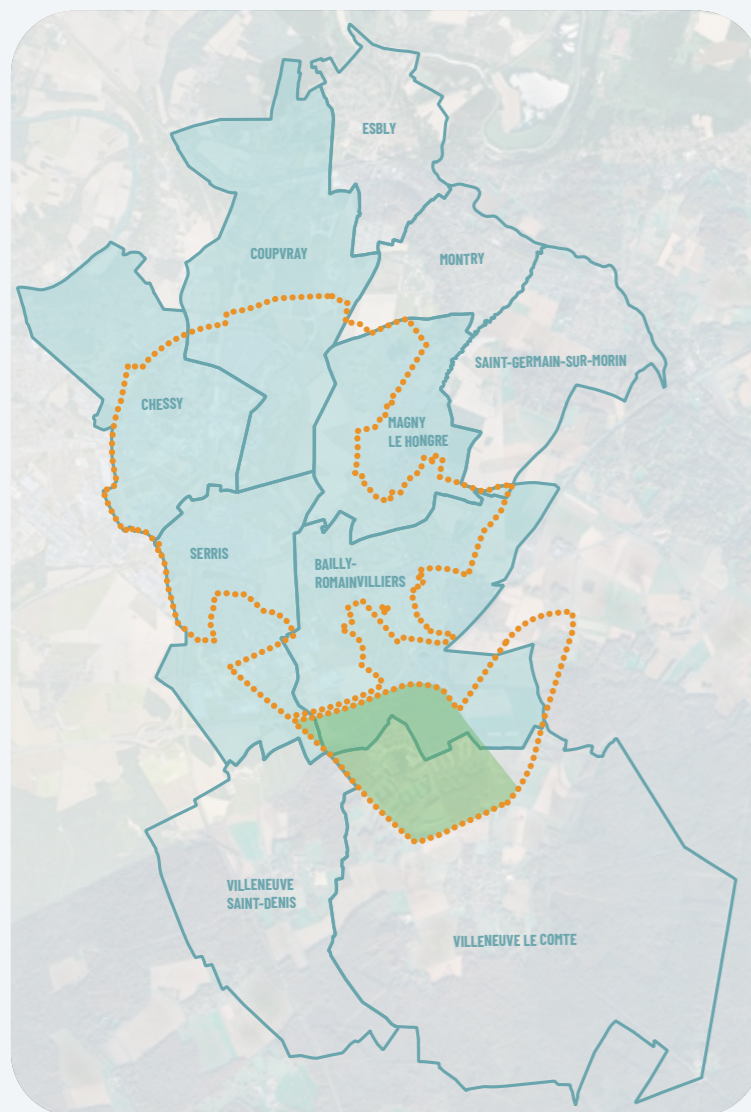
44 | LE RÉSEAU DE CHALEUR

46 | LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

L'aménagement : un projet urbain

Depuis 1987, le territoire du Val d'Europe se dessine par étapes appelées « phases de développement », négociées entre l'État, la société Eurodisney, la RATP, la SNCF, le Conseil Départemental de Seine-et-Marne et la Région Île-de-France. 5 phases successives sont prévues jusqu'en 2040. La phase actuellement développée est la phase IV.

LE VAL D'EUROPE : UN TERRITOIRE, PLUSIEURS PÉRIMÈTRES



- Opération d'Intérêt National du Val d'Europe
- Opération d'Intérêt National dite « Villages Nature »
- Périmètre Disney

Le périmètre des OIN

Une Opération d'Intérêt National (OIN) est une opération d'urbanisme à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur.

OIN du Val d'Europe sur 5 communes historiques : Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre et Serris.

Objectif : accompagner la création d'un pôle urbain et touristique majeur à l'est de l'Île-de-France, articulé autour de l'implantation d'un parc d'attraction de renommée mondiale, en développant une agglomération durable, attractive et bien équipée, capable d'accueillir plus de 80 000 habitants d'ici 2040.

OIN dite « Villages Nature » sur la commune de Villeneuve le Comte.

Le périmètre « IN DISNEY »

Le périmètre dit « in Disney » couvre 2 230 hectares, principalement dédiés au développement touristique : parcs à thèmes, hôtels, équipements de loisirs et zones commerciales. Sur ce périmètre, The Walt Disney Company joue un rôle central dans l'aménagement, en lien étroit avec les partenaires publics dont l'ÉpaFrance.

Le périmètre « HORS DISNEY »

Le périmètre dit « hors Disney » désigne les zones du territoire du Val d'Europe non directement développées par Disney. Elles sont principalement dédiées au développement urbain, incluant des logements, des équipements publics et des infrastructures, et sont aménagées en partenariat avec les collectivités locales et l'établissement public d'aménagement EpaFrance.

LA PHASE I : NAISSANCE DE VAL D'EUROPE (1987-1997)

La 1^{re} phase d'aménagement comprenait :

- > La mise en place d'un réseau de voiries et de transports collectifs dont la gare RER-TGV de Chessy-Marne-la-Vallée.
- > La création d'un réseau d'adduction et de distribution d'eau potable, ainsi que d'un réseau d'assainissement (eaux usées / eaux pluviales).
- > Le début de l'urbanisation autour des bourgs anciens des communes par la construction de logements et d'équipements publics.
 - **À Bailly-Romainvilliers** : 2 accueils de loisirs sans hébergement, 2 groupes scolaires et des terrains de tennis.

- **À Chessy** : 1 centre de secours.
- **À Coupvray** : 1 antenne hospitalière.
- **À Magny le Hongre** : 1 groupe scolaire.
- **À Serris** : 1 groupe scolaire, 1 accueil de loisirs, 1 crèche et 1 terrain de sport.

> L'ouverture en 1992 du parc de loisirs Disneyland Paris, du Disney village, d'un ensemble hôtelier et de congrès et d'un golf.

Cette 1^{re} phase a créé 10 000 emplois directs, un flux de 12 millions de visiteurs par an et des retombées économiques et fiscales importantes pour le Val d'Europe, le département de Seine-et-Marne et la région Île-de-France.

LA PHASE II : L'ÉMERGENCE DU CENTRE URBAIN DU VAL D'EUROPE (1997-2003)

Tout en construisant dans les communes les équipements liés à l'arrivée des nouveaux habitants, le Val d'Europe se dote au cours de cette période d'un véritable centre urbain.

Cette 2^e phase comprend :

LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES POUR RÉPONDRE À L'AUGMENTATION DE LA POPULATION

- > Construction d'un habitat diversifié (accession / location, individuel / collectif...).
- > Construction d'équipements publics dans les domaines administratifs, sociaux, culturels et sportifs.
- > Construction d'équipements de proximité : écoles, crèches, gymnases...
- > Installation d'entreprises et création d'emplois dans les pôles d'activités.
- > Développement d'un réseau de transports en commun.

LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

- > Voirie primaire, gare RER de Val d'Europe Serris-Montévrain, parc de stationnement régional, gare routière de Serris.
- > Réseaux d'assainissement et éclairage public.

LA NAISSANCE DU CENTRE URBAIN

À cheval sur les communes de Serris et Chessy, le centre urbain est appelé à devenir le cœur du Val d'Europe. Sa vocation est d'accueillir à terme en 2040 :

- > Du logement : 3 500 logements à terme sur la ZAC du Centre Urbain du Val d'Europe ; 2 286 pour la ZAC du Pré de Claye et 1 988 pour la ZAC des Studios et Congrès.

> Des activités tertiaires : un centre commercial de 90 000 m² et 5 000 m² de commerces de proximité.

> Un centre d'affaires de 365 000 m² comprenant équipements, bureaux, services et activités.

> Des équipements publics :

- **À Bailly-Romainvilliers** : 1 centre de transit pour les déchets et 1 équipement de quartier.
- **À Chessy** : 1 groupe scolaire, 1 maison des services publics et 1 mairie annexe.
- **À Magny le Hongre** : 1 groupe scolaire, 1 équipement culturel.
- **À Serris** : 1 médiathèque, 1 accueil de loisirs, 1 collège, 1 complexe sportif, 1 centre social, 3 groupes scolaires, 1 crèche, 1 gymnase, 1 maison de quartier, 1 hôtel de ville, et 1 terrain de grand jeu.

LE RENFORCEMENT DU PÔLE TOURISTIQUE

> L'ouverture en mars 2002 d'un second parc de divertissement : le Walt Disney Studios, dédié au cinéma et à l'image.

> La création d'un pôle hôtelier d'accompagnement de 2 200 chambres.

LE LANCEMENT DE L'ARLINGTON BUSINESS PARK PARIS VAL D'EUROPE

Situé sur les communes de Bailly-Romainvilliers et Serris, ce parc a vocation à accueillir de grandes entreprises dans un cadre paysager exceptionnel : une première tranche de 40 hectares est lancée (180 hectares à terme).

LA PHASE III (2003-2014)

LE LOGEMENT

Le rythme annuel des programmes de logement est défini pour être compatible avec :

- › Un niveau de service public satisfaisant.
- › Un maintien ou un rétablissement des équilibres budgétaires du SAN et des communes.
- › Une répartition géographique, chronologique et sociologique équilibrée pour chaque commune.
- › L'implantation en priorité d'activités dans les communes en difficulté budgétaire par manque de ressources fiscales issues des activités économiques.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

40 000 m² doivent sortir de terre chaque année sur la période 2003-2006, dont :

- › 10 000 m² de bureaux.
- › 20 000 m² d'activités mixtes.
- › 2 000 m² de commerces.
- › 200 chambres d'hôtels.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE SECOND DEGRÉ

- › L'État s'est engagé à débloquer les crédits d'études pour la construction définitive du pôle universitaire (septembre 2007).
- › Le lycée Émilie du Châtelet livré en 2010 (financement Conseil Régional d'Île-de-France).
- › Le collège du Bicheret à Chessy en 2006 (financement Conseil Départemental de Seine-et-Marne).



Centre urbain • Lac de Gassets (2003)

© Yann Piriou

LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

- › Projet sur le spectacle vivant et les arts plastiques.
- › Mise en place d'un programme de réalisation d'œuvres artistiques urbaines pour valoriser les sites et espaces publics du Val d'Europe.

LES INFRASTRUCTURES

- Amélioration de la desserte du site :
- › Réalisation du complément de l'échangeur de Bailly-Romainvilliers.
- › Réalisation du barreau est/ouest échangeur de Bailly-Romainvilliers/RN 36.
- › Franchissement des tranchées du RER et du TGV dans le centre urbain.
- › Création d'un nouveau bâtiment voyageurs à la gare TGV de Chessy.
- › Extension des gares routières de Chessy et Serris.
- › Doublement de la capacité du parking de stationnement régional de Montévrain.

LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS RÉALISÉS

- › **À Bailly-Romainvilliers** : équipement petite enfance (2004), halle sportive (2004), équipement culturel Corsange (2005), maison de quartier pour adolescents (2005), terrain d'entraînement et vestiaires (2005), centre de loisirs 80 places (2006), 3^e groupe scolaire de 16 classes (2006).
- › **À Chessy** : terrain d'entraînement (2006), gymnase du Bicheret (2006), extension du centre de loisirs (2006), 2^e groupe scolaire du bourg de 8 classes (2006), équipement petite enfance (2006), maison de quartier (2006).
- › **À Magny le Hongre** : 2^e centre de loisirs (2004), maison de quartier (2005), terrain de grands jeux (2005), parc du Lochy (2003-2006), halte-garderie (2006), hôtel de ville (2007-2008), 3^e groupe scolaire (2007), extension du centre technique municipal (2007).
- › **À Serris** : extension du gymnase (2004), hôtel de ville (1^{re} tranche en 2004, 2^e tranche en 2007), centre de loisirs (2004), terrain d'entraînement (2004), maison pour tous (2006), 3^e équipement petite enfance (2007), gymnase Olympe de Gouges (2007), lycée (2008).
- › **Les équipements intercommunaux** : médiathèque (2005-2006), Maison des Services Publics (2005), Centre Social Intercommunal (2006), équipement aquatique (2006-2007).

LA PHASE IV : L'EXTENSION DU CENTRE URBAIN (2014-2028)

Engagée depuis 2014, la phase IV a pris son rythme de réalisation à partir de 2017 et poursuit son développement.

PÉRIMÈTRE CONCERNÉ

Les principales ZAC concernées par les développements de la phase IV sont : la ZAC des Studios et Congrès (Chessy) la ZAC du Pré de Claye (Serris), la ZAC des Trois Ormes (Coupvray), le Prieuré (Bailly-Romainvilliers) et Villages Nature (Villeneuve le Comte).

Elle comprend :

- › L'extension des Studios Disney.
- › L'ouverture Villages Nature.
- › L'extension du Centre commercial 21 000 m².
- › Le développement de 120 000 m² de bureaux et de 240 000 m² de parcs d'activités.

NOMBRE DE LOGEMENTS

6 692 logements sont attendus sur toute la période dans et hors périmètre Disney.

NOMBRE D'HABITANTS

7 300 nouveaux habitants sont comptabilisés entre 2014 et 2023. Près de 18 313 nouveaux habitants sont attendus sur la période de la phase IV.

MONTANTS DES INVESTISSEMENTS

Cela représente 601 M€ d'investissements globaux dont plus de 157 M€ déjà réalisés.



Centre Urbain

© Stéphane Gautier

LES INFRASTRUCTURES

La réalisation de la suite des infrastructures primaires, et notamment :

Le doublement du boulevard du Grand Fossé sur Chessy, le doublement de l'avenue Hergé sur Chessy, l'extension de la gare routière de Chessy Nord et la première phase de la Sud.

Elle prévoit également le doublement de l'avenue Schuman, l'extension de la gare routière de Serris, mais également les aménagements cyclables le long de la Méridienne.

LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

La réalisation des équipements publics portés par l'agglomération et les communes :

- › 4 groupes scolaires
- › 1 gymnase
- › 4 centres de loisirs
- › Crèches et micro-crèches
- › Équipements de proximité et culturels

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

4 pôles tertiaires majeurs concentrent le développement de la Phase IV :

Le **centre urbain** propose une offre de bureaux de dernière génération à proximité immédiate de l'offre de transport.

3 parcs d'activités en commercialisation :

- › Couternois, aménagé sur 67 hectares (foncier pour projets mixtes), Coupvray Parc.
- › Parc International d'entreprise (PIE), offre 140 hectares de foncier aménagé avec de nombreux services pour les salariés des entreprises.

LA PHASE V (2028-2040)

RAPPEL DU CONTEXTE

Une concertation préalable a été engagée à la fin de l'année 2021, sous la forme d'ateliers thématiques portant sur le développement durable, la mobilité, le développement économique et les modes de vie. Cette démarche participative a permis, dès avril 2022, de définir des orientations et des ambitions communes, partagées par les élus, EpaFrance et EuroDisney.

Ces échanges s'inscrivent dans le cadre renouvelé de la convention d'aménagement, qui renforce l'implication des collectivités locales dans l'élaboration des futures phases de développement du territoire.

Le 30 septembre 2022, EuroDisney a officiellement notifié à EpaFrance sa proposition de nouvelle phase d'aménagement. Les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année 2023 avec pour finalité la signature de cette nouvelle phase d'aménagement en décembre 2024.



LA PHASE V

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

→ Renforcement de l'attractivité économique

- Création de 112 000 m² de bureaux.
- Développement de 90 000 m² d'espaces économiques (vocation à définir).

→ Dynamisation du secteur touristique

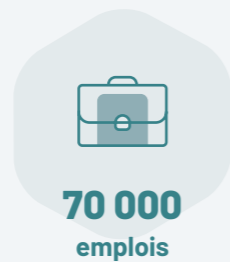
- Construction de 1 800 chambres hôtelières supplémentaires pour accompagner la croissance de la fréquentation.

→ Amélioration des mobilités durables

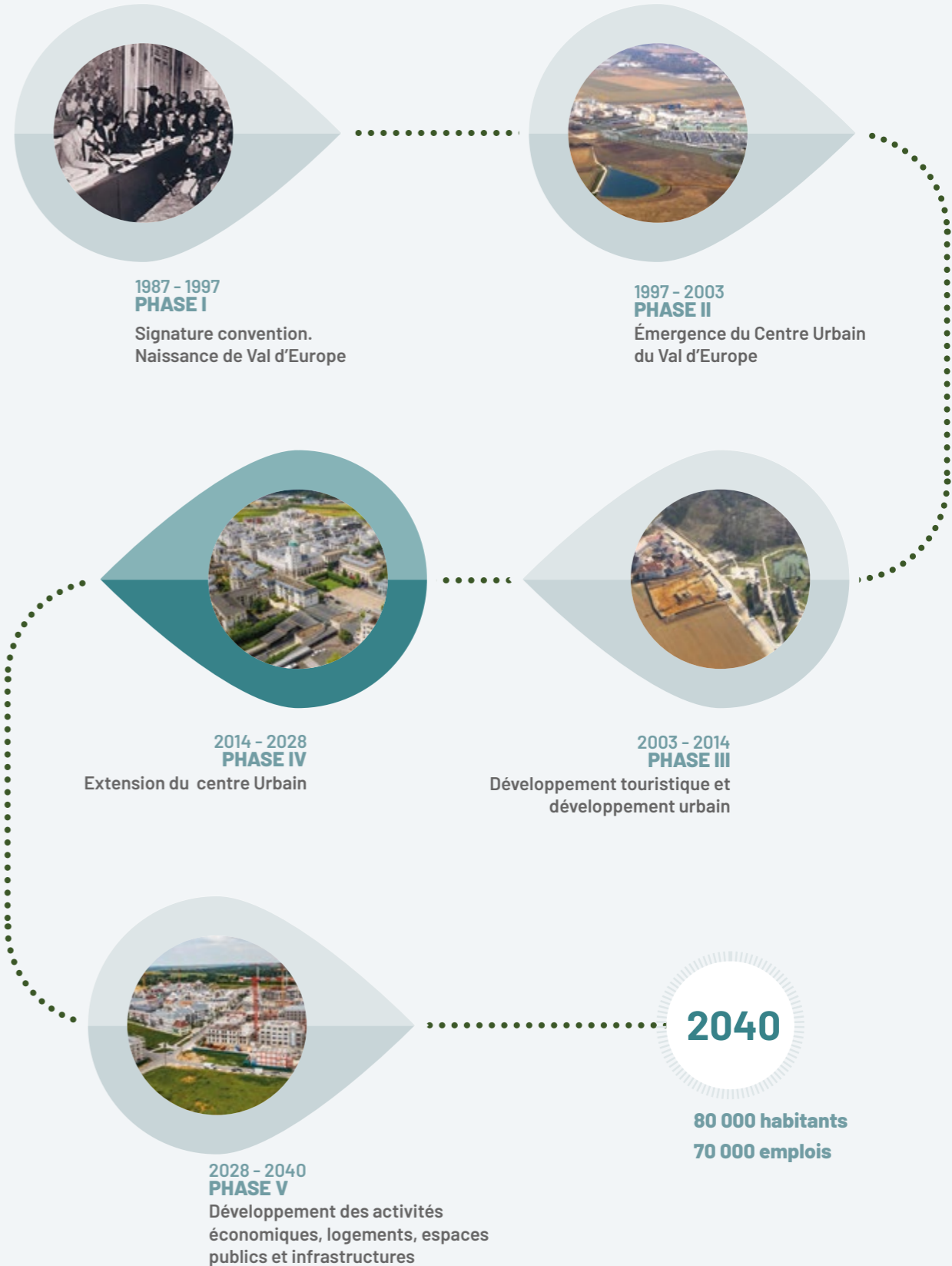
- Déploiement de projets visant à renforcer l'offre de transport existante.
- Priorité donnée aux alternatives à la voiture individuelle.

→ Développement résidentiel

- Construction de 6 000 logements.
- Réalisation de 1 880 logements en résidence.
- Mixité des programmes pour répondre à la diversité des profils et des besoins (habitants actuels et nouveaux arrivants).



PHASES DE DÉVELOPPEMENT DU VAL D'EUROPE



L'urbanisme

Val d'Europe Agglomération exerce la compétence urbanisme à travers l'élaboration, la mise en œuvre et la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cette compétence lui permet de définir une vision cohérente et partagée du développement territorial, en conciliant les enjeux de croissance démographique, de protection des espaces naturels, d'aménagement urbain et de transition écologique.

Afin d'harmoniser le cadre réglementaire en matière d'urbanisme sur l'ensemble des 10 communes, Val d'Europe Agglomération est engagée dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, document unique en matière de planification et d'urbanisme. Il détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols et s'impose à toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Pour rappel le PLUi en vigueur et approuvé en juillet 2016, couvre les 5 communes historiques (Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre et Serris). Sur les 5 autres communes (Esbly, Montry, Saint-Germain-sur-Morin, Villeneuve le Comte et Villeneuve Saint-Denis), le PLU communal s'applique.

PROCÉDURE DE RÉVISION GÉNÉRALE DU PLUi

En février 2020, le conseil communautaire de Val d'Europe Agglomération décide la révision générale du PLUi afin d'intégrer les 5 communes entrantes : Villeneuve le Comte et Villeneuve Saint-Denis en 2018 et Esbly, Montry et Saint-Germain-sur-Morin en 2020.

La révision générale du PLUi a pour objectif de partager un outil unique autour d'un projet territorial commun tout en conservant les spécificités propres à chaque commune.

LE TEMPS DU PLUi

Phase de diagnostic

Conseil Communautaire (CC) du 20 décembre : engagement de la procédure de révision à 5 communes

Février 2020 à l'été 2021

CC du 27 février : engagement de la procédure de révision à 10 communes

Été 2021 à 2023

6 et 7 novembre 2023 : réunions publiques

CC du 23 novembre 2023 : prescription de la révision générale du PLUi

Élaboration des orientations d'aménagement et programmation instruction administrative

22 et 25 avril : réunions publiques

Évolutions du PLUi en vigueur

CC du 18 avril : mise en compatibilité du PLUi pour la réalisation d'un port de plaisance à Coupvray

CC du 27 mai : intégration dans les annexes du PLUi un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat à Bailly-Romainvilliers

CC du 27 juillet : intégration dans les annexes du PLUi de 4 conventions de PUP à Coupvray



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

- **Concertation avec la population achevée** : réunions publiques en avril 2024.
- **Fin des études** de finalisation du projet de révision générale du PLUi
- **Retour des observations des communes** sur le projet de PLUi

ÉVOLUTIONS DU PLUi EN VIGUEUR

- **Port de Coupvray** : déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi pour la réalisation du projet d'intérêt général constitué d'un port de plaisance, la réalisation de logements, de commerces et des équipements publics - séance du conseil communautaire du 18 avril 2024.
- **Mise à jour par arrêté 11/2024 du 27 mai 2024** : intégration dans les annexes du PLUi de la délibération Conseil Municipal de la commune de Bailly-Romainvilliers en date du 19 juin 2023 instaurant un périmètre de sauvegarde du

commerce et de l'artisanat portant droit de préemption sur les fonds de commerces, les fonds artisanaux et les baux commerciaux.

→ Révision allégée n°5 du PLUi

Le Conseil Communautaire du 26 juin 2024 a approuvé la révision allégée n°5 ayant pour objet la suppression d'une protection espace boisé classé (EBC) sur la commune de Coupvray et un changement de zonage de parcelles situées sur la commune de Serris.

→ Mise à jour par arrêté 16/2024 du 24 juillet 2024

: intégration dans les annexes du PLUi de 4 conventions de Projet Urbain Partenarial (PUP) sur la commune de Coupvray.

→ Modification n°5 du PLUi

Approbation de la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en Conseil Communautaire du 19 décembre 2024.



PROCÉDURE DE RÉVISION GÉNÉRALE DU PLUi

PERSPECTIVES 2025

- Consultation des personnes publiques : Personnes Publiques Associées et Consultées (PPA et PPC et autres), Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe), Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CEDPENAF).
- Ouverture de l'enquête publique en septembre 2025.
- Approbation du PLUi fin 2025 / début 2026.

APPROBATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi)

Le RLPi a été **approuvé par le Conseil Communautaire le 26 juin 2024**.

Ce document a pour objet la gestion de l'impact des dispositifs publicitaires sur le cadre de vie, l'harmonisation de la réglementation locale sur le territoire adaptée aux spécificités communales et l'adaptation de la réglementation nationale en vigueur.

Pour rappel, le projet de RLPi a été initié en 2021 puis arrêté en septembre 2023.

NOUVEAUTÉ 2024 : LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE CRÉATION D'UNE ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE (ZAP)

Dans le cadre de la révision du PLUi, une procédure de création d'une ZAP au niveau intercommunal a été lancée afin de répondre aux enjeux de pérennisation et de redynamisation de l'activité agricole.

Le périmètre de cette ZAP compte 493,50 ha répartis sur 222 parcelles situées sur les communes de Magny le Hongre, Villeneuve le Comte et Villeneuve Saint-Denis.

Objectifs :

- › Préserver un espace agricole considéré comme «un espace de respiration» au sein du SDRIF.
- › Atteindre l'objectif du PCAET de Val d'Europe Agglomération : «Développer l'agriculture de proximité».
- › Donner de la visibilité et sécuriser les exploitations agricoles pour favoriser les dynamiques en cours au sein des exploitations.

LES ÉTAPES

Approbation du périmètre de la ZAE par les communes :

- › Magny le Hongre le 27 mai 2024.
- › Villeneuve le Comte le 28 mai 2024.
- › Villeneuve Saint-Denis le 12 novembre 2024.



ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE (ZAP) PERSPECTIVES 2025

- **Approbation du périmètre de la ZAP** en Conseil Communautaire.
- **Transmission du dossier aux services de l'État** pour passage en commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA).
- **Présentation du projet** dans le cadre d'une enquête publique organisée par les services de l'État.

ÉVOLUTION DES PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU) COMMUNAUX EN VIGUEUR

Parallèlement à l'élaboration du nouveau PLUi, Val d'Europe Agglomération poursuit l'adaptation de son droit des sols en modifiant, lorsque nécessaire, les documents d'urbanisme communaux en vigueur.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

En 2024, **9 procédures de modification de PLU communaux ont été approuvées**.

PLU DE LA COMMUNE D'ESBLY

→ **Mise à jour du PLU par arrêté 21/2024 du 4 septembre 2024** : intégration du RLPi, approuvé en juin 2024, dans les annexes du PLU d'Esby.

→ **Révision allégée n°1 du PLU lors du Conseil Communautaire du 26 juin 2024** ayant pour objet la suppression d'une protection Espace Boisé Classé (EBC) empêchant le développement de la zone d'activité commerciale.

→ **Modification n°1 du PLU lors du Conseil Communautaire du 19 décembre 2024** ayant pour objet la modification de certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation, la modification de plusieurs points de règlement, et l'inscription de deux parcelles en EBC.

PLU DE LA COMMUNE DE MONTRY

→ **Mise à jour du PLU par arrêté 22/2024 du 4 septembre 2024** : intégration du RLPi, approuvé en juin 2024, dans les annexes du PLU de Montry.

→ **Modification simplifiée n°4 du PLU lors du Conseil Communautaire du 26 septembre 2024** ayant pour objet la mise à jour et la modification ponctuelle du règlement écrit (mise à jour de la liste des

emplacements réservés, suppression de deux emplacements réservés, ajout de protections zones boisées et cœurs d'îlots).

→ **Mise à jour du PLU par arrêté 29/2024 du 14 octobre 2024** pour intégrer dans les annexes du PLU la suppression d'une servitude.

PLU DE LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

→ **Mise à jour du PLU par arrêté 23/2024 du 4 septembre 2024** : intégration du RLPi, approuvé en juin 2024, dans les annexes du PLU de Saint-Germain-sur-Morin.

PLU DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE LE COMTE

→ **Mise à jour du PLU par arrêté 24/2024 du 4 septembre 2024** : intégration du RLPi, approuvé en juin 2024, dans les annexes du PLU de Villeneuve le Comte.

PLU DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE SAINT-DENIS

→ **Mise à jour du PLU par arrêté 25/2024 du 04 septembre 2024** : intégration du RLPi, approuvé en juin 2024, dans les annexes du PLU de Villeneuve Saint-Denis.

BILAN 2024 DES AUTORISATIONS DROIT DU SOL

101 permis de construire
en 2024 (112 en 2023)

383 Déclarations préalables
en 2024 (477 en 2023)

2 permis d'aménager
en 2024 (3 en 2023)

560 Certificats d'urbanisme
d'information en 2024
(477 en 2023)

5 permis de démolir
en 2024 (8 en 2023)

52 Occupation du domaine
public en 2024

1 acquisition foncière
à Saint-Germain-sur-Morin

1 cession foncière
à Nesles-la-Montagne (02)

3 transferts de propriété
à Magny le Hongre

L'habitat et le logement

Garantir un logement accessible, de qualité et adapté aux besoins de tous les habitants constitue un enjeu majeur pour Val d'Europe Agglomération. En cohérence avec les orientations du Programme Local de l'Habitat (PLH), l'année 2024 a été marquée par la poursuite des actions en faveur d'une offre diversifiée, du renforcement du parc social et du soutien à la rénovation énergétique de l'habitat existant.

LA POLITIQUE DE PEUPEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS RÉSIDENTIELS

Val d'Europe Agglomération veille, à travers son **Programme local de l'habitat (PLH)**, à la mise en œuvre et au suivi de ces **engagements structurants** au service des habitants et du territoire.

L'année 2024 marque une **avancée importante dans la mise en œuvre de la politique de l'habitat à l'échelle intercommunale**, avec l'aboutissement d'un travail partenarial engagé avec l'État, les bailleurs sociaux, les réservataires et les associations depuis 2019-2020 dans le cadre de la Conférence intercommunale du logement (CIL). Ce travail a permis la validation de deux documents structurants :

› Le **Plan partenarial de gestion de la demande en logement social et d'information des demandeurs (PPGDID)** en février 2024.

› La **Convention intercommunale d'attribution (CIA)** en novembre 2024.

Ces documents définissent les modalités de mise en œuvre d'**outils d'aide à la décision** pour les communes, notamment :

› La **cotation de la demande**, qui renforce la transparence et l'information à destination des demandeurs de logements sociaux.

› La **gestion en flux**, qui vise à améliorer la mobilité au sein du parc social existant.

Ces dispositifs trouvent une application concrète dans :

› Les **bilans annuels des attributions** examinés en commissions d'attribution de logements sociaux (CALEOL).

› La **programmation des opérations de logements sociaux**.

En cohérence avec le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAGV), Val d'Europe Agglomération assure la **gestion et l'entretien de 5 aires d'accueil** réparties sur son territoire.



Logements - Chessy



POLITIQUE DE REPEUPLEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS RÉSIDENTIELS PERSPECTIVES 2025

- **Développement des champs d'observation de l'observatoire de l'habitat** pour mieux accompagner la stratégie locale afin d'observer, analyser et anticiper les dynamiques territoriales.
- **Poursuite des engagements et partenariats au service des habitants**, notamment avec : le GIP 77 (Groupement d'intérêt public), l'ADIL (Association Départementale Information Logement), le SURE (Service Unique de la Rénovation Énergétique), le Relais Jeunes.
- **Mise en œuvre des actions du PLH** : réalisation du diagnostic des Gens du Voyage (GDV), lancement d'une réflexion stratégique sur le foncier, construction d'un partenariat renforcé avec les communes.

LE SUIVI DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS

Au 31 décembre 2024, 857 logements ont été livrés sur le territoire dont 243 Logements Locatifs Sociaux (LLS), soit une hausse significative par rapport à 2023 (628 logements livrés). 98 % des livraisons ont été réalisées en zone d'aménagement concerté (ZAC), confirmant le rôle structurant de ces opérations dans la dynamique résidentielle du territoire.

En parallèle, 782 logements ont été autorisés en 2024, comprenant 107 LLS et 105 en Bail Réel Solidaire (BRS) et 324 déclarations d'ouverture de chantier (DOC) ont été enregistrées, dont 40 LLS.

Les livraisons sont comptabilisées à partir des DAACT (déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux) et/ou sur la base des informations transmises par les communes confirmant la livraison effective des logements.

	TOTAL LOGEMENTS LIVRÉS	DONT LLS	DONT BRS/ PRÊT SOCIAL LOCATION ACCESSION	DONT PLACES EN RÉSIDENCES SOCIALES	DONT PÉRIMÈTRE HORS DISNEY	DONT PÉRIMÈTRE IN DISNEY
2024	857	221 soit 24,6 %	32 soit 3,8 %	-	383 soit 45 %	474 soit 55 %
2023	628	139 soit 22 %	-	140 soit 22 %	211 soit 34 %	417 soit 66 %
2022	341	47 soit 14 %	35 soit 10 %	-	83 soit 24 %	258 soit 76 %

LE TEMPS DU PROGRAMME DE L'HABITAT



RÉPARTITION DES LIVRAISONS 2024 PAR COMMUNE

Chessy

- > ZAC de Chessy : 277 logements dont 50 LLS
- > ZAC des Studios et Congrès : 252 logements dont 85 LLS et 32 BRS
- > Bourg ancien : 2 logements

Couvray

- > ZAC des Trois Ormes : 74 logements
- > Bourg ancien : 9 logements

Magny le Hongre

- > ZAC du Courtalin : 86 logements dont 26 LLS

Saint-Germain-sur-Morin

- > Bourg : 5 logements

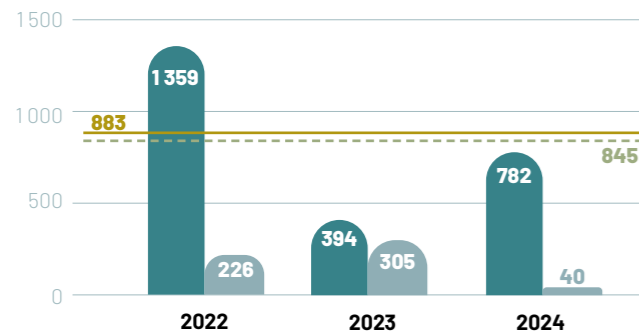
Serris

- > ZAC du Pré de Claye : 148 logements dont 50 LLS
- > Bourg ancien : 3 logements

Villeneuve le Comte

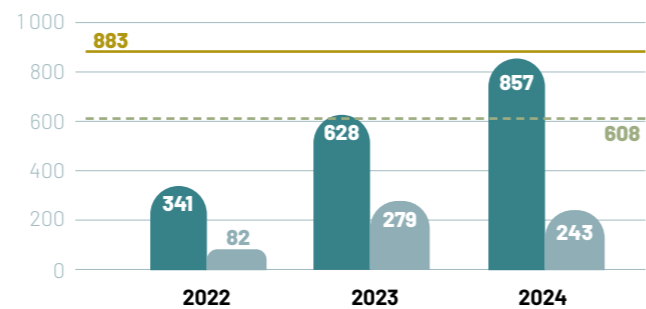
- > Bourg : 1 logement

Nombre de logements autorisés



■ Déclaration Ouverture de Chantier 5 communes
 ■ Dont logement social
 - - - Moyenne
 — Objectif PLH

Nombre de logements livrés



■ Logement livrés
 ■ Dont logements sociaux (LLS, BRS/PSLA et résidences sociales)
 - - - Moyenne
 — Objectif PLH

LE LOGEMENT SOCIAL

En conformité avec la réglementation et avec l'objectif de permettre à chacun de pouvoir vivre au Val d'Europe, Val d'Europe Agglomération poursuit son soutien au développement du logement social.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

→ **Soutien financier en accordant une garantie d'emprunt pour 9 opérations de logements**
 6 en Logements Locatifs Sociaux (LLS) soit 202 logements, 1 en résidence sociale soit 136 places et 2 en Bail Réel Solidaire (BRS) soit 52 logements en accession sociale.

→ **Production de logements sociaux**
 Parmi les 857 logements livrés en 2024, 243 sont des logements sociaux soit 28,4 % des logements livrés contre 139 en 2023 soit 22 %.



NOUVEAUTÉS 2024

- **Mise en application d'un nouveau règlement sur le territoire afin de réguler les locations de meublés touristiques de courte durée** pour les particuliers et les professionnels en juin puis en décembre 2024. Cette réglementation contribue à la loi du 19 novembre 2024 visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale.
- **Mise en place de l'observatoire de l'habitat**
 Il permet de suivre la production de logements, d'analyser l'évolution du parc et de vérifier la trajectoire des objectifs fixés dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2029, tant en matière de construction que d'amélioration de l'habitat.
 À terme, et avec l'appui du Système d'Information Géographique (SIG), l'observatoire a vocation à devenir un véritable outil d'aide à la décision, au service des communes, des élus et des partenaires du territoire.



SUIVI DE PRODUCTION DE LOGEMENTS PERSPECTIVES 2025

→ **1 305 logements** dont 285 LLS, 50 BR et 50 PSLA soit 29% de la production en social (locatif et accession).



Le Métropolis • Chessy

Les équipements publics

Garantir un cadre de vie de qualité et accompagner le développement du territoire nécessitent des équipements publics adaptés, fonctionnels et durables. Val d'Europe Agglomération accompagne la réalisation de ces projets, qu'il s'agisse d'équipements scolaires, culturelles, sportives, ou d'infrastructures de proximité.

Val d'Europe Agglomération assure des missions de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) pour le compte des communes qui le souhaitent, apportant ainsi son expertise technique, administrative et un soutien financier au service de projets structurants pour tout un territoire.

Ce soutien financier s'inscrit soit dans une enveloppe budgétaire significative pour les projets inscrits à l'Opération d'Intérêt National (OIN) pour l'accueil des nouvelles populations soit dans une enveloppe hors OIN.

LIVRAISON, TRAVAUX ET ÉTUDES

LIVRAISON EN 2024

PÉRIMÈTRE OIN

→ Groupe scolaire (GS) n°4 à Chessy

- École Champignac située 10 rue Haddock
- Équipement de 10 classes (6 classes élémentaire et 4 classes maternelle) avec 3 salles d'activité périscolaire et un espace de restauration sur une surface totale de 3 026 m².
- Démarrage des travaux courant 2^e semestre 2022.
- Réception des travaux : mai 2024.
- Livraison de l'équipement : août 2024.**
- Ouverture de l'équipement : rentrée 2024/2025.
- Maître d'œuvre : BPA Architectes.

PÉRIMÈTRE HORS OIN

→ Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à Montry

- Centre de loisirs Aquarelle
- Équipement d'une surface de 500 m² situé à l'arrière du groupe scolaire Louis Pergnaud composé de salles de motricité, d'activités, de cuisine, d'un dortoir, de sanitaires, de bureaux et d'espaces de jeux extérieur.



Centre de loisirs Aquarelle • Montry

EN TRAVAUX EN 2024

→ Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) n°3 à Chessy

- Équipement évolutif de 120 places (80 + 40 places) sur une surface de 809 m² et une emprise foncière de 5 500 m² située à l'angle de la rue des Quilles et de la rue des Pommiers coté bourg.

- Démarrage des travaux courant 2^e semestre 2024.
- Livraison prévisionnelle : 1^{er} trimestre 2026.
- Maître d'œuvre : Goudenege Architectes.

EN PHASE D'ÉTUDE EN 2024

→ Aménagement de 2 crèches à Coupvray

Dans la ZAC des Bonshommes

- Équipement petite enfance de 15 places, d'une surface utile de 248 m² doté d'une cour privative de 100 m² et situé dans une coque en VEFA.
- Maître d'œuvre : Idonéis.

Dans la ZAC des 3 Ormes

- Équipement petite enfance de 15 places d'une surface utile de 227 m².
- Maître d'œuvre : Idonéis.

Projets en phase conception en 2024.

Livraisons prévisionnelles : 2^e trimestre 2026.

→ Construction d'un gymnase à Coupvray

- Complexe sportif de 2 786 m² pouvant recevoir des compétitions de volley-ball de niveau national construit en 2 tranches qui comportera à terme : 1 salle de sport avec des gradins pour 250 spectateurs, 1 salle de sport pour les échauffements, des vestiaires, sanitaires et locaux administratifs.
- Phase d'études de projet : réalisation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) en 2024.
- Démarrage prévisionnel des travaux en 2025.
- Livraison prévisionnelle : 4^e trimestre 2026 / 1^{er} trimestre 2027.
- Maître d'œuvre : Dedalle.

→ Aménagement d'une micro-crèche et salles plurivalente à Serris

- Équipement petite enfance de 15 places d'une surface utile de 261 m² situé dans une coque en VEFA au sein de la ZAC du Pré de Claye.
- Livraison prévisionnelle : 2^e trimestre 2026.
- Salles plurivalentes d'une surface totale de 193 m² situées dans une coque en VEFA au sein de la ZAC du Pré de Claye.

→ Construction de la halle couverte du marché et aménagement des espaces extérieurs à Serris

- Lancement de la consultation travaux : décembre 2024.
- Maître d'œuvre : 5-Cinq Architectes.

→ Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à Villeneuve le Comte

- Création d'une extension au groupe scolaire existant pour la construction d'un ALSH de 120 places sur une surface totale de 670 m².
- Projet en phase conception en 2024.
- Dossier de consultation des entreprises : 2^e semestre 2025.
- Démarrage prévisionnel des travaux : 1^{er} trimestre 2026.
- Livraison prévisionnelle : 1^{er} trimestre 2027.
- Maître d'ouvrage : ARCHITECTE(S).

Le patrimoine intercommunal

En 2024, Val d'Europe Agglomération a poursuivi l'entretien et la valorisation de son patrimoine bâti composé d'équipements publics à vocation culturelle, sociale, sportive ou économique, de locaux techniques ainsi que d'une structure administrative.

Val d'Europe Agglomération assure également la gestion des infrastructures d'intérêt communautaire telles que la voirie, les accotements et l'éclairage public

L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE

LE PATRIMOINE BÂTI

Val d'Europe Agglomération assure le suivi régulier de ses bâtiments, avec la réalisation de travaux d'entretien courant et de maintenance.

Le patrimoine bâti est composé de :

- > 4 médiathèques situées à Bailly-Romainvilliers, Magny le Hongre, Serris bourg et Centre Urbain.
- > 1 salle de spectacles File7 à Magny le Hongre.
- > 1 centre aquatique situé à Bailly-Romainvilliers géré dans le cadre d'une délégation des services publics (DSP).
- > 1 maison des services publics (MSP) à Chessy Centre Urbain.
- > 1 centre social intercommunal La Maison Valeuropéenne à Serris Centre Urbain.
- > 1 pépinière d'entreprises à Serris.
- > Le siège et le centre technique de Val d'Europe Agglomération à Chessy bourg.

LES ESPACES VERTS

La gestion différenciée des espaces verts constitue pour Val d'Europe Agglomération une démarche stratégique visant à adapter les pratiques d'entretien en fonction des caractéristiques spécifiques de chaque site, de leur vocation ainsi que des exigences écologiques qui y sont associées. Cette approche permet d'optimiser les ressources mobilisées tout en garantissant la préservation de la biodiversité et la qualité des milieux naturels sur l'ensemble du territoire communautaire.

La mise en œuvre de cette gestion différenciée s'appuie ainsi sur des pratiques précises :

- > La gestion des pelouses en prairie naturelle favorise le maintien et l'apparition d'espèces végétales, tout en permettant le développement d'une faune invertébrée abondante, constituant une source alimentaire essentielle pour les oiseaux insectivores et les chauves-souris.
- > Le maintien de la ripisylve sur les berges des bassins d'eaux pluviales contribue à la préservation des capacités auto-épuratrices de ces milieux aquatiques.



BILAN ET ACTIONS PHARE 2024

→ **Lancement des travaux de remplacement des 2 pompes à chaleur** de la médiathèque du Val d'Europe à Serris (302 000 €/TTC).

→ **Nombre d'interventions réalisées : 361 dont 358 en régie** (électricité : 58, plomberie : 28, véhicules : 71, manifestations et pose de bâches rond-point : 28, serrurerie et menuiserie : 46, mise à disposition de matériel : 31 et divers : 96) et 3 par des entreprises.



BILAN ET ACTIONS PHARE 2024

→ **242 hectares d'espaces verts** sont gérés par Val d'Europe Agglomération dont 121 en gestion différenciée (235 hectares dont 120 en gestion différenciée en 2023).

→ **+ 7 hectares** situés dans le parc Urbain de Serris (tranche1) sont passés intercommunale en 2024.

→ **6,29 M€ de budget en 2024 pour l'entretien** des espaces verts communautaires.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

75 695 € TTC
Entretien patrimoine bâti

175 457 € TTC
Maintenance

FLUIDES

2023

629 809 € TTC

Électricité

y compris éclairage public :

339 322,94 € TTC

et écomobilité : **26 718,27 € TTC**

139 216 € TTC

Gaz

74 063 € TTC

Eeau

2024

817 826 € TTC

Électricité

y compris éclairage public :

202 500 € TTC

et écomobilité : **27 000 € TTC**

157 225 € TTC

Gaz

82 656 € TTC

Eeau

y compris arrosage public :

33 338 € TTC



ENTRETIEN DU PATRIMOINE BÂTI

PERSPECTIVES 2025

- **Livraison des travaux de remplacement des nouvelles pompes** à chaleur à la médiathèque du Val d'Europe.
- **Installation d'un écran acoustique** à la Maison des Services publics été 2025.
- **Campagne de relamping LED** sur les bâtiments intercommunaux (Centre Technique Intercommunal et Centre Culturel de Bailly-Romainvilliers).
- **Travaux d'aménagement** au centre culturel à Magny le Hongre (salles d'activités et borne d'accueil).
- **Travaux de remplacement du système sécurité incendie** (SSI) vétuste à La Grange, au Centre culturel de Bailly-Romainvilliers et à la médiathèques du Val d'Europe.
- **Fourniture et pose bardage** au Centre Social Intercommunal.
- **Étude et travaux de séparativité des eaux usées** au centre aquatique été 2025.
- **Travaux de rejointement des plages des bassins** du centre aquatique.
- **Création bureau gestionnaire** des gens du voyage.
- **Études aménagement** du parvis de la médiathèque à Magny le Hongre.

LA GESTION DES INFRASTRUCTURES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC COMMUNAUTAIRE

Dans une démarche alliant maîtrise des dépenses publiques et engagement environnemental, Val d'Europe Agglomération a achevé en janvier 2024 la dernière tranche de travaux de modernisation du parc d'éclairage public. Cette action s'est traduite par le **remplacement de 975 lanternes par des luminaires LED**, plus économes en énergie, et par **l'installation de dispositifs de télégestion permettant un pilotage optimisé de l'éclairage**.

Montant des travaux : 1 234 040 € / TTC.

En 2022 : 468 lanternes LED installées

En 2021 : 410 lanternes LED installées.

BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

- **Finalisation du remplacement des lampes par des LED** : de janvier 2023 à fin janvier 2024 : 975 lanternes LED installées soit 100 % de public communautaire.
- **Rénovation du réseau basse tension (BT) - année 1** : 4 500 ml de câble pour un montant de 382 037 € HT.
- **Modernisation de la télégestion du poste Lighting** : 25 971 € HT.
- **Création de bouclage entre les différents départs haute tension A (HTA)** : 63 949 € HT.
- **177 interventions en EP / SLT** en 2024.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PERSPECTIVES 2025

- **Poursuite de la réfection des câbles d'éclairage public en BT** - année 2 du plan particuliers d'intervention (PPI) : 317 000 € TTC.
- **Remplacement de contrôleurs vétustes sur la signalétique lumineuse tricolore (SLT)** sur carrefours à feux : 106 000 € TTC.
- **Lancement des études pour le poste d'éclairage public nord Coupvray**, en vue de renforcer le réseau et permettre l'alimentation de tous les futurs candélabres liés aux futurs projets.
- **Poursuite des bouclages HTA** : 97 500 € TTC.

La voirie



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

- **95 interventions** sur la voirie et le mobilier urbain assurées par un prestataire
- **Réfection complète de la méridienne à Serris** (entre le giratoire Simone Veil et le carrefour Cours du Danube / Gondoire) : 3 630 m², 670 tonnes d'enrobé, 17 chambres et 960 m de fourreaux pour l'éclairage public et la signalisation lumineuse tricolore. Travaux réalisés de nuit. Montant des travaux : 167 256 € TTC.
- **Mise en place d'un dispositif expérimental de séparation des voies en gare routière Sud Chessy** : 116 ml pour un montant de 29 569 € TTC.



LA VOIRIE PERSPECTIVES 2025

- **Poursuite des travaux de réfection complète de la voirie** de la Méridienne à Serris entre le carrefour du cours du Danube/Méridienne sur Serris et le giratoire Simone Veil à Chessy.
- **Réfection du cheminement béton** à Magny le Hongre avenue des 2 Golfs.
- **Création des nouveaux bureaux** pour le gestionnaire des aires d'accueil des gens du voyages.
- **Installation d'un mur et de grilles anti franchissement** GRS à Chessy.

LA VOIRIE ET LE MOBILIER URBAIN COMMUNAUTAIRES

Val d'Europe Agglomération assure l'entretien et la gestion des voiries d'intérêt communautaire. Il s'agit notamment des grands axes intercommunaux, des voiries desservant les zones d'aménagement concerté (ZAC) à vocation économique, de certaines pistes cyclables, des aires d'accueil des gens du voyage ou encore des gares routières.

Ces infrastructures, équipées de mobilier urbain (éclairage public, feux tricolores, barrières, panneaux de signalisation, potelets...), font l'objet d'un suivi attentif. **Chaque semaine, des tournées de contrôle sont réalisées** pour planifier des interventions en entretien préventif et curatif et également pour des travaux de plus grande envergure, allant jusqu'à des opérations d'investissement.

La signalétique horizontale

Val d'Europe Agglomération consacre chaque année un budget spécifique à la réfection de la signalisation horizontale (marquage au sol) sur les voiries, accotements et pistes cyclables qu'elle gère. L'intensité du trafic entraîne une

usure rapide des peintures, nécessitant des interventions régulières. Certaines voiries sont ainsi reprises annuellement, d'autres selon un cycle de 4 ans, en fonction de leur niveau de fréquentation.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

- **Réfection des marquages au sol** : boulevard circulaire / Méridienne, avenue Paul Seramy, boulevard Robert Schuman, rue de la Fosse des Pressoirs, avenue Goscinny / Vernes, rue de la Planchette, rue d'Ariane, avenue Bellesmes / des 2 Golfs, RD 406, les gares routières Nord et Sud de Chessy, ZAC du Prieuré et ZAC du Couvernois Sud.
- **Réfection de certains tronçons de pistes cyclables et quelques bâtiments publics pour un montant de 271 634 € HT.**



ÉCLAIRAGE PUBLIC

100% de l'éclairage public communautaire équipés en lampes LED

3 643 points lumineux

1 539 601 KWH d'économie d'énergie

BUDGET ÉCLAIRAGE PUBLIC

1 013 772 € TTC
fonctionnement

989 442 € TTC
investissement



INTERVENTIONS BÂTI ET VOIRIE

361 interventions sur le bâti communautaire dont 358 en régie

95 interventions sur la voirie communautaire

BUDGET VOIRIE ET MOBILIER URBAIN

203 608 € TTC
fonctionnement

1 527 084 € TTC
investissement

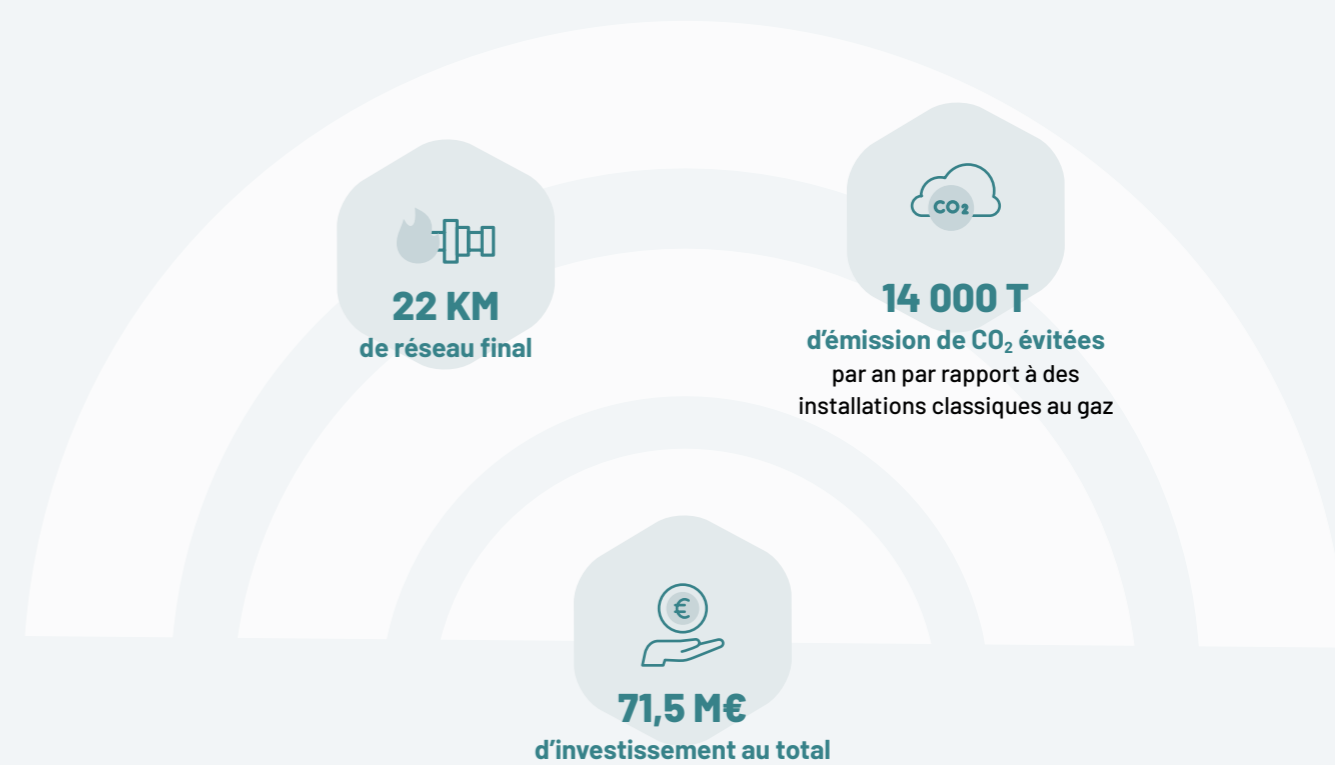
Le réseau de chaleur

Val d'Europe Agglomération poursuit le développement de son réseau de chaleur afin de proposer une solution de chauffage performante, économique et plus respectueuse de l'environnement. En valorisant des sources d'énergie locales et renouvelables, elle agit concrètement pour réduire l'empreinte carbone du territoire tout en répondant aux besoins croissants en énergie.

Dès 2014, un premier schéma directeur a été établi sur le secteur IV du Val d'Europe, prévoyant notamment la mise en service du doublet géothermique de Villages Nature et le déploiement de réseaux de chaleur urbains sur 3 ZAC (Pré de Claye, Studios et Congrès, Pointe Nord). Ce projet visait une production annuelle d'environ 17 GWh de chaleur, dont 64 % issue d'énergies renouvelables, principalement grâce à la géothermie développée par la Société Géothermale du Val d'Europe (SGVE). Cette installation alimente également le parc Disneyland Paris, dans le cadre d'une convention de vente de chaleur.

En 2017, Val d'Europe Agglomération a confié la mise en œuvre et l'exploitation du réseau de chaleur à la société Coriance, dans le cadre d'un contrat de concession de 24 ans, géré par EVVE - Énergie Verte de Val d'Europe, société dédiée.

Les études de développement de la phase V ont permis d'identifier que les besoins actuels et nouveaux, permettraient de porter économiquement la réalisation d'un puits de géothermie propre au Val d'Europe.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

- **Étude de mise à jour du Schéma Directeur Réseau de Chaleur** avec possibilité de développer le réseau sur le Centre urbain et les futures ZAC alentour (Gasset, TGV Est et La Motte) pour atteindre 70 à 80 GWh à l'horizon 2040.
- **Validation du Schéma Directeur Réseau de Chaleur** lors du Conseil Communautaire du 29 février 2024.
- **Fin des travaux pour l'interconnexion** entre la ZAC des Studios et Congrès et la ZAC du Pré de Claye via les cours du Danube et de la Tamise ainsi que la desserte des futures ZAC de la phase V.
- **Dépôt du permis de construire pour la chaufferie de la ZAC du Pré de Claye** pour une mise en service prévue en 2027.

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU RÉSEAU DE CHALEUR

Le réseau de chaleur devrait permettre de produire plus de 92 % de la chaleur par EnR à terme, soit plus de 90% en moyenne sur la durée du contrat. Sur le périmètre de desserte, cette installation permettra d'éviter l'émission de plus de 14 000 T de CO₂ par an par rapport à des installations classiques au gaz.



LE RÉSEAU DE CHALEUR PERSPECTIVES 2025

- **Fin des travaux d'interconnexion.**
- **Essai du réseau sur l'interconnexion et mise en service.**
- **Fin des travaux de la chaufferie ZAC Pré de Claye.**
- **Raccordements de lots prévus sur ZAC du Centre Urbain du Val d'Europ, ZAC du Pré de Claye et Pointe Chessy.**
- **Dépôt de permis minier pour le doublet géothermique.**

Le Système d'Information Géographique

Véritable outil transversal d'aide à la décision, le Système d'Information Géographique (SIG) de Val d'Europe Agglomération permet de centraliser, d'analyser et de représenter spatialement des données essentielles à la conduite des politiques publiques.

Le Système d'Information Géographique (SIG) est un outil stratégique pour de nombreux domaines : urbanisme, voirie, assainissement, gestion des équipements publics, environnement, réseaux numériques.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

→ Élaboration d'une nouvelle carte 3D

- Mise à jour de la MAP 3D acquise en 2023, afin d'améliorer la représentation des dynamiques urbaines et l'expérience utilisateur lors du Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) 2024.
- Ajout de nouveaux visuels photographiques : intégration d'images récentes pour une meilleure illustration du territoire.
- Refonte de la mise en page : amélioration de l'ergonomie et de l'esthétique pour une navigation plus intuitive et une meilleure lisibilité.

→ Enrichissement des données 2D : ajout de nouvelles informations thématiques pour compléter l'analyse territoriale.

→ Mise à jour complète de la plateforme SIG

- Optimisation de l'accès aux données géospatiales.
- Meilleure expérience utilisateur.
- Infrastructure plus robuste et évolutive.



SIMI • Paris
 © Stéphane Gautier



LE SIG

PERSPECTIVES 2025

PATRIMOINE FOURREAUX : GESTION ET VALORISATION

Face à la diversité des gestionnaires d'infrastructures (opérateurs, syndicats, collectivités), l'inventaire du patrimoine de fourreaux constitue un levier stratégique pour structurer la gestion des réseaux télécoms et optimiser l'usage des capacités disponibles.

→ Objectifs :

- Offrir une solution de location des fourreaux télécoms, permettant aux opérateurs de bénéficier d'un accès encadré et optimisé aux infrastructures existantes.
- Définir une tarification et des conditions d'utilisation, assurant une gestion transparente et équitable des infrastructures.
- Régulariser les emprunts existants, afin de clarifier l'utilisation des fourreaux et d'éviter toute occupation non conforme.
- Optimiser la perception de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP), en aidant les communes à collecter les redevances liées aux infrastructures exploitées par les opérateurs.

Cette démarche permet aux collectivités et aux gestionnaires d'infrastructures de bénéficier d'une meilleure maîtrise de leur patrimoine, d'optimiser leurs ressources financières et de faciliter le développement des réseaux numériques sur le territoire.

BASES DE DONNÉES INTERNES : NETTOYAGE ET OPTIMISATION

Val d'Europe Agglomération dispose d'une base de données diversifiée, regroupant de nombreuses informations essentielles à la gestion du territoire. Afin d'assurer la pertinence et la fiabilité de ces données, une opération de nettoyage et de vérification sera mise en place.

→ Objectifs :

- Éliminer les données obsolètes : suppression des informations anciennes ou non exploitées afin d'améliorer la clarté et la performance du système.
- Mettre à jour les données existantes : intégrer les dernières informations disponibles pour garantir une base à jour et en adéquation avec les réalités du territoire.
- Vérifier la documentation des données : s'assurer que chaque jeu de données est correctement décrit (métadonnées) pour faciliter leur exploitation.
- Optimiser l'accessibilité et la cohérence : garantir que les bases de données disponibles sont bien structurées et conformes aux besoins des utilisateurs.

Cette démarche permet de maintenir une base de données fiable, tout en facilitant son exploitation pour la gestion et l'aménagement du territoire.



Bassin d'eaux pluviales • Magny le Hongre



03 UNE AGGLOMÉRATION DURABLE

VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION

est engagée dans un modèle durable de développement. Elle agit au quotidien sur la préservation de l'eau, la gestion des déchets et le déploiement des mobilités, tout en créant et préservant des espaces naturels de qualité, favorisant la biodiversité et le bien-être de tous.

50 | LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

54 | LA GESTION DE L'EAU

59 | LA GESTION DES DÉCHETS

61 | LES MOBILITÉS ET LES TRANSPORTS

La transition écologique

Engagée dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique, Val d'Europe Agglomération met en action son Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) depuis 2023. Ce dispositif traduit localement les objectifs fixés par la loi du 17 août 2015, en mobilisant les compétences de la collectivité pour atténuer et s'adapter au changement climatique, améliorer la qualité de l'air, maîtriser les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables.

Approuvé en 2022, le Plan Climat Air-Énergie Territorial de Val d'Europe Agglomération est dans sa phase opérationnelle. Outil d'animation et de coordination de la transition écologique, il se compose d'un programme de 47 actions

réparties autour de 4 grandes thématiques : développement et résilience, exemplarité et mobilisation, énergie et sobriété, économie circulaire.

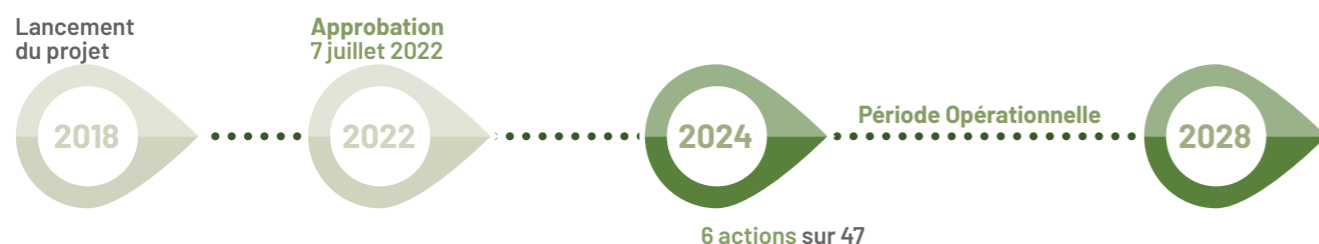
BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

- **Élaboration du Pacte Territorial France Renov' avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)** afin de soutenir le maintien et le développement du Service Unique de la Rénovation Énergétique (SURE) qui dispensent aux particuliers des conseils neutres, gratuits et indépendants pour l'amélioration de leur habitat.
- **Élaboration du Bilan Carbone et du Plan de Transition** qui a permis de formaliser une stratégie énergétique et environnementale du territoire sur ses émissions carbone à court, moyen et long terme.
- **Élaboration d'un diagnostic et pose des premiers éléments de stratégie dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial**, qui permettra de fédérer les

différents acteurs du territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé.

- **Organisation de la 1^{re} édition du Défi Famille Zéro-Déchet** : 10 familles Valeuropéennes accompagnées et suivies dans leur démarche de réduction de déchets.
- **Élaboration du Plan Air Renforcé** : réalisation d'un inventaire des émissions de polluants, et formalisation d'objectifs quantitatifs biennaux de réduction de ces émissions, avec une liste d'actions pour atteindre ces objectifs.

LE TEMPS DU PCAET



LE PLAN D'ACTIONS DU PCAET

DÉVELOPPEMENT & RÉSILIENCE

Actions	Fin 2024
Séquestrer du carbone par une gestion agricole	60 %
Séquestrer du carbone par une gestion forestière	40 %
Adapter les arbres au changement climatique	5 %
Intégrer le risque inondation à l'aménagement du territoire	60%
Anticiper les enjeux à venir sur l'approvisionnement en eau potable	60 %
Assurer le confort d'été des usagers du territoire	20 %
Développer les infrastructures pour les déplacements en modes doux	60%
Amélioration continue sur l'offre de transport en commun	60%
Optimiser les déplacements domicile-travail des entreprises	5%
Accompagner le secteur du tourisme vers une mobilité décarbonée	5%
Améliorer la visibilité des transports locaux	100%
Limiter l'usage de la voiture thermique en ville	20%
Développer le GNV comme carburant alternatif	5%

EXEMPLARITÉ & MOBILISATION

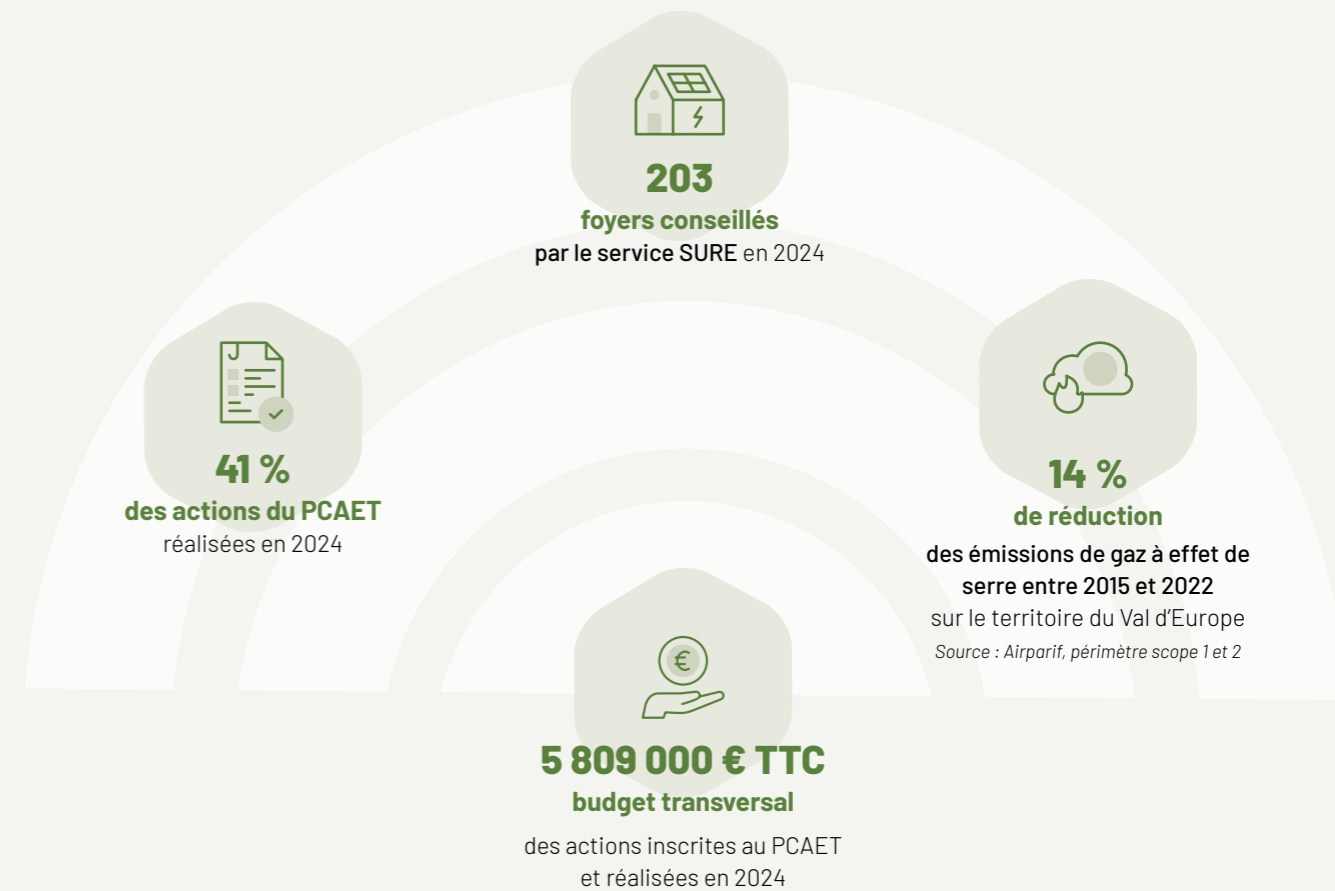
Actions	Fin 2024
Créer des instances pour le suivi du plan d'actions	100%
Identifier un budget annuel pour la mise en place des actions	60%
Des élus experts sur les sujets de la transition écologique	20%
Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation	40%
Créer une " Maison de l'écologie "	5%
Rendre visible les initiatives des habitants et des entreprises	5%
Réaliser un Bilan Carbone Patrimoine et Compétence	80%
Construire de manière exemplaire	60%
Maîtriser l'énergie des bâtiments publics	20%
Maîtriser l'énergie sur l'éclairage public	100%
Formaliser une politique d'achat durable	20%
Être exemplaires dans le déplacement des agents et des élus	5%
Veille sur la qualité de l'air	80%

ÉNERGIE & SOBRIÉTÉ

Actions	Fin 2024
Favoriser la création d'une filière bois-énergie	5%
Prendre en compte le schéma directeur de la méthanisation	5%
Développer les réseaux de chaleur	80%
Développer le solaire photovoltaïque en parking et toitures	20%
Créer une Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique	100%
Accompagner les entreprises pour la maîtrise de l'énergie	5%
Permettre l'effacement résidentiel et petit tertiaire	5%
Être ambitieux sur les performances des constructions neuves	60%

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Économie circulaire	Fin 2024
Développer l'agriculture urbaine et les circuits de proximité	20%
Accompagner techniquement et financièrement les associations	5%
Développer les produits biosourcés et locaux pour la construction	4%
Favoriser le compostage groupé	80%
Favoriser le compostage individuel	80%
Réduire la production de déchets des cantines du territoire	20%
Permettre des événements zéro-déchets	60%
Offrir un modèle d'émulation avec le défi famille zéro-déchet	100%
Améliorer le suivi/traitement des déchets du bâtiment et secteur TP	5%
Faire émerger l'économie circulaire entre les entreprises locales	20%
Développer le tri des déchets pour le secteur du commerce	5%
Développer un tourisme durable	5%
Étudier la collecte séparative des biodéchets	100%



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
PERSPECTIVES 2025

- Organisation de balades thermiques avec le SURE et de réunions d'information.
- Démarrage du travail sur l'achat durable avec la cellule marchés publics pour répondre aux ambitions du plan de transition carbone.
- Élaboration du plan d'action pour le Projet Alimentaire Territorial (PAT), et candidature pour une labellisation de niveau 2 auprès du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.
- Élaboration d'une stratégie de sobriété et de rénovation énergétique du patrimoine intercommunal, avec des actions opérationnelles à court terme ainsi qu'un plan pluriannuel d'investissement.
- Bilan de la 1^{re} édition du Défi Famille Zéro-Déchet et lancement de la 2^{de} édition.

La gestion de l'eau

La gestion de l'eau constitue une mission essentielle de Val d'Europe Agglomération, à la croisée des enjeux environnementaux, sanitaires et de qualité de vie. Qu'il s'agisse de la production et distribution d'eau potable, de la gestion des eaux usées, des eaux pluviales et des bassins, elle agit pour garantir un service performant, durable et conforme aux exigences réglementaires.

LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

L'accès à une eau potable de qualité et la gestion efficace des eaux usées constituent des enjeux majeurs. En 2024, Val d'Europe Agglomération a poursuivi ses missions afin de

garantir un service public performant et adapté aux évolutions démographiques.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

ÉTUDES

→ Poursuite de l'étude stratégie eau potable de la Vallée de la Marne

L'objectif de cette étude, lancée en juin 2023 pour une durée prévisionnelle de 24 mois, est de :

- Définir une stratégie de gestion de l'eau à l'échelle du nord du département (bassin de la Marne).
- Renforcer le poids des collectivités face aux producteurs privés.
- Anticiper et s'organiser en cas de crise.
- Maîtriser le système technique de production et de distribution en eau potable et en échanges d'eau.
- Connaître, optimiser et sécuriser l'eau de la Marne.

→ Poursuite de l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA)

Programme pluriannuel de travaux à l'échelle des 10 communes, mise à jour du zonage des Eaux Usées (EU) et de l'Eau Potable (EP) pour intégration dans les documents d'urbanisme.

Coût de l'étude : 918 153 €/TTC subventionnée à hauteur de 517 791 € par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et à hauteur de 73 970 € par le Département de Seine-et-Marne.

→ Validation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)

Le SDAEP permettra au travers d'un programme de travaux pluriannuels de définir les modalités de collecte et d'épuration des EU et de collecte et de gestion des EP.

Coût de l'étude : 395 400 €/TTC subventionnée à hauteur de 282 480 € par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

TRAVAUX

→ Poursuite des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux enterrés eaux usées (EU), eaux pluviales (EP) et alimentation en eau potable (AEP) à Coupvray

Réalisation de la phase 2 (rue de Montry, rue de l'Église, rue de Paris, rue Saint Denis et rue de la Touarte).

Montant des travaux : 4 928 259 € TTC. Subventions : 389 471 € de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et 108 559 € du Département de Seine-et-Marne.

→ Achèvement des travaux de reconstruction de la station d'épuration des eaux usées (STEP) à Esbly

Ouvrage conçu pour traiter la charge maximale de 7 300 H (Équivalent-Habitant) et équipé d'un bassin d'orage de 550 m³.

Montant des travaux : 4 529 878 € TTC. Subventions : 2 048 529 € de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et 635 733 € du Département de Seine-et-Marne.

→ Poursuite des travaux de raccordement des Eaux Usées (EU) à Villeneuve Saint-Denis

Démolition de la STEP et raccordement des EU au réseau de Val d'Europe Agglomération via le point de relevage de Villages Nature - 2 998 ml dont 2 970 en refoulement.

Montant des travaux : 2 247 620 € TTC hors subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Département de Seine-et-Marne.

LE TEMPS DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

De 2021 à 2022
Recueil et analyse des données et reconnaissances terrain



Fin 2021 à début 2023
Campagne de mesures et diagnostic des réseaux



Fin 2021 à fin 2023
Investigations complémentaires et bilan des désordres



Fin 2023 à 2024
Réalisation du Schéma directeur Assainissement et des zonages EU et EP
En 2024
Poursuite des études



LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT PERSPECTIVES 2025

→ Poursuite de l'étude stratégie Eau Potable de la Vallée de la Marne

- Comité de pilotage de restitution de la phase 2 prévu en juin 2025.
- Définition des hypothèses et des scénarios de crise.
- Démarrage de la phase 3 (dernière phase).

→ Poursuite de l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement

- Validation du programme des travaux.
- Élaboration et validation des zonages EU/EP suivie d'une démarche de concertation via une enquête publique.

→ Finalisation du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)

- Études opérationnelles de faisabilité pour la réalisation des travaux.

→ Poursuite des travaux de réhabilitation des réseaux à Coupvray

- Fin des travaux de la phase 2.
- Lancement des études pour la phase 3 pour un démarrage en 2026.

→ Achèvement des travaux de raccordement des EU à Villeneuve Saint-Denis au réseau de Val d'Europe Agglomération.

→ Mise en service officielle de la STEP à Esbly après la poursuite d'une phase d'observation pour obtention de la conformité

LA GESTION DE L'AQUEDUC ET DE LA SOURCE DE LA DHUYS

Val d'Europe Agglomération a acquis l'aqueduc de la Dhuis (sur 97 km) auprès de la ville de Paris début 2016, afin d'utiliser cette ressource en eau comme l'alimentation principale du Val d'Europe, sécurisée et complétée par l'eau de la Marne traitée à l'usine d'Annet-sur-Marne.

Une usine de clarification a été mise en service à Pargny-la-Dhuys fin 2021, là où jaillissent les sources de la Dhuis. Cet ouvrage, qui complète l'usine de clarification existante de Coupvray, a pour but de pouvoir exploiter au maximum l'eau captée à la source.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

→ Poursuite de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP)

Une consultation interservices a été initiée par l'ARS de l'Aisne, toutes les consultations interservices ont pu être réalisées.

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES ET DES INONDATIONS

Depuis 2016, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est exercée en propre par Val d'Europe Agglomération sur une partie de son territoire mais également par 2 syndicats dans le cadre d'un transfert de

compétence : le SMAGE des 2 Morin sur le bassin versant du Grand Morin et le SyAGE sur le bassin versant de l'Yerres.

En 2024, Val d'Europe Agglomération a poursuivi une politique active en matière de prévention des inondations.

LES EAUX PLUVIALES ET LES INONDATIONS



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

→ Étude de définition GEPU

En 2024, Val d'Europe Agglomération a décidé de lancer une étude sur la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU), afin de clarifier les attendus de cette compétence au regard des imbrications entre la GEPU, la GEMAPI et le ruissellement et les modalités de gestion des ouvrages de collecte des eaux pluviales de façon uniforme à l'échelle du territoire.

Coût de l'étude : 73 200 €/TTC.

→ Étude de vulnérabilité aux inondations

Cette étude démarrée en 2023, a permis de définir les axes de la stratégie et de rédiger une ébauche du plan d'action. En parallèle, Val d'Europe Agglomération a engagé l'élaboration de son Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) afin d'organiser la solidarité et de préparer la réponse intercommunale à profit des communes face à des situations de crise.

→ Inondations 2024 : gestion des pics de crue jamais atteints

Les épisodes pluvieux intenses de février et d'octobre 2024, combinés à la saturation des sols, ont entraîné une crue de la Marne et du Grand Morin, des phénomènes de ruissellement et des débordements significatifs notamment à Saint-Germain-sur-Morin et Esbly. Des débordements ponctuels de cours d'eau et de fossés ont également impacté les communes du sud du territoire, notamment à Villeneuve Saint-Denis : débordement du ru du Gibet, inondation de la RD88A.

Actions de Val d'Europe Agglomération : suivi quotidien de l'évolution de la situation et de ses impacts potentiels sur les compétences exercées par l'agglomération : gestion des bassins de rétention des eaux pluviales, assainissement et eau potable, collecte des ordures ménagères.

LES BASSINS DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES

Les bassins d'eaux pluviales (BEP) sont des infrastructures essentielles qui contribuent non seulement à la qualité de vie au Val d'Europe, mais jouent un rôle clé dans la rétention et la régularisation des eaux pluviales urbaines.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

TRAVAUX ET ENTRETIEN DES BEP

Les 35 Bassins de rétention des Eaux Pluviales (BEP) gérés par Val d'Europe Agglomération font l'objet d'une attention particulière afin d'en garantir le fonctionnement technique :

→ Achèvement du curage mécanique du BEP 4 à Chessy

en novembre 2024 (démarrage en novembre 2023) : évacuation de 9 000 m³ de sédiments. Coût des travaux : 1 293 600 €/TTC.

→ Poursuite des travaux d'extension des BEP 14A à Coupvray à BEP 5A à Serris.

Ces extensions nécessitent le terrassement et l'évacuation de volumes de terre important (110 000 m³ à Serris et 20 000 m³ à Coupvray) réutilisés pour la création de merlons au sud du boulevard du Grand Fossé à Coupvray et le long de l'avenue Paul Séramy ainsi que pour le remblai de fossé sur le chantier du demi-barreau Bailly/Coutevroult porté par le Département de Seine-et-Marne.

Coût des travaux du BEP 14A : 934 756 €/TTC.
 Coût des travaux du BEP 5A : 934 756 €/TTC.

→ Lancement du curage mécanique du BEP2 à Coupvray

en novembre 2024 : évacuation de 4 600 m³ de sédiments. Coût des travaux : 802 560 €/TTC.

→ Lancement de l'aménagement de la Zone d'Expansion des Crues (ZEC) sur l'emprise des 14 hectares des marais de Coupvray/Esbly

situés au nord du Canal de Meaux à Chalifert. L'objectif est de permettre le stockage et l'épandage des volumes d'eaux pluviales (occurrence trentennale) générées par le bassin versant du ru de Coupvray au nord du Canal afin de limiter les risques hydrauliques dans la traversée d'Esbly. Les continuités écologiques seront maintenues et amplifiées.

Coût des travaux : 993 215 €/TTC.

ORGANISATION DE CLASSES D'EAU À DESTINATION DES SCOLAIRES

Val d'Europe Agglomération anime un dispositif pédagogique visant à initier les élèves de CP aux enjeux liés à l'eau au travers d'une immersion concrète autour d'un BEP.

En 2024, 411 élèves scolarisés à Bailly-Romainvilliers, Esbly, Magny le Hongre, Montry, Saint-Germain-sur-Morin et Serris ont été sensibilisés aux milieux aquatiques, au rôle des BEP, au cycle de l'eau et aux gestes écoresponsables.

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE ET HYDRAULIQUE



RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

- Le Grand Morin
- La Marne
- Autres réseaux hydrographiques dont les rus du Bicheret, de Coupvray, des Gassets, de la Folie et du Lochy

BASSINS

- Bassins d'Eaux Pluviales

ZONE D'EXPANSION DES CRUES

- Zone d'expansion des Crues Marais de Coupvray - Esbly



LA GESTION DES EAUX PLUVIALES ET DES INONDATION PERSPECTIVES 2025

- Finalisation de l'étude GEPU.
- Curage du BEP 1 à Coupvray.
- Lancement des travaux d'extension du BEP 17 (tranche 2) à Serris.
- Lancement des travaux du BEP 5 (tranche 2) à Serris.
- Instauration de la taxe GEMAPI.

La gestion des déchets

Val d'Europe Agglomération exerce la compétence de collecte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire. Cela inclut les ordures ménagères résiduelles, les déchets recyclables, le verre, les encombrants ainsi que les déchets végétaux. Elle assure également la mise à disposition des équipements de collecte, tels que les bacs roulants et les bornes d'apport volontaire. La compétence traitement des déchets est, quant à elle, déléguée au SMITOM Nord Seine-et-Marne.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

- **Modernisation du parc de conteneurs par la pose de puces électroniques**
Opération de puçage réalisée afin de mesurer l'utilisation du service de collecte des déchets et de tendre à optimiser le dispositif pour en maîtriser les coûts.
- **Déploiement du service de collecte des biodéchets alimentaires**
Préparation du dispositif par la définition du dispositif d'inscription pour les administrés, la validation des emplacements des abri-bacs en lien avec les communes, l'organisation du déploiement et la définition des besoins pour les commandes de matériel.
Le SMITOM Nord Seine-et-Marne a lancé un appel d'offres pour le traitement de ces biodéchets : ils seront acheminés sur un site de valorisation organique situé dans l'Oise pour être transformés en compost.
- **Actions de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets et au compostage**
Tout au long de l'année 2024, Val d'Europe Agglomération et son ambassadeur du tri se sont mobilisés pour promouvoir les écogestes et encourager la réduction des déchets auprès du grand public lors d'événements : World Clean Up Day Val d'Europe, Défi Famille Zéro Déchet, atelier de Noël à la médiathèque du Val d'Europe (organisés

par Val d'Europe Agglomération), Fête du Printemps à Esby, Les Bucoliques à Coupvray, Fête de Saint-Germain-sur-Morin, Fête de la Terre à destination des Cast Members.
 Val d'Europe Agglomération participe également financièrement à l'achat de composteurs : en 2024, 295 composteurs ont été acquis soit +47% par rapport à 2023.

→ **Contribution à l'Appel à projets CITEO : plan d'actions 2025/2026 cofinancé à hauteur de 70 %**
 Agglomération a déposé une candidature commune à l'appel à projets lancé par l'éco-organisme CITEO, avec pour objectif de renforcer la qualité du tri sur le territoire.
Actions inscrites à cet appel à projets : la poursuite de l'équipement des camions de collecte en caméras embarquées pour améliorer le suivi terrain, le déploiement de supports de communication, dont des mémo-tri, et des campagnes de sensibilisation en porte-à-porte, assurées par des éco-animateurs.

→ **Organisation de l'évènement World Clean Up Day Val d'Europe**
 800 cleaners se sont mobilisés, permettant le ramassage de 71 950 mégots, d'environ 100 kg de verre, de plus de 5 000 litres de déchets ménagers non recyclables et de plus de 6 000 litres de déchets recyclables.



ÉVOLUTION DES VOLUMES EN KG PAR HABITANT

	ORDURES MÉNAGÈRES	PAPIERS ET EMBALLAGES	EMBALLAGES EN VERRE	ENCOMBRANTS	DÉCHETS VERTS
2022	221	48	20	18	43
2023	234	46	20	20	54
2024	241	50	20	15	55



ÉVOLUTION DES COÛTS EN €

	COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES, PAPIERS ET EMBALLAGES	COLLECTE DÉCHETS VERTS	COLLECTE ENCOMBRANTS	COLLECTE VERRE	TRAITEMENT DES DÉCHETS
2022	2 560 422	421 952	150 479	95 024	4 046 000
2023	2 751 592	316 196	181 634	87 140	3 659 142
2024	2 430 000	440 000	174 000	74 000	3 667 000



LA GESTION DES DÉCHETS

PERSPECTIVES 2025

- Mise en place de la collecte des biodéchets alimentaires en point d'apport volontaire.
- Déploiement de la collecte des biodéchets alimentaires au sein des groupes scolaires du territoire.

Les mobilités et les transports

Faciliter les déplacements du quotidien, garantir l'accessibilité pour tous et accompagner l'évolution des modes de transport sont autant de défis auxquels Val d'Europe Agglomération répond à travers sa politique de mobilités. Qu'il s'agisse de transports en commun ou de mobilités douces elle agit pour construire un territoire connecté, fonctionnel et adapté aux besoins de ses habitants et de ses usagers.

LA STRATÉGIE CYCLABLE

Val d'Europe Agglomération a approuvé, en 2022, son Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables (SDIC) et son plan pluriannuel d'investissement sur 3 ans.

Cette démarche, établie sur une projection de 10 ans, va permettre d'accompagner le fort développement de l'usage des modes actifs et de favoriser l'intermodalité en gare.



Piste cyclable • Magny le Hongre
 © Stéphane Gautier



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

→ Déclinaisons des actions inscrites au SDIC

- 1^{re} phase opérationnelle de travaux du SDIC 2023-2026 : relier les communes du territoire entre elles avec la réalisation des tronçons suivants : route de Bailly à Magny le Hongre, rue du Moulin à Vent à Magny le Hongre, rue de la Fontaine à Serris et rue Émile Cloud à Serris.

- Promotion des mobilités actives à travers l'événement national Mai à Vélo : participation d'environ 450 personnes, 2 balades de 16 et 24 km au départ du Parc Urbain de Serris, sensibilisation et information autour du deux-roues.

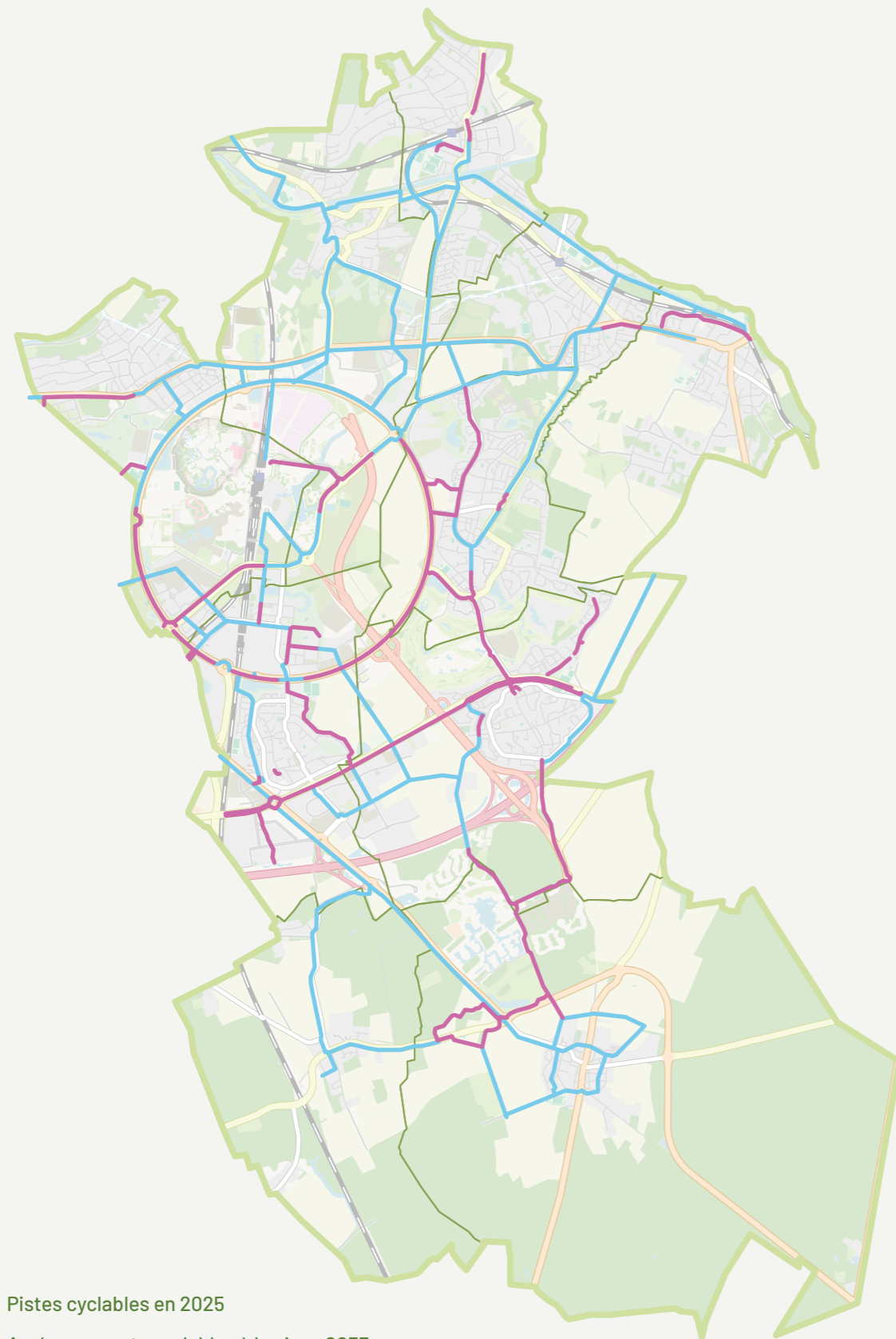
→ Obtention de subventions

- Liaison Montry/collège Stéphane Hessel à Saint-Germain-sur-Morin.
 Coût estimé : 279 112 €. Reste à charge de Val d'Europe Agglomération : 114 112 €. Subventions : Région Île-de-France : 199 688 € et Département de Seine-et-Marne : 27 500 €.

- RD 93 entre la rue des Grouettes et la rue des Lanvaux à Magny le Hongre.
 Coût estimé : 120 000 €. Reste à charge de Val d'Europe Agglomération : 24 000 €. Subventions : Région Île-de-France : 60 000 € et Département de Seine-et-Marne : 36 000 €.

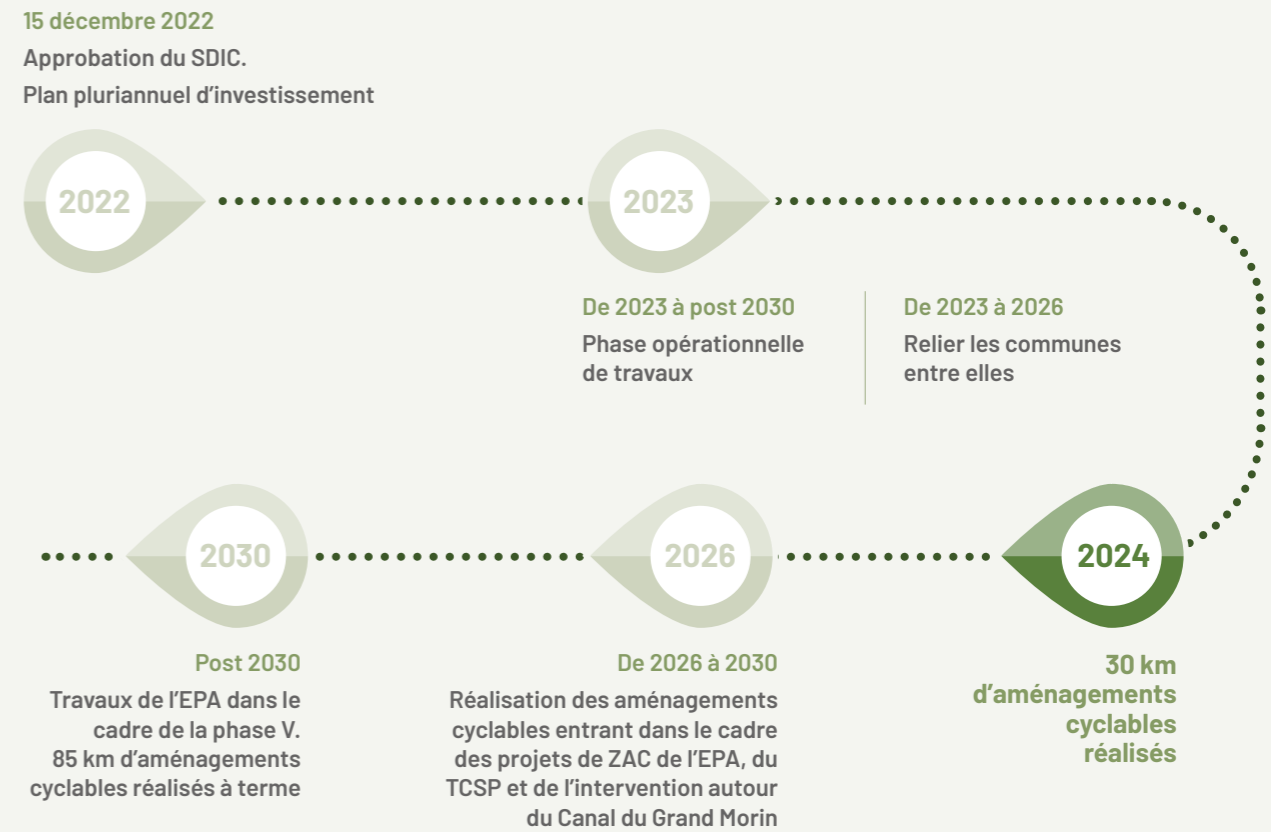
- Coulée verte ouest et reprise sur le boulevard circulaire (à l'entrée du parking du Centre Commercial/Vallée Shopping) à Serris.
 Coût estimé : 75 000 €. Reste à charge de Val d'Europe Agglomération : 37 500 €. Subventions : Région Île-de-France : 37 500 €.

LE SCHÉMA DIRECTEUR DES ITINÉRAIRES CYCLABLES
 PERSPECTIVES 2025



— Pistes cyclables en 2025
 — Aménagements cyclables à horizon 2033

LE TEMPS DU SCHÉMA DIRECTEUR DES ITINÉRAIRES CYCLABLES



LA STRATÉGIE CYCLABLE
PERSPECTIVES 2025

- **Réalisation des tronçons suivants :**
 Chemin de Saint Maure à Montry, RD934 à Saint-Germain-sur-Morin, RD93 entre la rue des Campanules et la rue des Lanvaux (2 tronçons à Magny le Hongre), La Méridienne à Serris et Coulée Verte Est à Serris, rue Louis Braille à Esbly et Avenue Charles de Gaulle à Esbly.
- **Lancement des études des tronçons suivants :**
 Rue Saint Denis à Coupvray, RD93 ZAC de Courtalin à Magny le Hongre, route de Magny et rue du 27 août 1944 à Montry, RD21 à Villeneuve le Comte/Villeneuve Saint-Denis, Rue d'Ariane à Chessy et cours du Danube à Serris.
- **Lancement de l'étude du jalonnement cyclable.**

LES TRANSPORTS COLLECTIFS

BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

AMÉLIORATION CONTINUE DU RÉSEAU DE BUS

- **Études de développement de l'offre bus en cours** afin de favoriser la desserte et améliorer l'offre de transports publics sur ces secteurs : raccordement d'Esbly au centre urbain, ZAC du Prieuré, ZAC du Couvernois et ZAC du Pré de Claye.
- **Déploiement d'une offre de bus de nuit** : en gare de Serris vers Villeneuve Saint-Denis et Villeneuve le Comte, et en gare de Chessy vers Coupvray. Service du lundi au samedi après la fin de service des lignes régulières de 21h00 à 23h00.
- **Contribution** à la Délégation de Service Public pour l'exploitation du réseau de transport urbain 10 (DSP 10) lancée par Île-de-France Mobilités.

LES ÉTUDES PRÉALABLES :

→ Étude pôle gare d'Esbly

L'objet de l'étude est de proposer un aménagement optimisé et fonctionnel autour de la gare d'Esbly, dans l'attente de l'arrivée du Transport Collectif en Site Propre Esbly-Val d'Europe (TCSP EVE). Le diagnostic et le scénario d'aménagement du pôle gare ont été validés en 2024.

2 phases d'étude :

- › Fonctionnement du pôle comprenant le réaménagement de la gare routière nord et de ses accès, la création d'un parvis côté sud avec une consigne vélo sécurisé.
- › Fonctionnement du pôle avec TCSP comprenant la réalisation de la gare routière TCSP EVE.

Budget : 50 000 € subventionné à hauteur de 100% par Île-de-France Mobilités via une convention de financement.

L'ÉCOMOBILITÉ

Lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dans le cadre du déploiement et l'exploitation d'infrastructures de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE). Le projet est d'implanter 64 bornes à l'horizon 2026 soit 109 bornes de recharge.



LES CHIFFRES DE LA MOBILITÉ

85 KM
de linéaires cyclables à terme

109
bornes de recharge pour véhicules électriques en 2026

30 KM
d'aménagements cyclables réalisés en 2024



LES TRANSPORTS COLLECTIFS PERSPECTIVES 2025

- **Finalisation des études préliminaires du pôle gare d'Esbly** avec validation en instances.
- **Étude pôle gare Serris/Montévrain**
Poursuite de l'étude afin de revoir l'aménagement du pôle d'échanges Serris/Montévrain en y intégrant des améliorations de l'infrastructure existante, l'étude d'une seconde gare routière sur la ZAC Montévrain Université et l'intégration de l'ensemble des services annexes (vélos, stationnement, taxis...).



Olympiades des Centres de loisirs du Val d'Europe

04 UNE AGGLOMÉRATION DE PROXIMITÉ

VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION

met en œuvre, à travers un programme d'animations varié, une politique d'accès à la culture, aux sports et aux loisirs pour tous. Elle offre un large panel de services au public et s'engage au quotidien dans des dispositifs d'accompagnements et des actions solidaires et sociales.

Ces leviers d'émancipation, de socialisation et de bien-être sont au cœur des actions menées au quotidien sur le territoire, dans le souci permanent de défendre un bien vivre ensemble, d'assurer une qualité de vie et de préserver la sécurité pour les habitants du Val d'Europe.

68 | UN TERRITOIRE DE SPORT

75 | UNE OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIÉE

82 | DES SERVICES ET ACCUEILS DE PROXIMITÉ

87 | LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Un territoire de sport

Val d'Europe Agglomération accorde une place privilégiée au soutien de la pratique sportive. Elle se mobilise pour que chaque Valeuropéen puisse accéder à une offre sportive riche et diversifiée, en participant à l'éducation sportive pour les scolaires, en encourageant la vie associative sportive et en soutenant le sport de haut niveau.

2024, UNE ANNÉE OLYMPIQUE AU VAL D'EUROPE

En cette année olympique, Val d'Europe Agglomération a mis en place une programmation spéciale autour des Jeux Olympiques et Paralympiques, mobilisant l'ensemble de ses services – sportifs, culturels et éducatifs – pour promouvoir les valeurs du sport, de l'inclusion et du vivre-ensemble auprès de tous les publics.



Journée Olympique



Olympiades des Centres de loisirs du Val d'Europe



ACTIONS PHARES DANS LE CADRE DE L'ANNÉE OLYMPIQUE

- **27 janvier | Ouverture de l'exposition-mise en scène des collection «Bibliathlètes...» autour des Jeux Olympiques**, labellisée *Olympiade Culturelle* par la DRAC | Médiathèque du Val d'Europe - Serris.
- 500 participants.
- **Stages multisports (hiver, printemps, été)** aux couleurs des Jeux.
- 770 jeunes participants.
- **14 et 16 mars | Tournoi international de handball TIBY**. Serris.
- Équipes participantes : France, Hongrie, Danemark, Slovaquie.
- 2 000 spectateurs au Gymnase Olympe de Gougues.
- 400 000 téléspectateurs (BeIN Sport, Hand TV, YouTube).
- **Du 2 au 5 avril | Semaine Olympique et Paralympique**
- Interventions dans les écoles primaires (CE2, CM1, CM2) par les éducateurs sportifs.
- 2 000 enfants concernés.
- **5 mai | Marche solidaire** | Parc du Bicheret - Chessy.
- 700 participants.
- **25 mai | Mai à Vélo**
- **Nouveauté : localisation du village vélo au centre urbain au Parc urbain de Serris.**
- Animations renforcées (BMX, ateliers).
- Tous les élèves de CM2 ayant suivi le cycle « Savoir Rouler » invités.
- 300 personnes présentes lors de la manifestation.
- **Prévue les 18, 19 et 21 juin | Semaine Olympique à Esbly** Annulée en raison des conditions météorologiques.
- **23 juin | Journée Olympique** | Parc du Bicheret - Chessy.
- Journée festive, intergénérationnelle et familiale.
- Plus de 1 000 visiteurs.
- **9, 10 et 11 juillet | Olympiades des Accueils de Loisirs**
- Organisées à Villeneuve le Comte, Coupvray et Magny le Hongre.
- Plus de 500 enfants des centres de loisirs de 9 communes.
- Activités autour des sports olympiques en partenariat avec les communes.



LA PRATIQUE SPORTIVE POUR LES JEUNES

Pendant ou hors temps scolaire, les pratiques physiques et sportives offrent des espaces de socialisation, de solidarité et de découvertes qui favorisent le respect des règles, de soi et des autres.

Val d'Europe Agglomération s'inscrit dans cette démarche de promotion d'un mode de vie actif dès le plus jeune âge.

BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

Le sport en milieu scolaire

- **Interventions hebdomadaires des éducateurs sportifs** (5 intervenants) dans 24 écoles pour des activités variées : dodgeball, athlétisme, escrime, lutte, badminton, etc.
- **133 heures/semaine pour 80 classes** de CE2, CM1 et CM2.
- **Séances « Aisance Aquatique » et « Savoir-Nager »** : 2 500 élèves du territoire de CP, CE1, CE2, CM2 et Ulis, soit 22h par semaine réservées au Centre Aquatique de Val d'Europe.
- **Semaine Olympique et Paralympique (SOP)** : valorisation et promotion des valeurs de l'olympisme sensibilisation au handicap avec 2 000 écoliers du CE2 au CM2, soit 80 classes, ont été initiés à des sports paralympiques comme le hand fauteuil, le para athlétisme ou le cécifoot.

Nouveautés 2024

Mise en place d'un cycle vélo en lien avec le dispositif national « **Savoir Rouler à Vélo** » pour près de 700 CM2.

Le sport : coéquipier des vacances

- **Organisation de stages multidisciplinaires en lien avec les communes, les associations du territoire et les éducateurs sportifs pendant les vacances scolaires** pour les jeunes de 6 à 17 ans.
 - En 2024, 783 jeunes ont participé à 34 stages dans 10 communes du Val d'Europe.
 - 15 disciplines proposées, incluant le tir à l'arc, la danse, la boxe, le handball ou le tennis...

Nouveautés 2024

Olympiades intercommunales des centres de loisirs

Du 9 au 11 juillet 2024, Val d'Europe Agglomération a organisé des Olympiades réunissant l'ensemble des centres de loisirs du territoire.

Plus de 500 enfants de 6 à 12 ans ont participé à trois journées sportives à Villeneuve le Comte, Coupvray et Magny le Hongre.

Ces rencontres, inspirées des disciplines olympiques, ont permis de renforcer les liens entre les communes dans une ambiance dynamique et conviviale.

UN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SPORTIF DES ASSOCIATIONS ET DES COMMUNES ET AU SPORT DE HAUT NIVEAU

UN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SPORTIF DES ASSOCIATIONS ET DES COMMUNES

Depuis 2019, la Charte du Sport de Val d'Europe Agglomération permet de soutenir les clubs évoluant dans les championnats élites et d'accompagner leurs dirigeants. En parallèle, l'Agglomération poursuit son appui aux communes dans le développement de leurs politiques sportives.

BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

→ Soutien via un appel à projets :

19 actions soutenues pour un montant de **32 270 €**.

- Cross duathlon (Val d'Europe Triathlon),
- Championnat de Seine-et-Marne (Val d'Europe Athlétisme).
- Coupe de France des départements et critérium 77 (Cercle des Nageurs du Val d'Europe).
- Stage de perfectionnement U13 et U17 et formation (HBCVE).
- Open Karaté (karaté Do St Germain), Circuit National des grands tournois (TCCVE), Raid VTT et tour cyclo (VCVE).
- Création section volley assis (VEECVB).
- Stage et développement pratique féminine (GR Val d'Europe).
- Circuit national et accueil stage équipe de France handisport (Les Mousquetaire du Val d'Europe).
- Développement du tennis féminin (ASRVE Tennis).
- Stage et compétition féminine (Allstar ASCVE)
- Rallye tandem non-voyant (Entrevoir)

→ Soutien aux événements sportifs communaux

3 événements subventionnés pour un montant de **3 500 €**.

- La journée Olympique de Magny le Hongre
- La Hongremanienne
- La Color Run de Chessy.

→ Achat et mise à disposition de terrain amovibles de Handball à 4

pour les communes de Coupvray, Villeneuve Saint-Denis, Saint-Germain-sur-morin, Magny le Hongre, Serris, Esbly, Montry. Budget total : 35 000 € (5 000 € par terrain).

→ Soutien au sport élite :

10 associations soutenues pour accompagner les équipes et sportifs évoluant au niveau national pour un total de **148 500 €**

Val d'Europe Athlétisme, Basket club Ozoir Montévrain Val d'Europe, Hand Ball Club Serris Val d'Europe, Judo Club Val d'Europe, Tennis Club Coupvray Chessy Val d'Europe, les Mousquetaires du Val d'Europe, Val d'Europe Badminton, Compagnie d'Arc de Saint-Germain-sur-Morin, Rugby Val d'Europe - Pays de Meaux, GR Val d'Europe.

→ Subvention pour les écoles de natation, clubs de plongée et de triathlon :

34 430 € attribués pour la location de lignes d'eau au Centre Aquatique de Val d'Europe, soit 37h/ semaine.

Nouveautés 2024

Aide aux transports : 4 associations soutenues pour accompagner les transports des équipes sur des compétitions nationales pour un total de 6 420 € : GR Val d'Europe, Allstar ASCVE, Karaté DO, Val d'Europe Athlétisme .

UN TOURNOI INTERNATIONAL DE HANDBALL SUR LE VAL D'EUROPE

Val d'Europe Agglomération organise en partenariat avec la Ligue Île-de-France de Handball, le Comité Départemental de Handball du Val d'Oise et la Fédération Française de Handball le TIBY Handball Val d'Europe, tournoi international de référence pour les jeunes espoirs de moins de 21 ans.

Cette organisation est un marqueur fort de la politique sportive souhaitée pour le territoire du Val d'Europe, un soutien au développement du sport de haut niveau et à l'accompagnement des initiatives et manifestations sportives d'envergure.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

- 27 et 29 avril 2024 | Le Gymnase Olympe de Gouges de Serris a accueilli 4 nations internationales : Danemark (gagnante du tournoi), France, Hongrie et Slovénie.
- 2 000 spectateurs ont assisté aux matchs.
- Les matchs ont été retransmis en direct sur Beln Sports et YouTube, atteignant près de 400 000 vues au total.

LE CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Le centre aquatique situé à Bailly-Romainvilliers est un équipement intercommunal géré par Val d'Europe Agglomération via une délégation de service public renouvelée en septembre 2022 pour une durée de 7 ans.

L'équipement est chauffé avec une énergie à 80 % issue de la chaleur perdue provenant du data center situé à proximité. Une innovation qui évite de rejeter 741 tonnes de CO2 dans l'atmosphère par an, soit 90 % de moins qu'avec une chaufferie classique.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

- Offre sportive et de loisirs au centre aquatique du Val d'Europe
 - Activités aquatiques pour tous les publics : bébé nageurs, aquabike, aquagym, aquaénergie, aquajogging, aquapalmes.
 - Animations variées : stages de natation, soirée zen, soirée Halloween, Calendrier de l'Avent pour Noël et Aqua Noël, Aquaswimcross, chasse aux œufs de Pâques.
 - Opération au profit de l'association « ELA » qui œuvre pour lutter contre les leucodystrophies.

→ Fréquentation du Centre Aquatique

FRÉQUENTATION
2022 - 2024

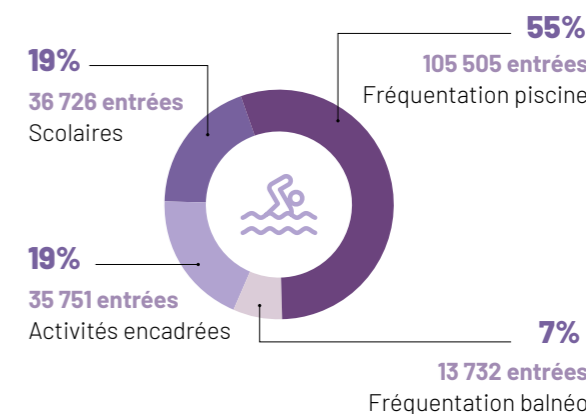


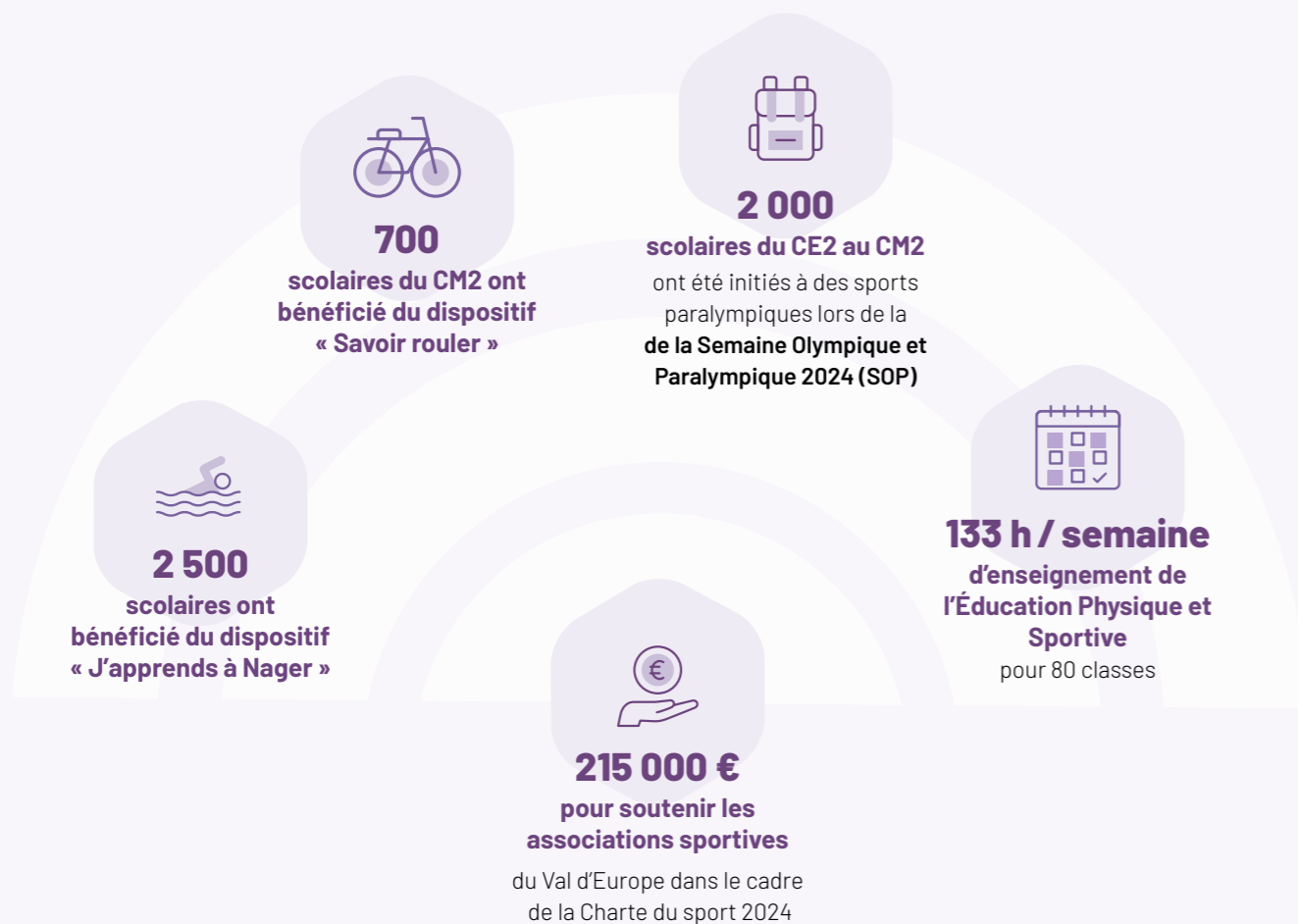
Une augmentation de 14% en 1 an entre 2023 et 2024

Nouveautés 2024

- Mise en place de la Formation au BPJEPS AAN (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports spécialité Activités Aquatiques et de la Natation) afin de contribuer à la formation de maîtres-nageurs (métier en forte tension au niveau national pour le recrutement).
- Retransmission des JOP.
- Aménagements des espaces extérieurs pour la création d'un espace snack, détente et sportif.

RÉPARTITION
DES FRÉQUENTATIONS
2024





UN TERRITOIRE DE SPORT PERSPECTIVES 2025

→ Renouvellement convention TIBY :

- En 2025, Val d'Europe Agglomération poursuivra son engagement en faveur du sport de haut niveau et de l'inclusion avec le renouvellement du partenariat autour du TIBY Handball. Une nouvelle convention triennale signée avec les acteurs du handball garantit la tenue du tournoi jusqu'en 2028, renforçant son rôle de tremplin pour les jeunes talents européens et son ouverture au handfauteuil et à la formation locale. Le Département de Seine-et-Marne, partenaire historique, a également renouvelé son engagement par la signature d'une convention, affirmant son soutien durable à l'organisation de cet événement d'envergure.

→ Pérennisation des Olympiades organisées dans les centres de loisirs.

Une offre culturelle diversifiée

En 2024, Val d'Europe Agglomération poursuit son engagement en faveur d'une politique d'accès à la culture pour tous, en proposant sur le territoire, à travers ses équipements, ses actions de sensibilisation des publics et son soutien aux associations et aux communes, une offre culturelle de proximité.

DES ÉQUIPEMENTS POUR VIVRE LA CULTURE AU QUOTIDIEN

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DU VAL D'EUROPE

Il est composé d'une médiathèque centrale située à Serris dans le centre urbain et quatre médiathèques de proximité dans les communes de Bailly- Romainvilliers, Chessy, Magny le Hongre et Serris (bourg). Il offre une large collection de documents, des services numériques et des ressources patrimoniales uniques, pour répondre aux besoins des habitants du territoire.



Médiathèque du Val d'Europe



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

→ Fréquentation et chiffres clés

- 63 142 usagers en 2024 (65 195 en 2023, 54 378 en 2022).
- 3 474 heures d'ouverture au public.
- 3194 adhérents actifs en 2024 (3 099 en 2023, 3 586 en 2022).
- 118 cartes collectivités adhérents en 2024.

→ Des collections variées

- 162 546 documents (livres, CD, DVD, jeux de plateau, kamishibai...).
- 158 abonnements de presse adultes et jeunesse
- 800 pièces patrimoniales : Les livres singuliers (Les livres singuliers ou livres d'artistes sont des œuvres visuelles et littéraires créées par un artiste, souvent en édition limitée, où l'illustration, la typographie et la mise en page sont conçues comme des éléments artistiques à part entière.)
- 2 braderies documentaires en 2024 (cela permet de vendre à petit prix des livres retirés des collections pour renouveler les fonds). 08 juin (médiathèque de Serris) : 1 111 documents vendus et 07 décembre (MVE) : 830 documents vendus.

→ Une offre de services variée

- Prêt de documents : 166 909 prêts en 2024 (162 152 en 2023 - 150 034 en 2022)
- Des services sur place sur ouverts à tous : 34 postes multimédias (scanner, imprimantes et 8 bornes d'écoute CD) ; accès Wi-Fi gratuit ; 330 places assises dont 100 places de travail à la Médiathèque du Val d'Europe.
- Des services à distance :
 Un site Internet (catalogue des collections, prolongations et réservations de documents, des suggestions d'achats...)
 Des ressources numériques accessibles gratuitement à distance (soutien scolaire, cours de langue ou d'informatique, sport, Droit, Informatique et logiciels, Langues, Orientation Scolaire, Premiers secours, Vie professionnelle, musique films, ebook...).
- Une application numérique (Ma bibli) pour les adhérents (compte lecteur, infos pratiques, catalogue des collections...)

→ La Créathèque

La Créathèque est un espace d'expérimentation et d'apprentissage dédié au numérique (Technologie 3D, robotique, création digitale), proposant ateliers,

rencontres et animations out public et scolaire, afin de favoriser l'inclusion et la culture numérique.

- > Équipement : 2 imprimantes 3D, 1 scanner 3D, 1 brodeuse numérique, 10 kits Arduino, 10 kits Makey-Makey, 2 kits Cubetto, 5 robots Thymio, 10 PC portables, 11 Ipad, 10 tablettes graphiques Wacom, 10 apple pencils, 1 fond vert, découpeuse Cricut.

→ Des animations variées pour tous

En tout 143 actions à destination du public individuel (adultes, jeunes, familles) ont été organisées en 2023 pour une fréquentation de 4034 participants avec plusieurs temps forts :

- **Bibliathlètes**, à vos marque-pages, prêts, lisez ! à la Médiathèque du Val d'Europe (janvier-juin) : Parcours documentaire autour de la thématique des jeux olympiques et du sport, labellisé *Olympiade Culturelle*, enrichi d'une exposition participative avec 10 classes du Val d'Europe.
 - > 16 animations parallèles programmées en rapport avec l'exposition.
 - > 33 classes accueillies niveaux maternelles et élémentaires.
 - > 1 325 personnes accueillies dont 849 élèves.
- **Petit à petons (avril)** : Temps fort pour la petite enfance organisé en collaboration avec le RPE et la Maison Valeuropéenne.
 - > 1 exposition « Prendre et surprendre » de Lucie Félix.
 - > 4 actions à destination du public individuel (lecture, atelier, spectacle).
 - > 6 accueils de groupe (RPE, crèches).
 - > 428 personnes accueillies.

Nouveautés 2024

Gratuité des adhésions à compter du 1^{er} septembre 2024 pour les habitants et salariés du Val d'Europe, les étudiants de - de 26 ans, les demandeurs d'emploi.

Révision du règlement intérieur qui datait de l'ouverture du réseau avec notamment :

- Passage de la durée d'emprunt de 3 semaines à un mois.
- 35 documents empruntables tout type de support.

FILE7

File7 fait partie de 7 structures labellisées SMAC (Scènes de Musiques Actuelles) en Île-de-France. Soutenu depuis le début du projet par Val d'Europe Agglomération, elle propose une programmation riche et accessible. Équipée de deux salles de concert, de studios de répétition et d'enregistrement, elle accompagne les artistes émergents et fait rayonner la culture musicale sur le territoire. Labellisée par la DRAC, elle est l'une des deux scènes reconnues du département.



Concert Favé • mai 2024 • File7
 © Severine Maindron



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

→ Soutien financier

En 2024, l'agglomération a apporté un soutien de près de 700 000 € entre une subvention directe (400 000 €), la mise à disposition du bâtiment et investissement (partie bâtimentaire et acquisition de matériel scénique).

→ La Diffusion

Objectif de File7 : Mélanger les styles, espaces, formats et expériences musicales pour créer des moments uniques, rassemblant à la fois des artistes populaires et émergents, souvent locaux.

- **Grande salle**
25 événements, 51 concerts, 6 075 entrées.
- **Le Club**
29 concerts, 14 événements, 38 projets artistiques organisés.
949 entrées (Moyenne de 88 personnes sur 15 dates tout public programmées / 71 en 2023).
- **Actions « Hors les murs »**
22 événements, 46 concerts.
Environ 3 105 personnes touchées.

En tout 17 742 personnes accueillies en 2024 (13 858 en 2023, 7 429 en 2022).

Nouveautés 2024

Un Accord de partenariat entre File7, Val d'Europe Agglomération, la direction Régionale des Affaires culturelles et le Département de Seine-et-Marne a été signé le 4 mai 2024 afin de garantir un soutien collégial à la création musicale sous toutes ses formes et auprès un public de tous âges et horizons.

→ La Création

Objectif de File7 : Réunir toutes les étapes d'un projet musical, de la pratique amateur au soutien à la structuration professionnelle.

- **Studios de répétition et d'enregistrement** :
148 groupes (134 en 2023), soit 319 artistes pour 2 714 heures de répétitions (2459 en 2023).
- **Résidences d'artistes**
22 résidences en 2024, impliquant 21 groupes et 65 artistes pour 62 jours d'activités.
- **Soutien à la scène locale**
12 projets soutenus de janvier à juillet.
17 projets soutenus de septembre à décembre.
Accompagnement à travers deux dispositifs : Propulse ! et En écho et Filles7.
Créations mutualisées : projet ToT en partenariat avec les Cuizines (dispositif La Route du Jazz du département de la Seine-et-Marne) + projet UTO en partenariat avec le Grand Mix (plan « Mieux produire mieux diffuser » du Ministère de la Culture).

En tout 4 373 personnes accueillies en 2024.

DES ACTIONS CULTURELLES ÉDUCATIVES

LES ACTIONS CULTURELLES DE FILE7

Objectif de l'action culturelle de File7 : Multiplier les rencontres avec la musique pour des publics spécifiques (écoles, structures sociales, médico-sociales, etc.), en alliant écoute de l'œuvre et expérimentation pratique.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

- 17 projets menés (contre 21 en 2023).
- 24 artistes impliqués (contre 42 en 2023).
- 970 participants (853 en 2023).
- 3 416 élèves touchés par les projets culturels et les spectacles jeune public (contre 1 765 en 2022).
- Environ 3 240 personnes touchées au total par les actions culturelles. (3 100 en 2023).
- 2 145 élèves touchés (projets d'actions culturelles: les concerts/spectacles jeune public)(416 en 2023 et 1 765 en 2022).



Accueil de classe File7

© Ormello



Apprentissage de l'anglais

LES ACCUEILS PÉDAGOGIQUES DES MÉDIATHÈQUES

Val d'Europe Agglomération s'inscrit dans une démarche d'éducation culturelle en proposant aux enfants des crèches et Relais Petite Enfance, écoles et collèges du territoire des accueils en médiathèques et « Hors les murs ».

L'APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS POUR LES CM2

Val d'Europe Agglomération accompagne l'apprentissage de l'anglais dans le cadre scolaire avec plus de 1 800 heures de cours d'anglais dispensées par les 4 intervenantes de l'agglomération.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

- 4 960 enfants du Val d'Europe ont été accueillis pour 205 accueils proposés.
- 33 classes accueillies niveaux maternelles et élémentaires à l'occasion de l'exposition Bibliathlètes sur les JO.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

Avec l'accord de l'Éducation Nationale ce sont près de 1 000 élèves de CM2 qui ont pu bénéficier d'un enseignement linguistique de qualité.
 En 2024 Val d'Europe Agglomération a pris en charge un total de 56h d'intervention par semaine pour 37 classes réparties sur 24 groupes scolaires soit un coût de 50 000 € sur l'année.

UN SOUTIEN FINANCIER AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES COMMUNES

En 2024, Val d'Europe Agglomération a poursuivi son soutien au développement culturel communal.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

→ Convention de soutien aux communes

- Val d'Europe Agglomération a poursuivi son soutien via une enveloppe de **50 000 €** destinée à l'organisation d'événements culturels dans les communes (plafond : 5 000 € par commune).
- **37 700 € alloués** en 2024 pour 8 événements :
 - > Bailly-Romainvilliers : Les Printannières (31 mars).
 - > Coupvray : Les bucoliques (18 mai).
 - > Magny le Hongre : Les Magnytudes (28 et 29 juin).
 - > Esbly et Saint-Germain-sur-Morin : Fête Nationale du 13 juillet.
 - > Chessy : Deux concerts (22 et 24 octobre).
 - > Villeneuve le Comte : Concert de Gospel (16 novembre).
 - > Serris : Illuminations de Noël (1^{er} décembre).
 - > Montry : Marché de Noël (7 décembre).

→ Convention de développement à la musique classique

- Une aide couvrant jusqu'à 60 % du coût d'un événement (dans la limite de 3 500 €) a permis de financer 6 concerts dans les communes.
- **11 800 € engagés** en 2024 :
 - > Serris : le rossignol et l'empereur de Chine (19 janvier).
 - > Chessy : La boîte à joujoux (7 avril).
 - > Coupvray : Romantique (8 mai).
 - > Villeneuve le comte : Les colombines bestiaire musical (21 septembre).
 - > Magny le Hongre : Récital de Harpe journée du patrimoine (22 septembre).
 - > Saint-Germain-sur-Morin : Clair-obscur (22 décembre).

→ Convention complémentaire avec Villeneuve Saint-Denis

- Une subvention exceptionnelle de **15 000 €** (2024-2025) pour dynamiser l'offre culturelle locale.
- **8 722 € dépensés** en 2024 pour des animations telles qu'un spectacle de feu, un concert celtique ou un orchestre bavarois.

→ Subventions accordées à des associations culturelles du territoire en 2024

- **2 000 €** à AMVZIK pour le **Festival Ukulélé** à Villeneuve le Comte.
- **2 000 €** à Excellart pour les 10 ans du **Festival de musique classique** à Magny le Hongre.

→ Soutien aux médiathèques communales

- Aide à l'acquisition documentaire avec un soutien financier accordé pour le fonds documentaire :
- **7 000 €** pour Montry.
 - **5 500 €** pour Saint-Germain-sur-Morin.

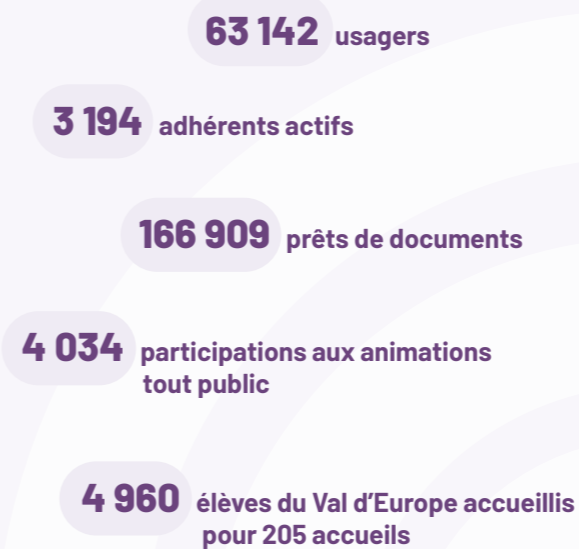
Nouveautés 2024

Soutien à l'enseignement artistique musical

69 570 € versés pour **773 élèves** inscrits dans les écoles de musique du territoire, via une aide de 90 € par élève, ayant permis la mise en place d'un tarif intermédiaire Valeuropéen.

Ce soutien vient encourager la pratique artistique dès le plus jeune âge et favorise l'accès au plus grand nombre à un enseignement musical de loisirs.

DANS LES MÉDIATHÈQUES DU VAL D'EUROPE EN 2024



12 500 € pour le soutien aux médiathèques communales



UNE OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIÉE

PERSPECTIVES 2025

- **Réflexion sur le renouvellement du mobilier dédié à la mise en scène des collections**, permettant la création d'expositions et de parcours thématiques à partir des fonds documentaires des médiathèques.
- **Modernisation du réseau des médiathèques, avec :**
 - > Installation de **boîtes de retour** accessibles en dehors des horaires d'ouverture.
 - > **Développement de partenariats** et d'une réflexion autour d'un **projet d'extension du réseau de lecture publique**.
- **Reconduction des conventions de soutiens** aux communes et d'aide au développement à la musique classique.

FILE7



37 700 € de soutien aux communes

11 800 € engagés pour le développement à la musique classique

69 570 € pour le soutien à l'enseignement artistique musical

Des services et accueils de proximité

À travers le Relais Petite Enfance (RPE), la Maison Valeuropéenne (Centre social intercommunal), la Maison des Services Publics (MSP) et le Point Justice, Val d'Europe Agglomération propose des espaces d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et de rencontres. Ces services de proximité s'adressent aux familles, aux publics fragilisés ainsi qu'aux professionnels, contribuant à renforcer le lien social et l'accès aux droits sur l'ensemble du territoire.

LE RELAIS PETITE ENFANCE DU VAL D'EUROPE

Le Relais Petite Enfance (RPE) informe et accompagne les familles, parents, futurs parents et professionnels sur les différents modes d'accueil du jeune enfant. Il constitue un service de proximité essentiel pour les habitants de Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Esbly, Magny le Hongre, Montry, Saint-Germain-sur-Morin et Villeneuve le Comte.

Le RPE valorise la posture professionnelle des assistantes maternelles et gardes à domicile en leur proposant un espace d'information, de rencontre et d'échange. Il organise notamment des ateliers d'éveil, des réunions de rentrée,

des temps d'échange avec la PMI autour des évolutions réglementaires liées à l'agrément, ainsi que des séances d'analyse des pratiques professionnelles animées par une psychologue.

Cela permet aux assistantes maternelles de prendre du recul sur leur quotidien, d'échanger sur les situations rencontrées et de réfléchir ensemble à leurs pratiques. Ces séances favorisent l'écoute, le partage d'expériences et le renforcement du lien entre professionnelles.



Spectacle



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

→ Accompagnement et soutien

En 2024, le RPE a accompagné 1890 parents, futurs parents et professionnels (contre 1590 en 2023 et 1962 en 2022).

→ Animations et ateliers

Le RPE a organisé 312 ateliers de socialisation et d'éveil (contre 301 en 2023 et 274 en 2022), enregistrant 5 839 présences (contre 6 023 en 2023 et 4 938 en 2022).

Parmi ces présences, on note :

- 4 307 enfants (contre 4 421 en 2023 et 4 938 en 2022).
- 1 532 assistantes maternelles (contre 1 592 en 2023 et 1 288 en 2022).
- 44 parents (contre 10 en 2023 et 18 en 2022).

→ Assistantes maternelles en activité

200 assistantes maternelles étaient en activité en 2024 (contre 231 en 2023 et 221 en 2022).

→ Valorisation de la posture professionnelle des assistantes maternelles

Le RPE a mis en place plusieurs actions pour soutenir la profession : Ateliers d'éveil, Réunions de rentrée, Échanges avec la PMI sur l'agrément, Séances d'analyse des pratiques avec une psychologue...

Nouveautés 2024

Conférences à destination des assistantes maternelles

- « Comment trouver un équilibre entre vie privée et professionnelle ? » avec Véronique Dugelay, auteur du livre En toute confiance...
- « Protection de l'enfance : Droits et obligations des assistants maternels » avec Mme Nathalie Pierrat, Cheffe adjointe du Service Protection Maternelle et Infantile (SPMI2S) à Lagny-sur-Marne.

Ces conférences ont pour objectif de soutenir et de renforcer les compétences des assistantes maternelles.

Réunion participative sur le renouvellement d'agrément

Un temps d'échange a été organisé pour aborder le renouvellement d'agrément des assistantes maternelles.

LA MAISON VALEUROPEENNE

La Maison Valeuropéenne est un véritable lieu de vie et de rencontres ouvert à tous les habitants de Val d'Europe. Plus qu'un centre social, elle propose des activités variées pour tous les âges, centrées sur la culture, la famille et le lien social. Ce lieu convivial offre des ateliers, des moments d'écoute et de partage, favorisant ainsi les échanges et la création de liens entre les usagers. Accueillant et chaleureux, la Maison Valeuropéenne incarne les valeurs des centres sociaux en animant des temps de rencontre et en tissant des liens durables au sein du territoire.



Rentrée des bénévoles • La Maison Valeuropéenne



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

→ Ateliers autour du lien social

Ces activités sont conçues pour permettre à tous les publics de se rencontrer, d'échanger et de tisser des liens sociaux dans une ambiance conviviale et bienveillante. Elles favorisent la participation à des moments de partage et de détente, tout en renforçant les relations entre les habitants. Parmi les ateliers proposés, on retrouve :

Un temps pour nous (moments de détente pour les adultes), **Le RDV du mardi** (atelier de socialisation), **Les petits cuistots jouent** (atelier culinaire pour les enfants), **Soirées jeux** (séances de jeux pour tous), **Carnet de voyage** (atelier créatif sur le thème du voyage), **Les rendez-vous au jardin** (activités en extérieur pour découvrir la nature), **Carnets de vacances** (atelier de préparation aux vacances), **Marches douces** (promenades pour se détendre et se maintenir en forme).

→ Soutien à la parentalité

Les activités proposées dans ce cadre visent à accompagner les parents, à favoriser le développement de l'enfant et à renforcer les liens familiaux. Elles permettent aux familles de partager des moments précieux et d'échanger autour de thématiques liées à l'éducation et au bien-être familial. Les actions incluent :

Le matin des petits (activité pour les enfants en bas âge), **Cartable en famille** (atelier pour préparer la rentrée scolaire des enfants), **Café des parents** (moment d'échange pour les parents), **Un après-midi pas ordinaire** (ateliers ludiques pour les familles), **Les arts buissonniers** (découverte d'activités artistiques), **Sorties familles** (excursions et sorties organisées pour les familles).

→ Accompagnement global pour publics fragilisés

La Maison Valeuropéenne met en place des dispositifs d'accompagnement pour les publics fragilisés, afin de leur offrir un soutien adapté et les aider à surmonter leurs difficultés. Ces actions sont destinées à offrir une écoute attentive et des solutions pratiques pour mieux vivre au quotidien. Cela comprend :

- **Permanences gratuites et anonymes**, pour un soutien social et administratif.
- **Accès au numérique** avec un point CAF pour faciliter les démarches administratives.
- **Séances de sophrologie** pour les adultes ayant vécu un cancer, en partenariat avec l'AVACS.
- **Café Mémoire** pour soutenir les proches des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, en partenariat avec France Alzheimer.
- **Café Dys**, avec des interventions adaptées pour mieux comprendre et accompagner les troubles Dys chez les enfants.
- **Ateliers d'information** sur les outils disponibles pour les enfants porteurs de **troubles Dys**.
- **Atelier Cuisine senior**, en partenariat avec la CPTS Liens Santé 77, pour améliorer l'alimentation des seniors.

→ Accompagnement à l'apprentissage du français

Afin de favoriser les bien-vivre ensemble et l'installation de familles non francophones, La Maison Valeuropéenne organise des ateliers d'apprentissage du français (sociolinguistiques).



CHIFFRES CLÉS 2024

→ **301 adhésions familiales** en 2024, soit une augmentation par rapport aux années précédentes (286 en 2023).

→ **42 bénévoles actifs**, dont 18 bénévoles spécifiquement pour les ateliers sociolinguistiques, représentant une hausse de 5 % par rapport à 2023.

→ **2 410 participations** à des ateliers (contre 2492 en 2023).

→ **20 ateliers sociolinguistiques** hebdomadaires proposés.

→ **186 apprenants**, soit une augmentation de 36 % par rapport à l'année précédente.

→ **52 pays** représentés parmi les participants.



LA MAISON DES SERVICES PUBLICS ET LE POINT JUSTICE



BILAN 2024

→ La MSP a enregistré :

- 11 204 passages en 2024 (11 755 passages 2023, -5 % ; 11 112 en 2022 ; 10 661 en 2021).
- 900 appels téléphonique (636 en 2023, +42 %).

→ Le Point Justice a organisé :

- 1 012 rendez-vous en 2024 (868 en 2023, +17 % ; 732 en 2022 ; 750 en 2021).
- 3025 appels téléphonique (2058 en 2023, +47 %).

Nouveautés 2024

Dans la continuité de la démarche engagée en collaboration avec les CCAS en 2023, l'offre de service du Point Justice et de la MSP s'adapte : **Nouvelle permanence handi-droits** pour accompagner les personnes en situation d'handicap tout au long de leur vie (ouverture en mars 2024).

La Maison des Services Publics est un espace d'accueil gratuit qui aide les habitants de Val d'Europe dans leurs démarches administratives, notamment l'accès aux droits, le logement et l'insertion professionnelle. Elle collabore avec divers partenaires pour orienter et soutenir les usagers dans leur quotidien.

Le Point-Justice, situé au sein de la MSP, offre une aide juridique dans les domaines du droit civil, de la famille, du travail et de la consommation. Depuis 2023, il propose également une permanence du CIDFF pour accompagner les victimes de violences intrafamiliales.

Ces structures travaillent avec un large réseau de partenaires, dont la Mission Locale, l'ADIL77, des avocats et des conciliateurs de justice, pour offrir un accompagnement global aux usagers. L'Agence France Travail, avec 80 salariés, est également présente à la MSP pour soutenir l'insertion professionnelle.



LE SOUTIEN AUX POLITIQUES DE SANTÉ



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

→ Soutien aux communes pour l'installation de pôles médicaux :

Une délibération du 26 juin 2024 a attribué une aide maximale de 50 % du reste à charge, pour un montant total de 500 k€ pour la construction d'un pôle médical à Magny le Hongre, soutenant ainsi les projets médicaux locaux.

→ Mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS) :

En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), Val d'Europe Agglomération travaille sur la mise en place d'un CLS visant dont les principaux objectifs sont :

- Promotion de l'attractivité médicale sur le territoire.
- Mobilisation et fédération des acteurs locaux.
- Amélioration du parcours de soin des habitants.
- Facilitation des soutiens financiers aux porteurs de projets.

→ Organisation du 1^{er} Comité de Pilotage CLS en octobre 2024 :

Validation de l'état des lieux de l'offre de soins et des politiques santé et définition des axes d'orientation du futur CLS.

Nouveautés 2024

Val d'Europe Agglomération a affirmé son soutien à la politique de santé publique territoriale par une délibération du Conseil communautaire en novembre 2024, marquant ainsi son engagement en faveur d'une action cohérente et structurée dans ce domaine.

MAISON DES SERVICES PUBLICS

11 204 usagers
 (incluant les rendez-vous France-Travail)

POINT JUSTICE

1 012 rendez-vous

245 permanences en 2024

LA MAISON VALEUROPEENNE

301 adhésions familles

42 bénévoles

2 410 participations à des ateliers

RPE

200 assistantes maternelles en activité

312 ateliers de socialisation et d'éveil



DES SERVICES ET ACCUEILS DE PROXIMITÉ

PERSPECTIVES 2025

→ RPE

- › Mise en place de 2 ateliers de sensibilisation aux troubles musculo squelettiques à destination des assistantes maternelles en partenariat avec la CPTS Liens Santé 77 menés par un kinésithérapeute.
- › Mise en place de réunions d'informations collectives pour les familles sous 2 angles différents, l'un juridique « Devenir employeur d'une assistante maternelle : Un jeu d'enfant ! » et l'autre pédagogique « Confier son enfant, pas si simple » avec une possible participation d'une puéricultrice de la Maison des Solidarités (MDS).

→ La Maison Valeuropéenne

- › Lancement du renouvellement de l'agrément du CSI auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

→ Point Justice

- › 2^e permanence avocats spécialisés en droit du travail.
- › Nouvelle permanence en droit de la consommation en partenariat avec Familles Rurales.
- › Nouvelle collaboration en médiation familiale avec l'association CERAF Médiation.

→ Santé

- › Mise en place de Groupes de travail du Contrat Local de Santé et Signature du Contrat Local de Santé d'ici fin du 1^{er} semestre 2025.

La tranquillité publique

Depuis septembre 2022, Val d'Europe Agglomération coordonne un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISP). Cette instance réunit les représentants des services de l'État, les élus, les professionnels de la sécurité et de la justice, des associations, des acteurs économiques et les opérateurs de transport.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de Val d'Europe Agglomération a coordonné en 2024 six groupes de travail thématiques, réunissant 38 participants lors du Comité Restreint d'octobre 2024. Ces groupes ont mené 15 rencontres entre avril et décembre, visant à renforcer la sécurité et la prévention sur le territoire.

→ Violences Intra-Familiales (VIF)

- Une intervenante sociale (ISG) financée par l'agglomération et la préfecture a pris ses fonctions au commissariat de Chessy en septembre 2024, venant ainsi compléter le maillage des ISCG sur le territoire.
- 15 séances de sensibilisation ont été organisées pour les élèves de CM2, en partenariat avec la Maison de la Protection des Familles de la Gendarmerie de Tournan-en-Brie.

→ Sécurité dans les Transports Publics

- Des actions de prévention ont été menées dans les navettes de bus entre le parc Disney et les hôtels, ainsi que dans les gares, pour sensibiliser les usagers aux comportements sécuritaires.

→ Incivilités Routières

- 8 contrôles routiers ont été réalisés en collaboration avec la Police Nationale et les polices municipales, aboutissant à 14 infractions relevées.

→ Lutte contre la Prostitution dans les Meublés de Tourisme et les hôtels

- 2 sessions de formation ont été dispensées aux hôteliers pour détecter les « signaux faibles » de prostitution.
- Un guide de sensibilisation a été créé pour les propriétaires de meublés touristiques.

→ Prévention des Vols à la Tire

- Un flyer multilingue de prévention a été élaboré et distribué pour sensibiliser les visiteurs aux risques de vols à la tire sur les sites à forte affluence touristique.

→ Prévention des Cambriolages chez les Séniors

- Réflexion sur les actions de sensibilisation à mener pour informer les séniors sur les risques de cambriolage et les mesures de prévention à adopter.



LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE PERSPECTIVES 2025

→ Organiser une **Séance Plénière** le 16 janvier 2025 avec pour objectif de présenter le Bilan d'activité du CISPD 2022 - 2024.

→ Faire évoluer les **groupes de travail** et mettre un nouveau format de travail : les « *Matinées de la Prévention - Sécurité* ».



Parc International d'Entreprises
© Stéphane Gautier

VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION

s'est engagée résolument dans une politique visant à renforcer son attractivité, stimuler le développement économique, favoriser la création d'emplois et promouvoir l'enseignement supérieur sur son territoire. Cette vision stratégique repose sur une approche globale et intégrée, mobilisant les ressources et les compétences pour dynamiser l'économie locale et améliorer la qualité de vie des habitants. À travers une série d'actions et de projets concrets, l'agglomération a diversifié son tissu économique, soutenu l'innovation et encouragé l'implantation d'entreprises.

90 | UNE DÉMARCHE D'ATTRACTIVITÉ

93 | LE DÉVELOPPEMENT DU TISSUS ÉCONOMIQUE

96 | UN BASSIN D'EMPLOI ET DE FORMATION DYNAMIQUE

98 | L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



05 UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE

Une démarche d'attractivité

La démarche stratégique initiée en 2021 bénéficie d'un soutien actif des entreprises du territoire. Grâce à une collaboration étroite entre les acteurs publics et privés, cette initiative de marketing territorial sous la bannière « Val d'Europe Fields of Opportunities » a pour objectif de positionner Val d'Europe Agglomération comme une destination privilégiée pour les investisseurs, les entrepreneurs et les talents, participant ainsi à son développement économique dynamique.

MOBILISATION DES ENTREPRISES LOCALES

Avec plus de 170 partenaires économiques, Val d'Europe Fields of Opportunities fédère une grande diversité d'acteurs, des multinationales aux petites entreprises locales. Leur

engagement renforce le rayonnement du territoire et stimule son développement économique, tant à l'échelle locale que nationale et internationale.

BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

→ Développement du programme Val d'Europe Fields of Opportunities

- +40 nouvelles entreprises adhérentes, soit 170 entreprises partenaires depuis 3 ans.
- Création de supports promotionnels : vidéo et brochure « Engagez-Vous », posters partenaires.

→ Renforcement du réseau et des événements économiques

- Soirée des partenaires : 250 participants pour découvrir les nouvelles entreprises et projets du territoire.
- 1^{re} édition des Déjeuners Business : 100 entrepreneurs du Parc International d'Entreprise réunis en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et Real Estate Development by Euro Disney.

- Trophées Économiques : 200 acteurs économiques et institutionnels présents, 6 entreprises récompensées (catégories : Made in Val d'Europe, Innovation, QVCT, Développement, RSE, Coup de Cœur).
- Sponsoring & mécénat : 51 000 € collectés pour soutenir la 4^e édition du TIBY, tournoi international de handball U21.

→ Outils et soutien à l'attractivité

- Création / actualisation d'un kit de communication pour les partenaires et prospects (brochures, flyers).

PROMOTION À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Pour accroître la visibilité et la notoriété de Val d'Europe et attirer de nouveaux investisseurs, l'agglomération mène une stratégie proactive de promotion en France et à l'étranger.

Grâce à des salons professionnels, des partenariats stratégiques et des actions ciblées, elle valorise son dynamisme économique et ses opportunités d'implantation.

BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

→ Participation aux Salons immobiliers

- MIPIM en mars : partenariat avec *Choose Paris Region* pour promouvoir les projets immobiliers de Val d'Europe, dont la signature de « La Fabrique », programme de bureaux à Serris.
- SIMI en décembre : collaboration avec *Real Estate Development by Euro Disney*.
- 2 signatures :
 - > Un programme de 14 000m² de bureaux avec Trignat Résidence et un nouvel hôtel lifestyle Mama Shelter à Chessy.
 - > Un centre de formation (avec hébergement) Voyager School Travel, tour opérateur anglais spécialisés dans les séjours linguistiques à Coupvray.

→ Relations internationales

- Juin : Accueil d'une délégation chinoise pour explorer les opportunités d'investissement.

Nouveautés 2024

Une adhésion à l'agence *Choose Paris Region* afin d'assurer la représentation de Val d'Europe lors des événements économiques internationaux.



SIMI • Paris
 © Stéphane Gautier



+40
nouvelles entreprises
adhérentes



UNE DÉMARCHE D'ATTRACTIVITÉ PERSPECTIVES 2025

Dans la continuité des actions engagées, Val d'Europe Agglomération prévoit pour l'année 2025 une intensification de sa stratégie d'attractivité territoriale, autour des axes suivants :

→ Renforcement du réseau d'acteurs économiques

Poursuite du développement du réseau avec l'objectif de recruter plus de 80 nouveaux partenaires engagés dans la démarche de marketing territorial, et de dépasser le cap des 600 ambassadeurs mobilisés pour promouvoir Val d'Europe.

→ Fidélisation et animation des partenaires

Mise en place de temps forts tout au long de l'année pour consolider l'engagement des partenaires : *Soirée des partenaires* - Juin 2025 : un événement de mise en réseau et de valorisation des collaborations, *Trophées Économiques* - Novembre 2025 : un temps fort dédié à la reconnaissance des réussites entrepreneuriales du territoire.

→ Optimisation des outils de promotion du territoire

Amélioration et diffusion des supports de communication pour valoriser efficacement les atouts de Val d'Europe auprès des cibles locales, nationales et internationales.

→ Sponsoring du Tournoi international de handball Tiby

Soutien à cet événement sportif d'envergure internationale, offrant une opportunité de visibilité unique pour les entreprises locales.

→ Renforcement des relations avec les promoteurs immobiliers

Intensifier les échanges et les partenariats afin de mieux mettre en avant le potentiel foncier et les opportunités d'aménagement du territoire.

→ Présence sur les grands salons immobiliers internationaux

Participation au MIPIM (Cannes) et au SIMI (Paris), en partenariat avec Real Estate Development by Euro Disney, pour promouvoir l'offre immobilière et attirer de nouveaux projets d'implantation.

→ Lancement de campagnes de communication ciblées

Déploiement de campagnes spécifiques à destination des investisseurs stratégiques, en lien avec les filières prioritaires de développement économique du territoire.

Le développement du tissu économique

Avec des résultats solides et des projets structurants en cours, Val d'Europe Agglomération affirme en 2024 son rôle moteur dans l'aménagement économique du territoire. Son positionnement stratégique, couplé à une gouvernance active et à un accompagnement sur mesure des acteurs économiques, continue de porter ses fruits, au service d'un développement harmonieux et ambitieux.

UN ENGAGEMENT FORT POUR LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Val d'Europe Agglomération réaffirme son engagement en faveur du développement économique en soutenant activement la création et la croissance des entreprises. En favorisant l'innovation et les synergies entre acteurs économiques, l'agglomération met à disposition des infrastructures adaptées, accompagne les entrepreneurs et renforce l'attractivité du territoire.

UN SOUTIEN AUX JEUNES ENTREPRISES : LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

La pépinière constitue un levier stratégique pour accompagner les jeunes entreprises dans leurs premières années d'activité.



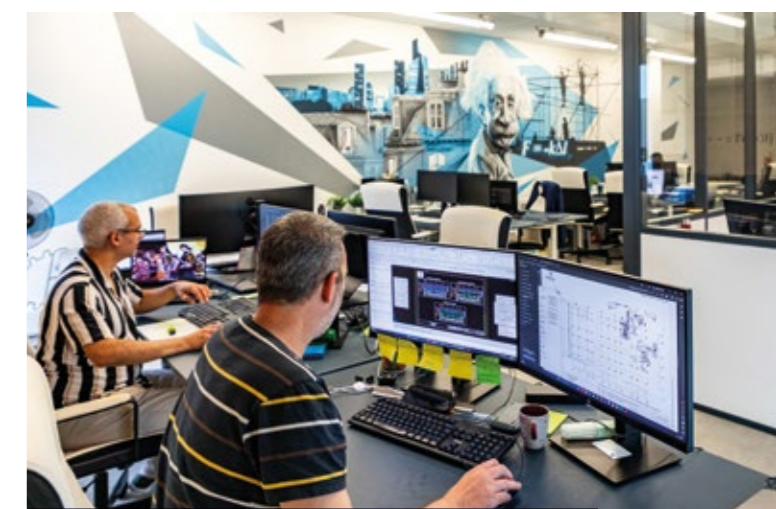
BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

- **11 580 € de subventions et adhésions** pour soutenir les réseaux d'entrepreneurs (CEVE, Réseau Entreprendre, Artisans d'Art).
- **Accompagnement des start-up** du Village by CA pour encourager l'innovation.
- **Promotion du territoire** en lien avec les partenaires institutionnels :
 - **Département de Seine-et-Marne** : présence au SIMI, participation à Seine-et-Marne Invest.
 - **Région Île-de-France** : accueil d'investisseurs européens.
 - **EPA Marne-EPA France & Real Estate Development by Euro Disney** : actions communes pour attirer les PME/PMI.



BILAN 2024

- **Taux d'occupation** : 73 % (vs. 88 % en N-1).
- **29 entreprises hébergées** (vs. 31 en N-1).
- **5 entreprises sortantes** restent implantées à Val d'Europe.
- **208 871 € de recettes générées** (-22 % vs. N-1).



Bureaux et espaces coworking • Pépinière d'entreprises du Val d'Europe
 © Stéphane Gautier

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

En 2024, Val d'Europe Agglomération a poursuivi avec ambition sa stratégie de développement économique, consolidant sa position comme l'un des pôles majeurs d'attractivité en Île-de-France. Grâce à une offre immobilière diversifiée, un accompagnement personnalisé des entreprises et un cadre de vie dynamique, l'agglomération confirme sa capacité à attirer de nouveaux investisseurs, commerçants et porteurs de projets.

Le développement de ses quatre pôles économiques stratégiques – Centre urbain, Couternois, Parc International d'Entreprises et Coupvray Parc – témoigne d'un dynamisme constant.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : UN TERRITOIRE ATTRACTIF EN CROISSANCE

UN MARCHÉ IMMOBILIER DYNAMIQUE

Malgré un contexte économique incertain, Val d'Europe confirme en 2024 la résilience et l'attractivité de son marché immobilier



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

- + de 15 000 m² d'activités en 2024.
- 360 000 m² d'activités réalisés en 20 ans et 240 000 m² de bureaux premium développés.
- 700 commerces recensés sur l'ensemble du territoire.
- Une hausse de +16 % des surfaces placées (bureaux, commerces et activités) en un an.
- Renforcement de la dynamique dans les 4 pôles économiques structurants.
- Promotion du territoire auprès des investisseurs et opérateurs immobiliers.
- Organisation d'événements professionnels, dont la présentation du bilan de commercialisation 2024, qui a réuni 60 participants en avril.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

- +31 % de progression des transactions pour les bureaux.
- +65 % de hausse pour les surfaces d'activités.
- Une forte demande pour les surfaces supérieures à 1 000 m².

Nouveaux projets immobiliers lancés en 2024

- 6 programmes de bureaux en Centre urbain (2 000 m² à 6 000 m²).
- 2 projets mixtes bureaux/activités au Parc International d'Entreprises (9 000 m² et 17 000 m²).
- 1 programme bureaux/activités dans la ZAC du Couternois (10 000 m²).

ACCOMPAGNEMENT À L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

Val d'Europe Agglomération assure un accompagnement sur mesure des entreprises à chaque étape de leur installation : autorisations d'urbanisme, orientation vers les solutions immobilières adaptées, intégration dans les réseaux économiques locaux.

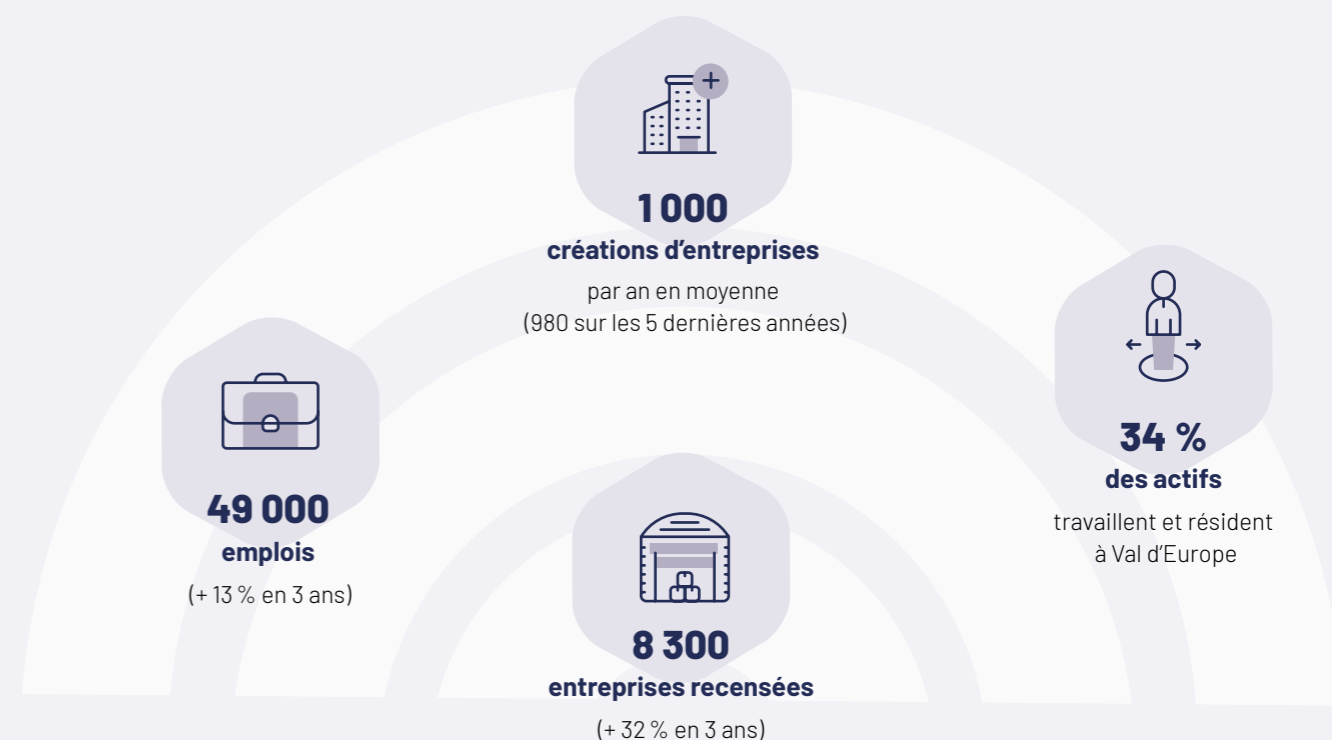


NOUVELLES IMPLANTATIONS 2024

- **Implantations significatives en 2024 :**
 - ITQ Group (Serris) : spécialiste en sécurité et sûreté (vidéosurveillance, contrôle d'accès).
 - Bardusch (Bailly-Romainvilliers) : solutions textiles professionnelles.
 - Medic Global (Chessy) : pôle de santé pluridisciplinaire réunissant 90 praticiens.
- **Nouvelles infrastructures hôtelières :**

La dynamique d'implantation s'est également traduite par l'ouverture de nouveaux établissements hôteliers, répondant aux besoins croissants du tourisme d'affaires et de loisirs :

 - Ki Space Hotel & Spa (Serris/Bailly-Romainvilliers) : établissement 4 **** de 274 chambres, restaurant, spa et espaces événementiels.
 - Hôtel Akena (Serris) : premier 4 **** de la marque indépendante, 111 chambres.
 - Hôtel B&B (Serris) : hôtel 3*** de 130 chambres, venant enrichir l'offre d'hébergement du territoire.



LE DÉVELOPPEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE

PERSPECTIVES 2025

- **Centre Urbain**
 - › Ouverture prévue d'Imagi Park : ouverture prévue du plus grand centre de loisirs indoor de France (14 000 m²) avec Speed Park et Fort Boyard Aventures.
 - › La Fabrique : commercialisation attendue en 2026 de 2 900 m² de bureaux et 1 400 m² de commerces, en cœur de ville.
- **Quartier Studios & Congrès**
 - › Arrivée de TD SYNEX et ses 600 collaborateurs : un signal fort pour l'attractivité du territoire.
 - › Crédit Agricole Brie Picardie : extension des surfaces avec l'acquisition de l'immeuble Armstrong.
- **Quartier Pré de Claye**
 - › Poursuite du développement résidentiel et commercial.
 - › Livraison de nouveaux commerces et une résidence de tourisme All Suites.
- **Quartier Coupvray Parc**
 - › Inauguration prévue d'un parc d'activités développé avec le groupe Salini.
- **Parc International d'Entreprises**
 - › Déploiement de nouvelles surfaces tertiaires et d'activités.
 - › West Park BDM, Ax Dev, Villa d'Entreprise : diversification de l'offre immobilière pour les PME, artisans et sociétés de services.
 - › Développement de l'offre hôtelière.

Un bassin d'emploi et de formation dynamique

L'emploi à Val d'Europe connaît une croissance soutenue en 2024. Ce dynamisme résulte de l'engagement de Val d'Europe Agglomération et de son partenariat avec France Travail, qui accompagnent la création d'emplois et répondent activement aux besoins des entreprises locales.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

Le Salon « Place à l'Emploi » à Coupvray

Organisé en partenariat avec France Travail, la RATP et le Centre Commercial Val d'Europe, le Salon Place à l'Emploi s'est imposé comme un rendez-vous incontournable de l'emploi local. L'édition 2024 a franchi un cap important, illustrant le dynamisme du territoire et l'engagement collectif en faveur de l'emploi. Il a pour objectif de favoriser la rencontre directe entre recruteurs et candidats dans un cadre convivial, autour d'une offre d'opportunités variées, accessibles à tous les profils et à tous les âges.

- **110 exposants** (+22 % par rapport à 2023), représentant une diversité de secteurs : tourisme, transport, services à la personne, industrie, logistique, etc.
- **4 000 offres d'emploi** proposées : CDI, CDD, stages, alternances, avec une forte présence des métiers en tension.
- **1 300 CV déposés** sur la journée, dont 33 % ont débouché sur une intention d'embauche, signe de l'efficacité des mises en relation.

Le salon a également été rythmé par plusieurs ateliers pratiques, visant à renforcer l'employabilité des participants

- « **Booste ta candidature** » : conseils personnalisés pour améliorer CV et lettre de motivation.
- « **Découverte des métiers** » : témoignages et démonstrations métiers pour aider à l'orientation ou à la reconversion professionnelle.

Nouveautés 2024

La Table Ronde de l'emploi

Une première édition d'une table ronde de l'emploi a été organisée dans le cadre du Salon « Place à l'Emploi », réunissant trois acteurs économiques majeurs du territoire : Disneyland® Paris, Center Parcs Villages Nature et ITQ Group.

L'objectif : partager les bonnes pratiques en matière de Ressources Humaines pour attirer, former et fidéliser les jeunes dans un contexte de tension sur le marché de l'emploi.



UN BASSIN D'EMPLOI ET DE FORMATION DYNAMIQUE

PERSPECTIVES 2025

- **Nouvelle édition du Salon de l'Emploi** à Coupvray (printemps 2025)
Avec pour objectif : soutenir les recrutements, valoriser les filières porteuses et promouvoir les parcours d'insertion.
- **2^e édition de la Table Ronde de l'Emploi** (automne 2025)
Avec pour objectifs : mieux cerner les tensions sur le marché de l'emploi et construire des réponses partagées et organiser un temps d'échange avec les acteurs économiques, institutionnels et de la formation sur « **La qualité de vie et conditions de travail : comment concilier bien-être et performance** » afin de mieux cerner les tensions sur le marché de l'emploi et construire des réponses partagées.
- **Lancement de nouveaux ateliers numériques avec Google**
En partenariat avec Google Ateliers Numériques pour proposer des sessions de formation gratuites à destination des demandeurs d'emploi afin de les accompagner à l'**usage de l'intelligence artificielle dans la recherche d'emploi** (CV, lettre de motivation, entretien, outils d'aide à la candidature).

L'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur à Val d'Europe poursuit un développement dynamique avec l'ouverture de nouveaux établissements et programmes, répondant ainsi aux besoins croissants du marché du travail dans des secteurs stratégiques comme le management, la communication, l'hôtellerie et la santé.

L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURE AU CŒUR DU VAL D'EUROPE

Le territoire du Val d'Europe accueille plusieurs établissements d'enseignement supérieur, publics et privés, proposant une offre variée et professionnalisante :

- › **Groupe Alternance Marne-la-Vallée (Serris)**
Établissement privé spécialisé dans la formation en alternance, du Bac au Bac+5, en commerce, gestion, marketing et RH. Il fait partie d'un réseau national de plus de 70 campus et compte 10 000 entreprises partenaires.
- › **IFIS – Institut Francilien d'Ingénierie des Services (Serris)**
Composante de l'Université Gustave Eiffel, l'IFIS propose des formations du Bachelor au Doctorat en gestion, logistique, management et technologies des services. L'établissement se distingue par sa forte implication en recherche et innovation.
- › **IFSI du GHEF (Magny le Hongre)**
Rattaché au Grand Hôpital de l'Est Francilien, cet institut public prépare au Diplôme d'État d'infirmier en trois ans, avec un enseignement alternant théorie et stages cliniques. Il est certifié Qualiopi et labellisé Campus des Métiers.
- › **Lycée Émilie du Châtelet (Serris)**
Ce lycée propose un BTS Management en Hôtellerie-Restaurant (MHR) reconnu pour sa qualité. Grâce à son restaurant d'application et à sa labellisation Euroscol, il allie excellence pédagogique et ouverture à l'international.



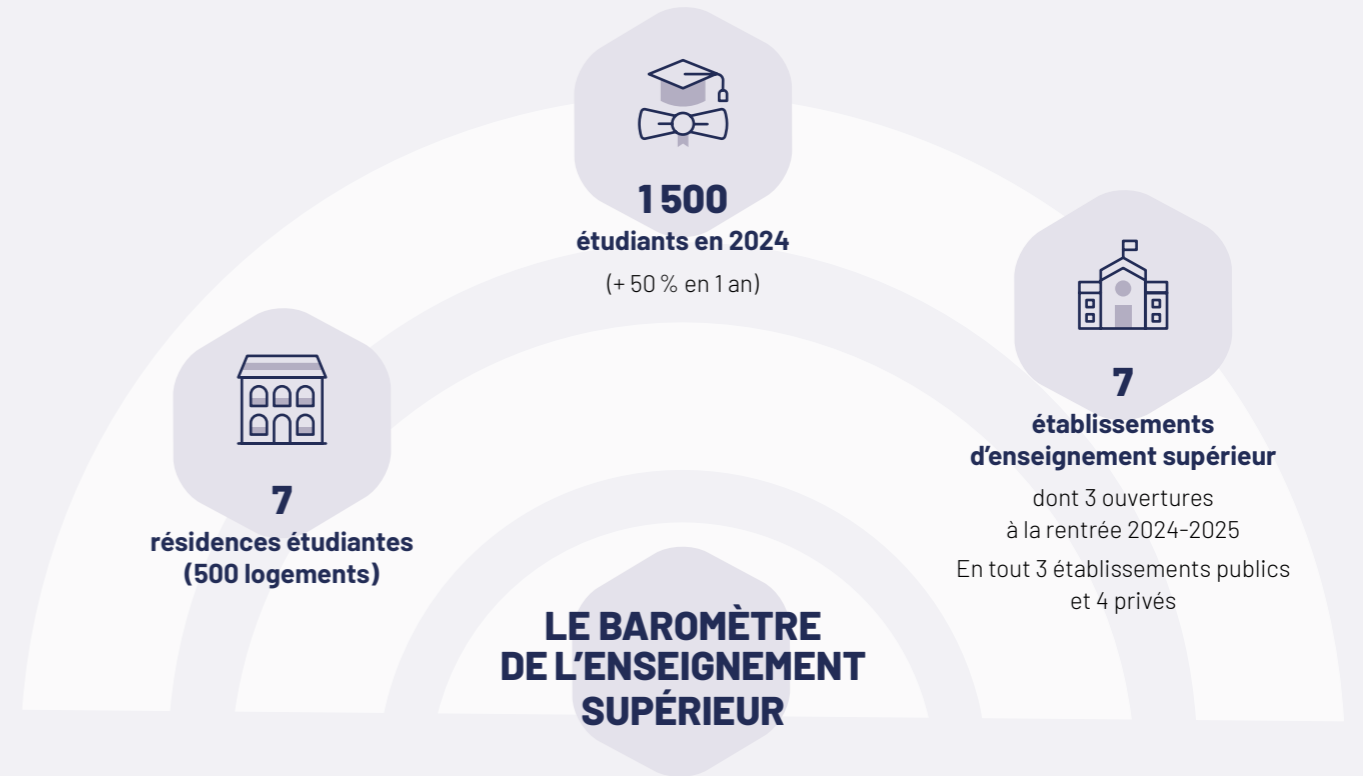
LES NOUVELLES OFFRES 2024 :

- Ouverture en septembre 2024 de :
- › **Alema Business School – Serris**
École de commerce proposant des formations du Bac+2 au Bac+5 en marketing, gestion, RH et commerce. Coursus professionnalisants, en initial ou en alternance.
 - › **Ynov Campus – Val d'Europe**
École du digital formant aux métiers du design, développement web, 3D, jeux vidéo, IA et cybersécurité. Formations Bac à Bac+5, avec pédagogie par projet et alternance.
 - › **IPSSI – Val d'Europe**
École spécialisée en informatique, cybersécurité, IA et cloud. Formations Bac+2 à Bac+5, orientées alternance et projets techniques en lien avec l'industrie numérique.



ACTIONS PHARES 2024 AVEC L'UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

- **Journées « Univcamp »**
Événements dédiés à l'innovation digitale.
- **Projet « Digibat »**
Initié par les étudiants de licences 3 MITI et MIPI, ce projet met en lumière des mises en situation innovantes sur la ville durable.
- **Accompagnement à la pépinière**
Accueil d'étudiants en master pour développer leurs projets.
- **Soutien aux projets TIPI**
Aide aux projets d'innovation dans les domaines des technologies et des services.
- **Participation aux jurys PEPITE 3EF**
Accompagnement des étudiants entrepreneurs.
- **Cycle de conférences sur la ville durable**
Participation à l'organisation de conférences sur ce thème majeur.



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PERSPECTIVES 2025

- **1^{re} édition du Forum Jeunesse** (février 2025)
Un nouveau rendez-vous pour informer, orienter et mobiliser les jeunes du territoire autour de leur avenir avec pour objectif de faire découvrir les métiers, les formations et les opportunités locales, en lien direct avec les acteurs économiques et éducatifs du territoire.
- **1^{re} édition du Salon de l'Étudiant à Val d'Europe** (octobre 2025)
 - › Un événement inédit pour valoriser l'offre d'enseignement supérieur du territoire et attirer de nouveaux talents.
 - › Présence attendue : écoles et campus implantés, établissements partenaires, acteurs de l'orientation et de la vie étudiante.
 - › Une vitrine pour positionner Val d'Europe comme un pôle académique en pleine croissance.
- **Consolidation de l'écosystème post-bac**
 - › Renforcement des liens avec les établissements présents (ALEMA, Ynov) à travers des projets collaboratifs et pédagogiques avec pour objectif d'ancrer l'enseignement supérieur dans la dynamique territoriale et encourager les synergies avec le tissu économique local.
 - › Inauguration de l'IPSSI l'école informatique du Val d'Europe.



Siège de Val d'Europe Agglomération
© Stéphane Gautier



06

LES SERVICES RESSOURCES

LES SERVICES RESSOURCES DE VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION

accompagnent les services opérationnels dans leurs missions de service public. Ils apportent leurs compétences et leurs expertises pour assurer au quotidien une qualité de service au public et aux communes.

102 | LES FINANCES

108 | LES RESSOURCES HUMAINES

112 | L'ORGANIGRAMME DES SERVICES

114 | LES SYSTÈMES D'INFORMATION

116 | LA COMMANDE PUBLIQUE, LES AFFAIRES JURIDIQUES,
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

120 | LA COMMUNICATION

Finances

Val d'Europe Agglomération, établissement public de coopération Intercommunale (EPCI) est doté d'un régime de Fiscalité propre et dispose ainsi de recettes Fiscales Directes. Ces recettes participent à la gestion commune de certains services publics et à la réalisation d'équipements, de manière à mieux répartir les coûts et à profiter d'économies d'échelle.

LE CONTEXTE NATIONAL

Le contexte national est marqué par une croissance modérée en 2024 et un ralentissement de l'inflation. En moyenne, l'inflation française a été de 3,7 % en 2023 après 5,9 % en 2022.

La loi de finances 2024 contient quelques dispositions significatives :

- › Des mesures de planification écologique pour 7 Mds€.
- › Un Fonds vert pérennisé pour 2,5 Mds€.

› Pour la rénovation énergétique des logements sociaux, une exonération temporaire de TFB et aide aux bailleurs pour 1,2 Mds€.

› Une compensation des pertes de recettes liées à la réforme de la taxe sur les logements vacants.

› Une taxe additionnelle de 200 % aux taxes de séjour d'Île-de-France affectée à Île-de-France Mobilités.



BILAN ET ORIENTATIONS 2024

COMPTABILITÉ : ÉVOLUTION DES PRATIQUES BUDGÉTAIRES

→ Changement de mode de vote du budget

À compter du 1^{er} janvier 2025, le Conseil communautaire adoptera un vote par nature (et non plus par fonction) pour le budget principal. Cette évolution vise à harmoniser la lecture budgétaire et à faciliter le suivi des dépenses par type.

→ Gestion pluriannuelle des crédits

Val d'Europe Agglomération renforce sa gestion à moyen terme avec la mise en place de sa première Autorisation de Programme (AP) et Autorisation de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP), dédiée au schéma des itinéraires cyclables, seule opération à caractère pluriannuel et en maîtrise d'ouvrage directe à ce jour.

FISCALITÉ : HARMONISATION DE LA TEOM

L'adhésion d'Esby, Montry et Saint-Germain-sur-Morin à Val d'Europe Agglomération en 2020 a nécessité une stratégie fiscale d'harmonisation des taux d'imposition communautaires.

L'intégration d'Esby, Montry et Saint-Germain-sur-Morin à Val d'Europe Agglomération en 2020 a nécessité une adaptation progressive des taux d'imposition, notamment pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Avant l'adhésion, un écart important existait entre les taux :

- › Val d'Europe Agglomération : 4,70 %.
- › Communes entrantes : 15,60 %.

Pour limiter les impacts sur les contribuables, un zonage fiscal a été mis en place.

Objectif : atteindre un taux unique pour l'ensemble du territoire, avec une convergence progressive sur 3 ans (2023 à 2025), pour garantir une même fiscalité pour un service rendu identique ou de même qualité.

Pour 2024, le Conseil communautaire a approuvé :

- › Le **maintien du taux de 2023 pour la zone 1 : 4,70 %**.
- › Une **baisse du taux pour la zone 2 : 8,50 %** (15,60 % en 2022 à 12 % en 2023,)

Répartition des zones fiscales :

- › **Zone 1 (4,70 %)** : Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre, Serris, Villeneuve le Comte, Villeneuve Saint-Denis.
- › **Zone 2 (8,50 %)** : Esby, Montry, Saint-Germain-sur-Morin.

Nouveautés 2024

MEUBLÉ DE TOURISME

Nouvelle réglementation en lien avec l'outil Déclaloc avec la mise en œuvre du numéro d'enregistrement au 1^{er} juin 2024.

Depuis le 1^{er} juin 2024, une première série de mesures encadre la **location de meublés touristiques** dans les 10 communes de Val d'Europe.

Les **particuliers** et les **personnes morales** (SCI, SARL, SAS, etc.) doivent désormais **déclarer leur bien sur la plateforme declaloc.fr**.


L'enregistrement sur cette plateforme permet d'obtenir un **numéro obligatoire** pour toute mise en location.

Cette régulation s'inscrit dans le cadre de la loi Le Meur promulguée le **19 novembre 2024**, qui renforce les **pouvoirs des municipalités** en matière de régulation des meublés touristiques.


Objectif : **mieux protéger le marché immobilier local** et encadrer l'usage des logements à des fins touristiques.

FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR UN RÉSULTAT DE 76,4 M€

 **19,19 M€**
 pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
 +4% par rapport à 2023
 (+4% entre 2023 et 2022)


 **12,16 M€**
 pour la taxe de séjour
 +7% par rapport à 2023
 (-1% entre 2023 et 2022)

 **8,849 M€**
 pour la compensation sur la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE)
 +62% par rapport à 2022 lié à la reprise de l'activité économique

 **6,6 M€**
 pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et le reversement au soutien Citeo
 -4% par rapport à 2023 lié à l'objectif de convergence des taux de TEOM à terme
 (-1% entre 2023 et 2022)


LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR UN RÉSULTAT DE 58,38 M€

 **10,55 M€**
 pour l'environnement (coûts d'entretien pour les bassins d'eaux pluviales, les espaces verts et la propreté)
 +6% par rapport à 2023
 (+7% entre 2023 et 2022)

 **7,53 M€**
 pour la collecte et le traitement des ordures ménagères
 +6% par rapport à 2023 liée essentiellement à l'augmentation du montant de contribution au syndicat de traitement
 (-5% entre 2023 et 2022)

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

BUDGET GLOBAL D'ASSAINISSEMENT 8,54 M€

 **1095 K€** pour les travaux de réseaux sur Villeneuve Saint Denis
1040 K€ pour la station d'épuration raccordant la commune d'Esbly
580 K€ pour le remboursement du capital de la dette
560 K€ pour la réhabilitation Sud Canal Coupvray
240 K€ pour les travaux de réseaux sur Esbly

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE


BUDGET GLOBAL EAU POTABLE 2,95 M€

 **0,47 M€**
 Pour des travaux spécifiques sur les réseaux

INVESTISSEMENT

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT POUR UN RÉSULTAT DE 40,27 M€

 **16,14 M€**
 pour l'affectation du résultat


 **10,55 M€**
 pour les MOD (maîtrises d'ouvrages déléguées)
9580 K€ pour le GS n°4 Chessy
290 K€ pour l'ALSH n°3 Chessy
280 K€ pour l'ALSH n°5 Serris
160 K€ pour l'ALSH Villeneuve le Comte
120 K€ pour l'espace public est hôtel de ville Serris
90 K€ pour le gymnase Coupvray

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR UN RÉSULTAT DE 37,2 M€

 **9,75 M€**
 pour le remboursement du capital de la dette

4,31 M€
 pour le versement de fonds de concours
2,42 M€ pour le GS n°4 Chessy
1,53 M€ pour l'ALSH n°5 Serris

3,60 M€
 pour les MOD (maîtrises d'ouvrages déléguées) avec l'EPA pour des opérations de créations de bassins d'eaux pluviales (convention de 2018)

 **6,50 M€**
 pour les MOD (maîtrises d'ouvrages déléguées)
5860 K€ pour le GS n°4 Chessy
280 K€ pour l'ALSH n°3 Chessy
160 K€ pour l'ALSH n°5 Serris
70 K€ pour l'ALSH Villeneuve le Comte
60 K€ pour l'espace public est hôtel de ville Serris
50 K€ pour le gymnase Coupvray

DETTE

 **88,63 M€**
 Encours global de dette de VEA

31 décembre 2024, tous budgets confondus
 (98,32 M€ au 31 décembre 2023 et 107,87 M€ au 31 décembre 2022)

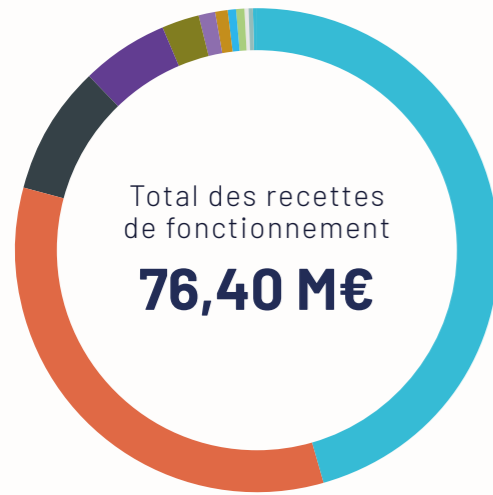
 **9,69 M€**
 Désendettement 2024

au 31 décembre 2024, tous budgets confondus
 (9,55 M€ en 2023 et 5,32 M€ en 2022)

Le budget principal 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

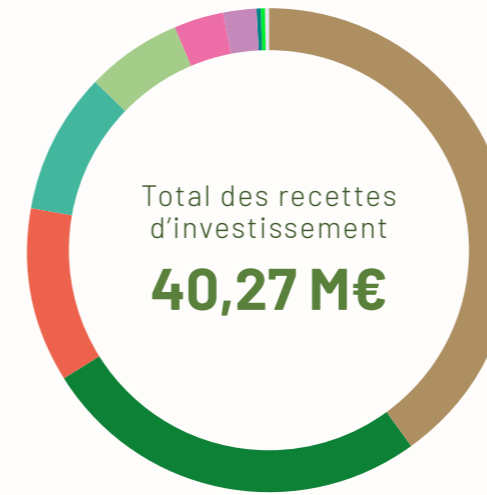
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Impositions directes	34,90 M€ 45,7%
Autres impôts et taxes	25,62 M€ 33,5%
Dotations et participations	6,61 M€ 8,7%
Environnement	4,39 M€ 5,8%
Résultat de fonctionnement reporté de N-1	2,00 M€ 2,6%
Action économique	0,83 M€ 1,1%
Services généraux	0,63 M€ 0,8%
Aménagement des territoires et habitat	0,53 M€ 0,7%
Santé et action sociale (hors RSA)	0,37 M€ 0,5%
Transports	0,28 M€ 0,4%
Culture, vie sociale, jeunesse, sport, loisirs	0,23 M€ 0,03%
Opérations financières	0 M€ 0,00%

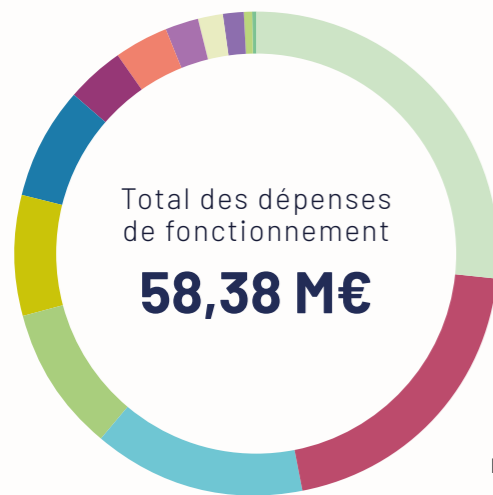
SECTION D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



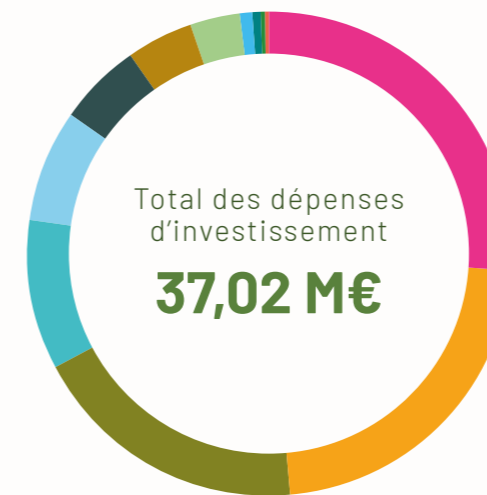
Excédent de fonctionnement capitalisé	16,14 M€ 40,1%
Enseignement, formation professionnelle, apprentissage	10,60 M€ 26,3%
Transferts entre les sections	4,69 M€ 11,7%
Opérations patrimoniales	3,70 M€ 9,2%
Dotations et participations	2,57 M€ 6,4%
Culture, vie sociale, jeunesse, sport, loisirs	1,42 M€ 3,5%
Environnement	0,85 M€ 2,1%
Aménagement des territoires et habitat	0,13 M€ 0,3%
Transports	0,07 M€ 0,2%
Services généraux	0,05 M€ 0,01%
Santé et action sociale (hors RSA)	0,03 M€ 0,01%
Action économique	0,02 M€ 0,01%

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Autres impôts et taxes	15,59 M€ 26,7%
Environnement	11,82 M€ 20,3%
Aménagement des territoires et habitat	8,31 M€ 14,2%
Services généraux	5,75 M€ 9,8%
Transferts entre les sections	4,69 M€ 8,0%
Culture, vie sociale, jeunesse, sport, loisirs	4,36 M€ 7,5%
Opérations financières	2,26 M€ 3,9%
Transports	2,11 M€ 3,6%
Action économique	1,25 M€ 2,1%
Impositions directes	0,98 M€ 1,7%
Santé et action sociale (hors RSA)	0,89 M€ 1,5%
Enseignement, formation professionnelle, apprentissage	0,34 M€ 0,6%
Provisions et autres opérations mixtes	0,02 M€ 0,0%

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Dettes et autres opérations financières	9,73 M€ 26,3%
Enseignement, formation professionnelle, apprentissage	8,30 M€ 22,4%
Environnement	6,86 M€ 18,5%
Opérations patrimoniales	3,70 M€ 10,1%
Culture, vie sociale, jeunesse, sport, loisirs	2,77 M€ 7,5%
Solde exécution investissement reproté	2,07 M€ 5,6%
Aménagement des territoires et habitat	1,70 M€ 4,6%
Transports	1,18 M€ 3,2%
Services généraux	0,34 M€ 0,9%
Dotations et participations	0,20 M€ 0,4%
Santé et action sociale (hors RSA)	0,14 M€ 0,4%
Action économique	0,02 M€ 0,1%

Les ressources humaines

Le service ressources humaines de Val d'Europe Agglomération assure la gestion des agents permanents et non permanents : recrutements, carrières, paies, formations, intégrations...
 Dans le cadre d'une politique socialement responsable qui veille à l'amélioration de l'environnement et des conditions de travail au quotidien.



BILAN ET ACTIONS PHARES 2024

→ Recrutement et mobilité interne

- 15 recrutements réalisés sur des postes clés : directrice habitat-logement, directrice de l'urbanisme, directeur général services techniques et aménagement durable, chargé de mission SIG, technicien régie, instructeur droit des sols, juriste commande publique, administrateur système et réseau, chargée de promotion du territoire, chargé de mission CISPD, éducateur sportif, chargé de projet RH, gestionnaire RH, assistante, appariteur.
- 3 mobilités internes accompagnées.

→ Soutien aux bas salaires

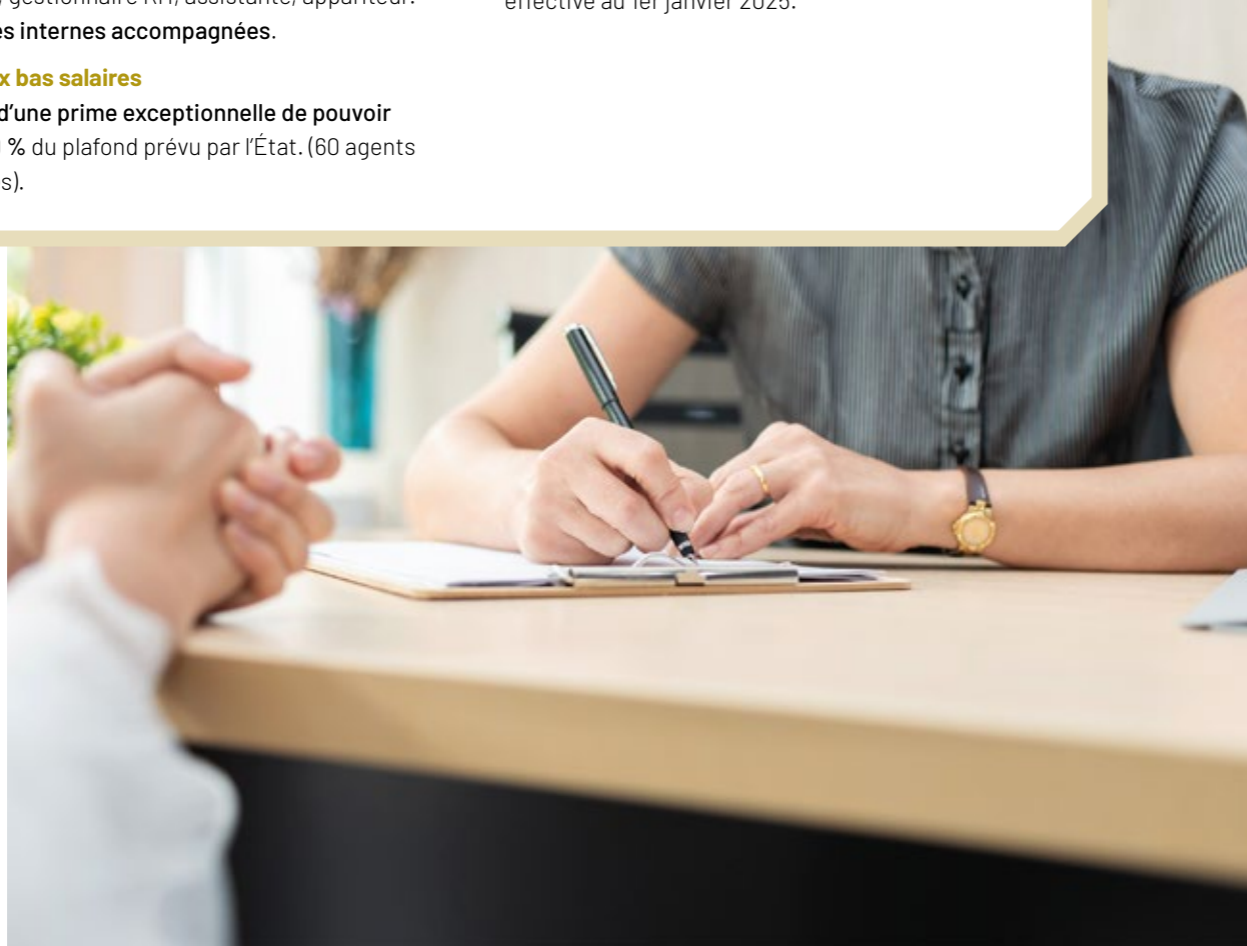
Versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat à 50 % du plafond prévu par l'État. (60 agents bénéficiaires).

→ Mise en place de la prime télétravail

- Pour accompagner l'équilibre vies privée/vie professionnelle, limiter les déplacements en voiture et réduire l'impact d'une mobilité carbonée.
- Forfait de 2,88 € par jour télétravaillé, plafonné à 253,44 €/an.
- Moyenne versée en 2024 : 63 € par agent.

→ Complémentaire prévoyance

Travaux finalisés en 2024 pour une mise en place effective au 1er janvier 2025.



Les chiffres clés 2024

EFFECTIFS

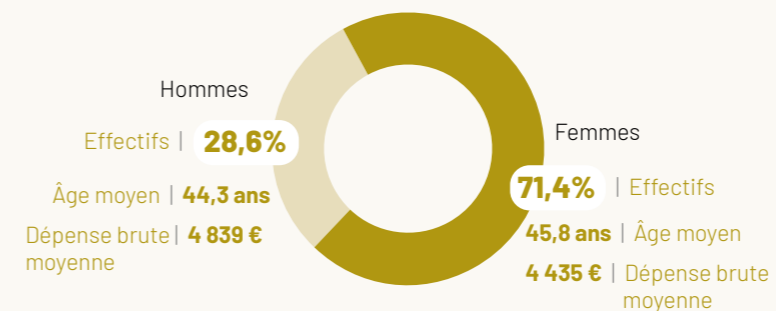


127 AGENTS

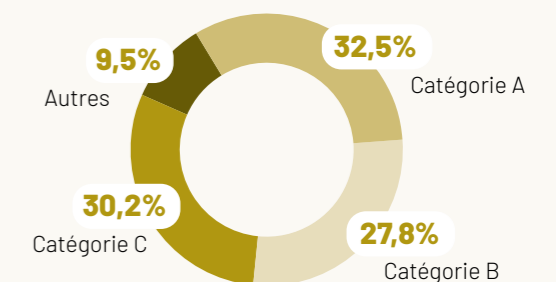
employés par la collectivité au 31 décembre 2024
 117,3 ETP [Équivalent Temps Plein] (123 en 2023)

91 fonctionnaires (89,5 ETP) Titulaires **71,4%**
 23 contractuels permanents (22,5 ETP) Contractuels de droits public **19,1%**
 13 contractuels non permanents (5,75 ETP) Emploi non permanent **9,5%**

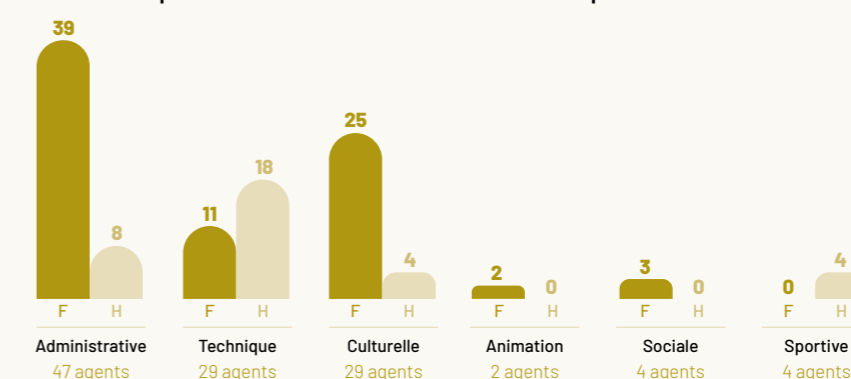
Répartition totale Hommes / Femmes 2024



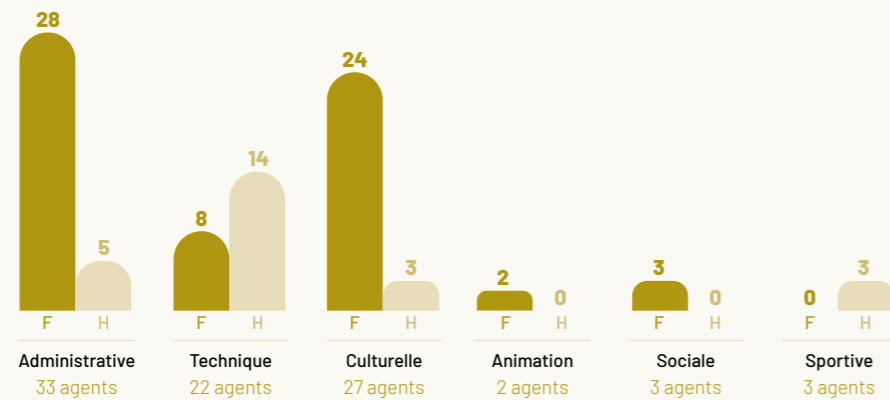
Répartition des agents par catégorie (emplois permanents)



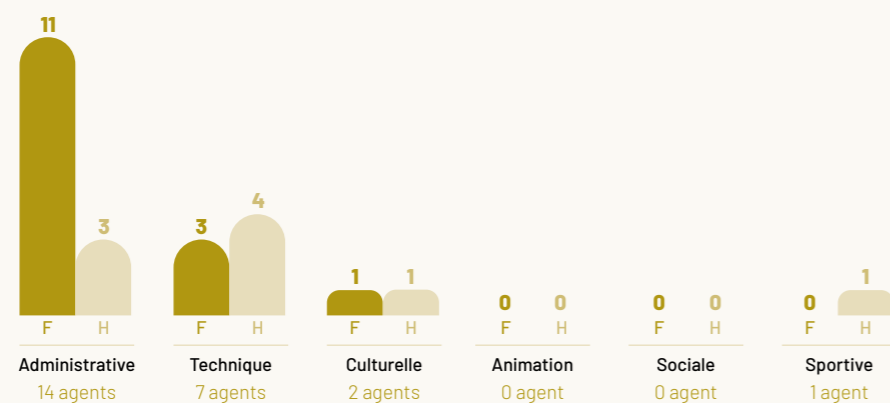
Répartition Hommes / Femme des effectifs par filière - 2024



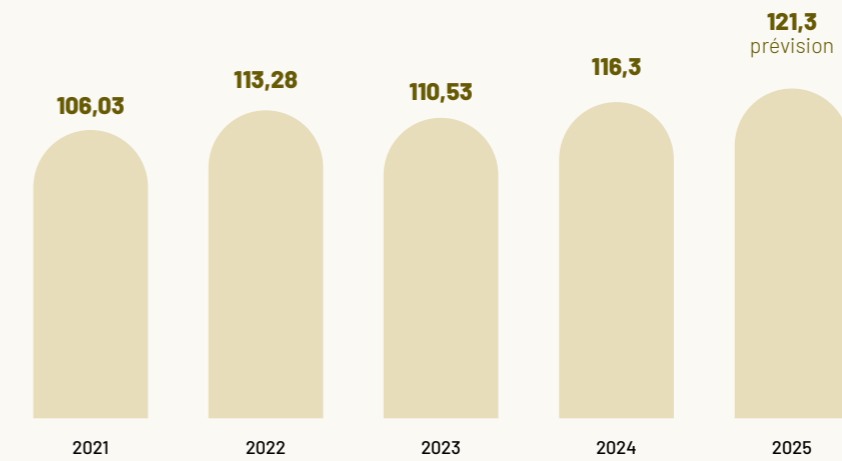
Répartition Hommes / Femme des agents titulaires par filière - 2024



Répartition Hommes / Femme des agents contractuels par filière - 2024



NOMBRE D'ETP 2021-2025



LES RESSOURCES HUMAINES

PERSPECTIVES 2025

→ Renforcement des effectifs

- Pour accompagner la Phase V du développement du territoire, le renforcement des équipes techniques et des services supports est nécessaire afin d'anticiper les études, travaux et besoins à venir.
- > 1 chargé de mission pour le **suivi financier et la programmation des équipements publics**.
 - > 1 chargé de mission pour les **équipements publics**.
 - > 1 attaché chargé du suivi de la réglementation des meublés de tourisme.
 - > 1 ingénieur au **service infrastructures**.
 - > 1 attaché juriste à la **commande publique**, pour accompagner l'intensification des procédures liées aux projets techniques.

→ Formation des agents

- > Lancement d'un **plan de formation ciblé** incluant des modules sur le **management** et l'**intelligence artificielle (IA)**.
- > Objectifs : montée en compétences, accompagnement des projets, et anticipation des futurs besoins en recrutement.

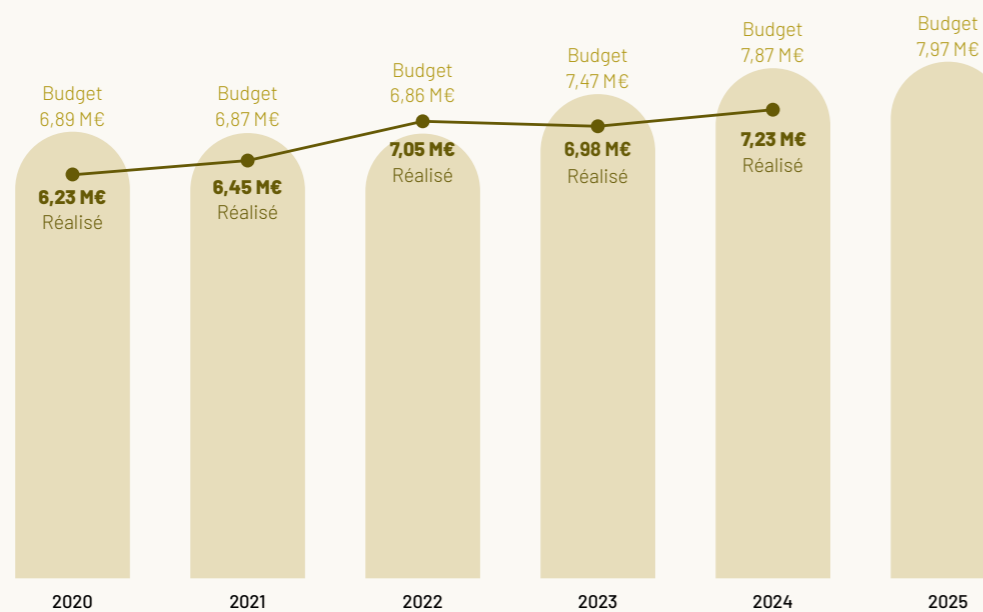
→ Modernisation des outils RH

- > **Dématérialisation des tickets restaurant** prévue pour le début du 4^e trimestre 2025.

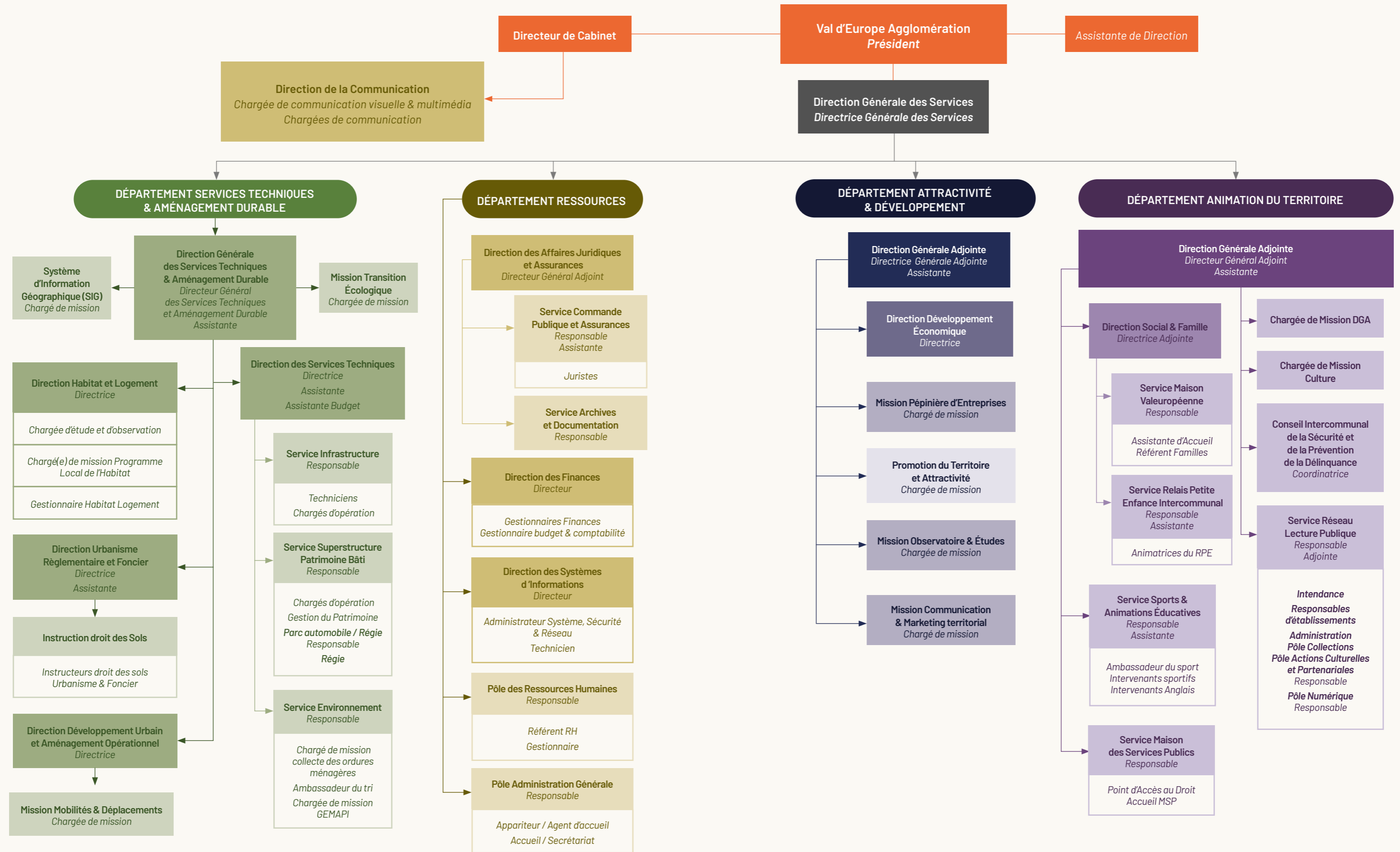
→ Protection sociale

- > Préparation de la mise en place de la **complémentaire santé** au 1^{er} janvier 2026, avec une participation minimale obligatoire de l'employeur.

MASSE SALARIALE 2020-2025



L'organigramme des services



Les systèmes d'information

La direction des systèmes d'information (DSI) gère le parc et les moyens informatiques de la collectivité. Elle est totalement mobilisée sur les questions de cybermenace et cybersécurité. Elle apporte un soutien technique aux projets d'aménagement numérique du territoire.

En 2024, Val d'Europe Agglomération a renforcé sa stratégie numérique avec deux priorités : la **cybersécurité** et la **modernisation des infrastructures informatiques**. Face à la recrudescence des cyberattaques visant les collectivités, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) a intensifié ses actions pour sécuriser le système d'information et garantir la continuité des services publics.

Parmi les principales avancées : la préparation d'une nouvelle salle serveur pour le Plan de Continuité d'Activité (PCA), la mise en place de nouvelles baies de stockage pour optimiser les performances, ainsi que la réalisation d'audits de sécurité et de tests de vulnérabilité.

ACTIONS PHARES 2024

→ Cybersécurité

- **Test de pénétration** : En juillet 2024, un test de pénétration a été réalisé, complété par plusieurs analyses internes utilisant les outils fournis par l'ANSSI. Cette démarche a permis d'identifier des vulnérabilités potentielles et de préparer la mise en œuvre des correctifs nécessaires.
- **Sensibilisation** : En février 2024, une solution de sensibilisation à la cybersécurité a été déployée, incluant un suivi en temps réel de la sécurité des employés.

→ Modernisation de l'infrastructure

- **Baies de stockage** : La mise en production des nouvelles baies de stockage optimise la gestion et la rapidité d'accès aux données, renforçant ainsi la fiabilité des systèmes.
- **Nouvelle salle serveur** : La préparation et la configuration de la nouvelle salle serveur sont essentielles pour la mise en œuvre du PCA et pour garantir la continuité des activités en cas de cyberattaque ou de panne.
- **Équipement des agents** : 90% des agents de l'agglomération est désormais équipé d'ordinateurs portables, favorisant ainsi la mobilité et la flexibilité du travail.

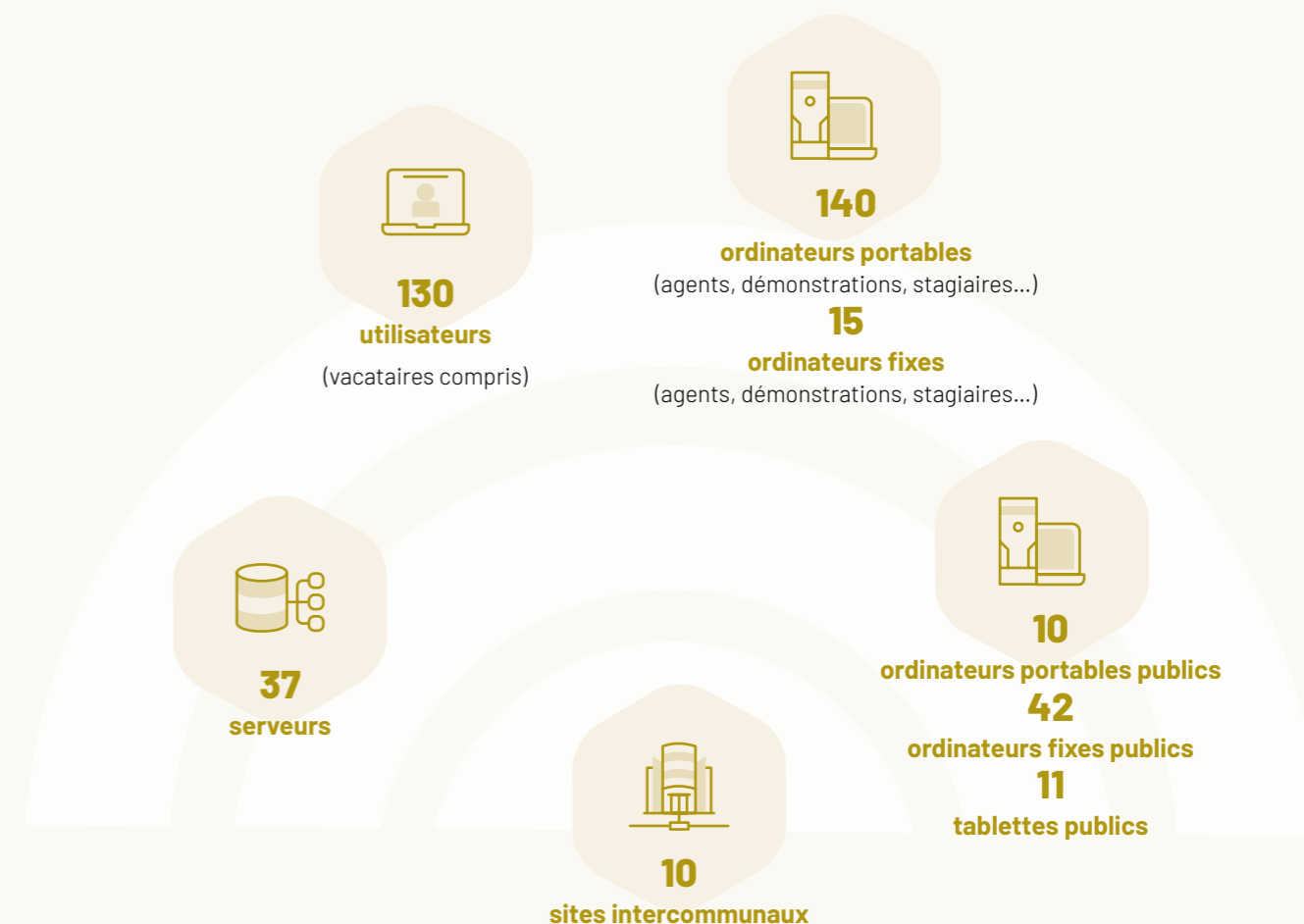
→ Mesures Renforcées de Cybersécurité

Suite aux résultats de l'audit, plusieurs actions correctives ont été mises en place :

- **Correction des failles** : L'ensemble des vulnérabilités identifiées lors du test de pénétration a été corrigé afin de sécuriser l'infrastructure.
- **Renforcement de l'authentification** : Mise en place de l'authentification à double facteur pour sécuriser l'accès aux systèmes critiques.
- **Refonte du système de sauvegarde** : Le système de sauvegarde a été révisé et renforcé pour limiter le temps de reprise d'activité en cas d'incident.

Quatre axes principaux de cybersécurité ont également été renforcés :

- **Antivirus** : Déploiement d'antivirus sur tous les postes de travail et serveurs, avec un renforcement des politiques d'analyse et de blocage.
- **Antispam** : Mise en place d'un système antispam pour sécuriser la messagerie électronique.
- **EDR (Endpoint Detection and Response)** : Adoption d'un outil EDR pour détecter et répondre rapidement aux menaces.
- **Formation quotidienne** : Mise en place d'un programme de formation continue pour sensibiliser les agents aux bonnes pratiques et aux risques informatiques.



LES SYSTÈMES D'INFORMATION PERSPECTIVES 2025

En 2025, la direction des systèmes d'information poursuivra la **modernisation de l'environnement numérique** de la collectivité. Les priorités porteront sur la **migration et la mise à niveau des serveurs**, l'**optimisation des infrastructures réseau** (Wi-Fi, solutions de secours pour l'accès Internet, etc.), ainsi que **sur l'amélioration des outils de gestion administrative et des applications métiers**, en lien étroit avec les prestataires. La finalisation des projets d'infrastructure critiques, en particulier la **mise en œuvre du Plan de Continuité d'Activité (PCA)** dans la deuxième salle serveur, constituera également un objectif majeur.

La commande publique, les affaires juridiques, les archives et la documentation

Le service commande publique et affaires juridiques assure la fonction de conseil et d'assistance juridique auprès des élus et des services de Val d'Europe Agglomération.

Il assure la gestion des procédures de mises en concurrence dans le cadre de la commande publique et le suivi juridique des contrats d'assurances, des procédures des recours et contentieux.

Bilan des marchés en cours :

- **Entretien des espaces verts (1^{er} juin – 31 décembre 2024)** : 1 876 heures réalisées contre 711 heures prévues.
- **Collecte des déchets – Lot 1 (1^{er} janvier – 31 décembre 2024)** : 864,02 heures réalisées contre les 1 872 heures annuelles prévues pour cette première année d'exécution.

→ La mise en œuvre de critères et de clauses environnementales dans les marchés de Val d'Europe Agglomération.

VEA a, depuis plusieurs années, intégré une clause environnementale dans l'ensemble de ses marchés publics et s'efforce quand la nature du marché le

permet, d'intégrer des critères environnementaux dans le cadre de l'analyse des offres. Afin de s'inscrire pleinement dans cette démarche, Val d'Europe Agglomération a permis à tous ses services consommateurs/acheteurs en fourniture, service et travaux de se former sur la question de l'achat durable. En effet, a été dispensée en octobre 2024, à tous les agents concernés, une formation portant sur « réussir vos achats durables » permettant ainsi de disposer des différents leviers à mettre en œuvre pour inscrire davantage la Collectivité dans cet objectif.

COMMANDE PUBLIQUE



ACTIONS PHARES 2024

- Lancement par Val d'Europe Agglomération en tant que maître d'ouvrage délégué, d'une **procédure de concours de Maitrise d'œuvre en vue de la construction du 3^e groupe scolaire de la commune de Coupvray**. Ce projet de construction comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle.
- Lancement d'une **procédure d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** portant sur l'occupation temporaire du domaine public pour le **financement, l'installation et l'exploitation d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques**. L'AMI vise à identifier et sélectionner des **opérateurs économiques** intéressés par le déploiement et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques accessibles au public sur le domaine public.
- **Participation pour la seconde fois au Salon de l'Achat Public** organisé par le Département de Seine-et-Marne, aux côtés d'intercommunalités et d'acteurs publics et privés, visant à promouvoir l'achat public auprès des entreprises et partenaires institutionnels, et à favoriser les échanges sur les pratiques et besoins des collectivités
- **La mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés**
L'achat public est un levier pour favoriser la durabilité et l'insertion sociale.

Dans ce cadre, Val d'Europe Agglomération a renouvelé, avec Initiatives 77, des clauses sociales dans deux marchés publics. De nouvelles clauses ont également été intégrées, notamment **dans le marché de collecte des déchets ménagers, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024 pour 5 ans**, renouvelable un an. Le lot n°1 (collecte en porte-à-porte et en points d'apport volontaire) prévoit 8 910 heures d'insertion sociale. À travers ces dispositifs, **Val d'Europe s'engage activement pour la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi** : Des habitants du territoire ont pu bénéficier de contrats en CDD, alternance, CDI ou missions d'intérim longues (4 sur 8 résidents sont du Val d'Europe). **Le bilan de la clause sociale sur les marchés espaces verts (1^{er} juin 2020 au 31 Mai 2024) et propreté urbaine (1^{er} novembre 2020 au 31 décembre 2024) est très positif** :

- Marché des espaces verts (juin 2020 - mai 2024) : 11 812 heures réalisées contre 4 200 prévues (+7 612 heures).
- Marché de propreté urbaine (novembre 2020 - décembre 2024) : 4 988 heures réalisées contre 720 prévues (+4 268 heures).



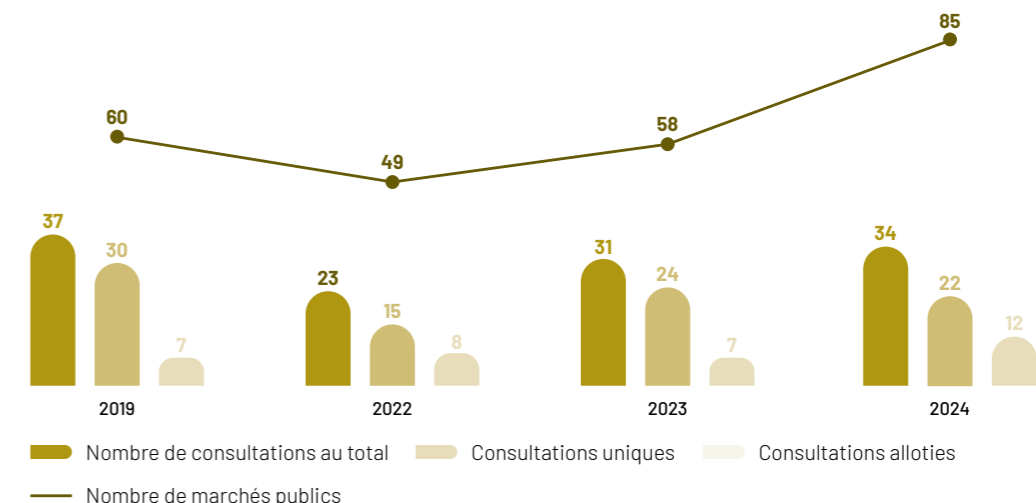
BILAN 2024

- **51 consultations travaillées** et/ou publiées et/ou notifiées en 2024 **soit 106 marchés publics** (dont 23 marchés 2023 notifiés en 2024). [41 consultations, dont 4 déclarées sans suite regroupant 56 marchés publics en 2023. 28 consultations regroupant 39 marchés publics en 2022].
- › 13 Appels d'offres soit 30 lots (18 services, 0 Prestations intellectuelles, 2 Travaux, 10 Fournitures).
- › 28 MAPA soit 52 lots (7 Services, 2 Prestations intellectuelles, 8 Fournitures, 35 Travaux).
- › 1 Marché subséquent.
- › 1 Concours.
- › 6 Consultations soit 20 marchés publics

- › 2 Consultations reportées en 2025.
- › 1 Consultation (Appel à Manifestation d'intérêt) AMI pour les infrastructures de Recharge des Véhicules électriques lancée en 2024, notification prévue en 2025.

- **8 contrats notifiés sur l'année 2024**
44 DC4 (sous-traitants) notifiées sur l'année 2024. (75 % des DC4 notifiées concernent des micros, petites ou moyennes entreprises).
- **68 % des marchés publics sont attribués à des micros, petites ou moyennes entreprises**

Consultations lancées et marchés publics de 2019 à 2024



AFFAIRES JURIDIQUE ET INSTANCES



ACTIONS PHARES 2024

- La mise en œuvre au cours de l'année de la **réglementation relative au changement d'usage des locaux destinés à l'habitation** en vue de réguler les meublés de tourisme sur le secteur du Val d'Europe avec notamment la réalisation d'une foire aux questions. Suite à un recours cette réglementation n'a pas été suspendue et est bien entrée en vigueur en juin 2024.
- 5 nouveaux contentieux (dont celui de la réglementation des meublés de tourisme en référé et au fond et un autre sur la délibération du conseil communautaire de Val d'Europe Agglomération approuvant la procédure de déclaration de projet du port de plaisance de Coupvray emportant la mise en compatibilité du PLU-I), 10 dossiers contentieux soldés (en référé ou au fond).



BILAN 2024

- 7 bureaux communautaires donnant lieu à 47 décisions (en 2023, 7 bureaux communautaires donnant lieu à 41 décisions).
- 7 conseils communautaires donnant lieu à 199 délibérations (en 2023, 8 conseils communautaires donnant lieu à 182 délibérations).
- 192 décisions du Président (en 2023, 205 décisions du Président).
- 32 Arrêtés du Président (en 2023, 20 Arrêtés du Président).
- 283 Conventions ou avenants (en 2023, 232 Conventions ou avenants).



COMMANDE PUBLIQUE

PERSPECTIVES 2025

Entrer dans une phase plus opérationnelle concernant le contrôle de l'activité des meublés de tourisme avec le recrutement d'un chargé de mission.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET ARCHIVES

28 ML (28 ML en 2023) ont été entièrement traités aux archives.

23 ML (10 ML en 2023) ont été éliminés.

42 demandes de prêts enregistrées.

605 actes administratifs et leurs pièces annexes traités.

51 travaux de recherches d'archives ont été traités.

Réalisation de **25** bulletins des sommaires.

4 sélections des articles contenant **103** articles au total.

53 abonnements en cours (dont des revues généralistes comme La Gazette des Communes, Le Moniteur des Travaux Publics, La Lettre du Cadre Territorial et des revues spécialisées).

57 ouvrages ont été commandés pour les services.



La communication

Le service communication a pour mission de valoriser les politiques publiques déployées par Val d'Europe Agglomération à destination de ses habitants et de ses usagers. Il vient en appui des services opérationnels afin de mettre en place la communication nécessaire à la promotion d'actions et de projets. Le service garantit la structuration, la rédaction et la diffusion d'une information claire.



ACTIONS PHARES 2024

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- **Magazine du Val d'Europe** en mars, juin, octobre et décembre.
- **Rapport d'activité 2023.**
- **Communication autour des Jeux Olympiques 2024 :** identité visuelle, logo, événement Fête les Jeux.
- **Réglementation des meublés de tourisme.**
- **Rédition des plaquettes** de La Maison Valeuropéenne, de la Maison des Services Publics et des calendriers de collecte.
- **Programmes trimestriel des animations** des médiathèques du Val d'Europe et de la Maison Valeuropéenne.
- **Communication événementielle**
 Le service communication accompagne l'organisation et la valorisation de chaque événement :
 Conception et diffusion de supports variés (affiches, flyers, plans, banderoles, vidéos, infographies animées) pour valoriser les événements organisés par Val d'Europe Agglomération (La Marche Solidaire, TIBY Handball, Assomania, Familymania, World Clean Up Day, Mai à Vélo, ouverture de saison et mise en scène des collections des médiathèques, stages sportifs...) ainsi que ceux portés par les communes du territoire avec son soutien.

BILAN COMMUNICATION DIGITALE

- **Le réseau social Facebook** occupe une place prépondérante parmi les canaux digitaux utilisés par Val d'Europe Agglomération. En 2024, le service a publié une moyenne de 10 publications par semaine soit sur l'année 518 publications sur des sujets très éclectiques : projets, travaux, annonces et retours d'événements, actualités des communes, sport, culture, environnement...
- **Le compte Instagram de Val d'Europe Agglomération** enregistre 2 334 abonnés. 86 stories et 8 réels ont été publiés afin de couvrir en direct

les grands évènements (Assomania, World Clean Up Day, Tiby Handball, Mai à vélo, Familymania) organisés par Val d'Europe Agglomération

- **Le site web valdeuropeagglo.fr** a enregistré 37 066 utilisateurs actifs en 2024 (32 509 en 2023, 33 347 en 2022). **Les pages les plus consultées** sont : la page d'accueil, les calendriers de collecte, les transports en bus, la réglementation des meublés de tourisme et l'emploi. Ces cinq pages comptabilisent 40% des utilisateurs.
- **Le réseau des médiathèques** possède ses propres canaux dédiés à l'actualité culturelle, à la mise en valeur des collections : qui permettent l'accès direct au compte lecteur et au catalogue des collections et qui permettent l'accès direct au compte lecteur et au catalogue des collections :
 - Une page Facebook @Médiathèques de Val d'Europe qui fédère **2 276 abonnés en 2024**,
 - Un portail mediatheques.valdeuropeagglo.fr qui enregistre **27 808 clics sur la page d'accueil en 2024** (28 908 en 2023 et 27 991 en 2022)
 - Une application *Ma Bibli* qui permettent l'accès au catalogue des collections et au compte lecteur.

Nouveautés 2024

Réglementation des meublés de tourisme

Plan de communication, plaquettes, infographies animées, communication print et digitale.

Mise en place d'un plan de communication et d'une charte graphique dédiée pour la refonte du programme trimestriel des médiathèques et du programme mensuel de La Maison Valeuropéenne, le lancement de la collecte des biodéchets alimentaires, l'organisation du Défi Familles Zéro Déchet, la gratuité des médiathèques.

Magazine trimestriel :

Refonte de la une en lien avec le dossier.



4 magazines

6 programmes trimestriels
 des animations des services à la population



Calaméo

outil d'hébergement, de consultation et de téléchargement des publications print

119 100 vues en 2024
 (88 145 en 2023 ; 113 029 en 2022)

4 000 téléchargements de documents en 2024
 (2 515 en 2023 ; 3 127 en 2022)



@Val d'Europe Agglomération

14 254 abonnés au 31/12/2024
 + 745 abonnés en 2024
 (+ 826 abonnés en 2023 ;
 + 607 abonnés en 2022)

518 publications au 31/12/2024
 (427 publications en 2023)

@Médiathèques de Val d'Europe

2 276 abonnés au 31/12/2024
 + 109 abonnés en 2024
 (+ 165 abonnés en 2023)

121 publications au 31/12/2024
 (135 publications en 2023)



@Val d'Europe Agglomération

2 334 abonnés au 31/12/2024



LA COMMUNICATION

PERSPECTIVES 2025

- **Projet de territoire** : élaboration d'une stratégie de communication.
- **Planification éditoriale** : mise en place d'un calendrier éditorial pour Facebook afin de valoriser les politiques publiques.
- **Rapport d'activité** : évolution de la charte graphique.
- **Mise à jour rubriques site web** : gérer ses déchets, logement/habitat et les mobilités.
- **Déploiement de nouvelles structures** pour la diffusion des banderoles sur les ronds-points.
- **Nouveau supports** : plaquette habitat/logement, plaquette médiathèque, flyer vol à la tire, flyer cambriolages, info riverain pour lancement de travaux.
- **Réseau des médiathèques** : nouvelle signalétique.
- **Panneaux pédagogiques** : SDIC et la gestion des BEP.

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le



ID : 077-217701713-20250930-60_09_2025_DEL-DE



VAL D'EUROPE

AGGLOMÉRATION

Val d'Europe Agglomération
BP 40 - Chessy
77701 Marne-la-Vallée cedex 4

01 60 43 80 80
contact@vdeagglo.fr

valdeuropeagglo.fr

